



RÉUNION DU CONSEIL

SÉANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MARS 2025

Rapport avec présentation

**COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE,
PATRIMOINE BÂTI, RH, ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

P1. :	Budget principal - Budget primitif 2025
P.32 :	Budget annexe de la Régie autonome de l'eau - Budget primitif 2025
P.42 :	Budget annexe de la Régie autonome de l'assainissement - Budget primitif 2025
P.52 :	Budget annexe des Déchets ménagers - Budget primitif 2025
P.60 :	Budget annexe ADIV - Budget primitif 2025
P.62 :	Budget annexe de l'ancien Centre Routier du Brézet - Budget primitif 2025
P.64 :	Budget annexe du Crématorium - Budget primitif 2025
P.68 :	Budget annexe des Équipements à vocation économique - Budget primitif 2025
P.73 :	Budget annexe des Parcs et aires de stationnement - Budget primitif 2025
P.79 :	Budget annexe des Solidarités - Budget primitif 2025
P.84 :	Budget annexe des Zones d'Activité Économique - Budget primitif 2025

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2025

Le Budget primitif 2025 poursuit la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine consacrée en 2021 avec l'adoption de plusieurs dispositifs cadres, dont la PPI, avec une nette montée en puissance de l'investissement pour le territoire : près de 271,4 M€ de dépenses d'équipement et 4,4 M€ de participations financières diverses sont prévus, axés principalement sur l'espace public et la mobilité, la rénovation urbaine et le logement et la poursuite des projets engagés pour modifier profondément le territoire et l'inscrire dans sa dimension métropolitaine. Ces dépenses recouvrent l'essentiel des dépenses d'investissement, en intégrant l'ensemble des immobilisations, les opérations sous mandat et les fonds de concours.

En fonctionnement, les dépenses réelles s'établissent à 210,3 M€ , avec une évolution contenue par rapport à l'année précédente. Elles ont été ajustées pour intégrer les évolutions incompressibles de la masse salariale, des contributions et frais financiers pour l'essentiel, les autres dépenses ayant été strictement maîtrisées.

Avec 249,3 M€ de recettes réelles de fonctionnement, incluant une reprise des résultats de fonctionnement évaluée à 6,4M€, l'autofinancement dégagé au stade du Budget primitif atteint 39 M€, avec un virement à la section d'investissement de 23,22 M€ et un solde d'amortissement des biens et subventions de 15,76M€. Il contribue à financer un volume d'investissements de 278,5M€ (toutes dépenses d'investissement réelles, hors remboursement du capital de dette et déficit antérieur), avec un emprunt prévisionnel d'équilibre de 181,4M€.

I - LES GRANDS ÉQUILIBRES

Le projet de Budget primitif 2025 du Budget principal intègre la reprise anticipée des résultats et les restes à réaliser 2024. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	251 439 495,00 €	374 352 462,18 €	625 791 957,18€

Les dépenses et recettes réelles de l'exercice sont évaluées comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses réelles	210 295 250,00 €	322 643 822,18 €	532 939 072,18 €
Recettes réelles	249 277 405,00 €	283 661 667,18 €	532 939 072,18 €

Il ressort de ce tableau un montant d'autofinancement brut de 38 982 155 €, qui représente 12,08 % du financement des dépenses réelles d'investissement.

Il est proposé d'examiner section par section les recettes et dépenses prévisionnelles 2025.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Recettes de fonctionnement

Comparaison des recettes de fonctionnement entre le réalisé 2024 et le Budget primitif 2025 :

	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Évolution (€) Réalisé 24 / BP 25 (hors excédent reporté)	Évolution (%) Réalisé 24 / BP 25 (hors excédent reporté)
Produit fiscal et allocations compensatrices	180 845 050,00 €	181 337 991,28 €	182 606 000,00 €	1 268 008,72 €	0,70%
Dotations et participations reçues (dont DGF)	52 630 353,00 €	52 642 820,25 €	50 985 332,00 €	-1 657 488,25 €	-3,15%
Produit des services	8 994 863,00 €	9 463 557,52 €	8 224 926,00 €	-1 238 631,52 €	-13,09%
Produits de gestion courante	1 801 600,00 €	1 718 428,16 €	586 638,24 €	-1 131 789,92 €	-65,86%
Produits financiers	3 500,00 €	2 584,45 €	1 100,00 €	-1 484,45 €	-57,44%
Produits exceptionnels	2 388 261,72 €	2 329 551,42 €	230 000,00 €	-2 099 551,42 €	-90,13%
Atténuation de charges	499 390,00 €	402 070,69 €	224 862,00 €	-177 208,69 €	-44,07%
SOUS-TOTAL recettes réelles (hors excédent de fonctionnement reporté)	247 163 017,72 €	247 897 003,77 €	242 858 858,24 €	-5 038 145,53 €	-2,03%
Opération d'ordre entre sections	1 761 531,00 €	1 641 831,93 €	2 162 090,00 €	520 258,07 €	31,69%
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
SOUS-TOTAL recettes d'ordre	1 761 531,00 €	1 641 831,93 €	2 162 090,00 €	520 258,07 €	31,69%
EXCEDENT de fonctionnement reporté	1 200 215,51 €	0,00 €	6 418 546,76 €		
TOTAL	250 124 764,23 €	249 538 835,70 €	251 439 495,00 €	-4 517 887,46 €	-1,81%

a - Recettes réelles de fonctionnement

Hors excédent de fonctionnement antérieur reporté, les recettes réelles de fonctionnement inscrites au Budget primitif 2025 s'élèvent à 242 858 858,24 €. Elles régressent de 4,3 M€ par rapport au Budget total 2024, et de 5 M€ par rapport au réalisé soit - 2,03 %. Elles se composent :

- du produit fiscal, des allocations compensatrices et de la fiscalité reversée pour 182 606 000 € (chapitres 73 – Impôts et taxes et 731 – Fiscalité locale), en progression de 1,76 M€ par rapport au budget total 2024 et de 1,27 M€ ou 0,7 % par rapport au réalisé 2024.

Il convient de souligner que dans cet ensemble, la recette de TVA attribuée par l'État en compensation de la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE représente près de la moitié, avec un montant de 85 M € environ. Le gel de la dynamique de cette recette décidée par le législateur pénalise particulièrement les intercommunalités, qui sont de gros investisseurs. Le préjudice pour la métropole est estimé à 3 M € environ.

Les montants prévisionnels des différentes composantes du panier de ressources fiscales sont les suivants :

- les taxes dites ménages (Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti) produiraient une recette fiscale de 17 941 800 €
- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) produirait une recette fiscale de 43 501 300 € avec une projection en hausse de 4,40 %

Ces estimations qui évoluent globalement de + 3,79 % intègrent la revalorisation automatique des bases d'imposition des locaux d'habitation et des établissements industriels de + 1,7 %, l'évolution des loyers des locaux professionnels de 1,6 %, des hypothèses d'évolution physique des bases pour les différentes catégories de locaux et une hausse de 0,07 % du taux de CFE.

- le produit de TVA en compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales, estimé à 55 360 000 € ainsi que le produit de TVA en compensation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), estimé à 29 810 000 €, sont stables car la loi de finances prévoit pour 2025 un gel de la TVA versée aux collectivités. Ces montants correspondent aux produits encaissés à fin 2024, hors éventuelle régularisation au titre de cet exercice, connue au printemps 25.
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est estimée à 6 500 000 €, sur la base du montant encaissé en 2024
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) est évaluée à 2 500 000 €, en hausse de près de 5,8% par rapport au réalisé 2024 (soit + 0,14 M€)
- le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), figé depuis l'origine à 2 812 000 €
- le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), instaurée à compter du 1^{er} janvier 2022 et destinée à financer les dépenses réalisées dans le cadre de la la compétence, est fixé à 1 700 000 € pour 2025.

Sont également retracés sur ces chapitres :

- l'Attribution de Compensation (AC) versée par les communes pour 19 981 000 €
- la taxe de séjour pour 2 M€ qui est actualisée en 2025 en fonction des évolutions constatées sur 2024
- les prélèvements Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) supportés par les communes déficitaires en logements sociaux estimés de manière stable à 500 000 € (opération équilibrée en recette et dépense)

- des dotations et participations pour 50 985 332 € (chapitre 74), en baisse par rapport à 2024 avec - 1,65 M€, soit - 3,15 %, qui concernent principalement :

- la dotation de compensation des EPCI pour 20,14 M€. Pour rappel cette dotation a pour objet de compenser les pertes fiscales liées aux réformes successives de la taxe professionnelle intervenues dans les années 1990. Elle est figée et écrêtée à hauteur de 1,9 % selon les estimations pour la métropole, pour financer à l'intérieur de l'enveloppe normée les hausses de population, la carte intercommunale et la péréquation (- 0,4M€ par rapport au réalisé 2024)
- la dotation d'intercommunalité pour 10,91 M€, selon l'hypothèse d'une dotation par habitant stable par rapport à 2024 pour les EPCI dont le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est supérieur à 0,35, et une hausse de la population estimée à 0,2 %
- la dotation de compensation au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels estimée à 11,99 M€, en hausse de 0,32 M€ par rapport au réalisé 2024

- la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et les allocations de l'État au titre des compensations d'exonérations de fiscalité pour 2,7 M€, en hausse globale de 0,14 M€ soit +5,7 % par rapport au réalisé 2024, malgré la baisse de DCRTP (variable d'ajustement pour la péréquation à l'intérieur de l'enveloppe globale),
- le fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), estimé à 0,04M€, en baisse de 21,4 % en lien avec la baisse de l'enveloppe nationale prévue par la loi de finances et la part de ce fonds pour le Puy de Dôme (soit -10 K€),
- l'attribution de compensation versée par le Département pour 3,04 M€ dans le cadre des transferts de compétences intervenus le 1er janvier 2019 en baisse apparente de 1,54 M€ par rapport au réalisé 2024. Elle s'explique par le transfert de la part de dotation de compensation relative aux compétences Prévention spécialisée et Fonds d'Aide aux Jeunes affectées à compter de 2025 au nouveau budget annexe dédié aux Solidarités,
- le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments, voiries et réseaux pour 0,57 Me stable par rapport à 2024,
- les participations de l'État, des collectivités et autres organismes pour 1,6 M€, dont 1 M€ en faveur de l'habitat, 0,22M€ pour l'action culturelle, 0,15 M€ pour l'enseignement recherche et innovation avec notamment le programme européen URBACT et 0,13 M€ pour le développement durable.

- des produits des services pour 8 224 926 € (chapitre 70), se composant principalement :

- des redevances et droits des services à caractère culturel et sportif pour 2,76 M€
- des refacturations de charges et de personnel aux budgets annexes pour 1,75 M€
- du produit de la mutualisation descendante pour 0,66 M€
- des redevances d'occupation du domaine public pour 0,97 M€
- du forfait post-stationnement pour 1 M€
- des recettes liées à la gestion de la fourrière pour 0,3 M€
- de la refacturation des travaux de voirie pour 0,36 M€
- des remboursements des mises à disposition individuelles d'agents pour 0,16 M€

La prévision globale 2025 baisse de 1,24 M€ par rapport au réalisé 2024 en raison notamment de la baisse de 0,56 M€ des refacturations de personnel aux budgets annexes résultant de la prise en charge directe à compter de 2025 de la paie des agents de la Direction des solidarités sur le budget annexe dédié. Des ajustements seront à prévoir en décision modificative pour les mises à dispositions et les éventuelles régularisations positives sur les différentes mutualisations descendantes dont les montants ne sont pas connus à ce jour.

- des produits de gestion courante pour 586 638,24 € (chapitre 75) qui comprennent notamment :

- divers loyers pour 116 628 € (Agence d'urbanisme, ACCM, etc)
- le versement de redevances par les fermiers et concessionnaires pour 280 000 €, avec pour l'essentiel la redevance de contrôle du gaz et des réseaux de chaleur ; la redevance affermage DSP SPL Clermont Auvergne Tourisme,
- divers produits de gestion pour 190 010,24 € (remboursements d'assurances suite à des sinistres, reversement frais de portage par l'EPF Auvergne suite à cession de parcelles, revente de véhicules fourrière, etc)

- des autres produits pour 455 962 €, en diminution par rapport au réalisé 2024, majoré de recettes exceptionnelles de cessions :

- 1 100 € de produits financiers (remboursement des intérêts d'emprunts par l'ESACM - chapitre 76)
- 230 000 € de produits exceptionnels pour des régularisations sur exercices antérieurs (remboursement par l'EPF Auvergne des pénalités SRU, pour reversement aux bailleurs sociaux - chapitre 77)
- 224 862 € d'atténuations de charges correspondant à des remboursements sur salaires (chapitre 013)

b - Recettes d'ordre de fonctionnement

En opérations d'ordre entre sections, sont prévus 2 162 090 € équilibrés en recettes / dépenses entre les deux sections pour l'amortissement des subventions perçues transférables.

c - Excédent de fonctionnement reporté

L'excédent antérieur reporté repris par anticipation s'élève à 6 418 546,76 €, contre 1,2 M€ au Budget primitif 2024,

2 - Dépenses de fonctionnement

Comparaison des dépenses de fonctionnement entre le réalisé 2024 et le Budget primitif 2025 :

	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Évolution (€) Réalisé 24 / BP 25	Évolution (%) Réalisé 24 / BP 25
Charges à caractère général	41 363 484,00 €	37 870 158,55 €	40 590 591,00 €	2 720 432,45 €	7,18%
Charges de personnel	88 666 510,00 €	88 398 934,87 €	91 028 524,00 €	2 629 589,13 €	2,97%
Atténuation de produits (AC et DSC)	15 835 171,00 €	15 788 003,42 €	14 894 450,00 €	-893 553,42 €	-5,66%
Subventions de fonctionnement, contributions aux organismes de regroupement et indemnités des élus	55 428 254,51 €	53 516 433,52 €	53 177 335,00 €	-339 098,52 €	-0,63%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2 800,00 €	1 700,80 €	251 400,00 €	249 699,20 €	14681,28%
Charges financières	8 106 000,00 €	7 894 626,28 €	10 287 500,00 €	2 392 873,72 €	30,31%
Charges exceptionnelles	85 310,00 €	24 510,54 €	65 450,00 €	40 939,46 €	167,03%
SOUS-TOTAL dépenses réelles	209 487 529,51 €	203 494 367,98 €	210 295 250,00 €	6 800 882,02 €	3,34%
Opérations d'ordre entre sections	20 641 492,72 €	20 567 813,81 €	17 919 932,00 €	-2 647 881,81 €	-12,87%
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SOUS-TOTAL dépenses d'ordre	20 641 492,72 €	20 567 813,81 €	17 919 932,00 €	-2 647 881,81 €	-12,87%
TOTAL (hors virement)	230 129 022,23 €	224 062 181,79 €	228 215 182,00 €	4 153 000,21 €	1,80%

a - Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget primitif 2025 s'élèvent à 210 295 250 €, en augmentation de 0,8 M€ par rapport au Budget total 2024, et de 6,8 M€ soit 3,34 %, par rapport au réalisé. Elles proviennent :

- des charges à caractère général pour 40 590 591 € (chapitre 011), dont la ventilation par nature est détaillée dans le tableau en annexe. Ce montant est en diminution par rapport au budgété 2024, mais en augmentation si on prend en considération les montants exécutés.

L'augmentation globale de 2,72 M€ par rapport au réalisé 2024 s'explique principalement par :

- le surcoût des dépenses d'entretien du patrimoine bâti, du réseau d'assainissement pluvial et d'incendie (+ 0,46 M€) ainsi que des frais de nettoyage et de gardiennage des locaux (+ 0,24 M€)
- le renchérissement des contrats de maintenance informatique et téléphonique avec notamment l'augmentation du nombre d'applications et la prise en compte du nouvel onduleur au DataCenter des Carmes, des contrats de maintenance copieurs et des contrats de maintenance sur les bâtiments métropolitains (+ 0,41 M€)
- l'augmentation contenue des coûts d'énergie et d'eau (+ 0,32 M€)
- les frais de location d'immeuble, de matériels et les charges (+ 0,3 M€) avec une nette progression des charges locatives (travaux sur bâtiment Le Parvis, Le Belvédère et la copropriété Auchan Nord),
- les frais de communication, publications et honoraires (+ 0,19 M€),

- le renchérissement des coûts d'assurance (flotte automobile, bâtiment, statutaire) (+ 0,17 M€),
- le décalage de réalisation en 2025 de certaines études (+ 0,17 M€) notamment en matière de développement durable, de rénovation urbaine et d'habitat,
- les autres frais divers (+ 0,17 M€) avec notamment les diagnostics phytosanitaires , l'organisation des expositions des musées, les actions en matière d'attractivité du territoire en matière sportive, etc...
- l'évolution des coûts des prestations de services de nettoyage de voirie en site sensible, d'informatique avec la sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information, les paramétrages et accompagnements proposés (+ 0,14 M€),
- la mutualisation ascendante reversée aux communes actualisée (+ 0,13 M€),
- les services et frais bancaires liés aux commissions d'engagement d'emprunt (+ 0,11 M€)
- les remboursements de frais à des tiers dont la participation financière versée au SMTC pour les indemnités versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux du projet Inspire (+ 0,06 M€),
- les cotisations versées aux organismes partenaires (+ 0,04 M€)

Dans le même temps un effort conséquent a été opéré sur les achats de fournitures administratives, autres fournitures, combustibles et de carburants, les frais de publication, catalogues et imprimés, d'annonces et insertion sur marchés, de déplacement des agents avec une projection à - 0,22 M€ par rapport au réalisé 2024.

- des charges de personnel et frais assimilés pour 91 028 524 € (chapitre 012)

Ce chapitre comprend en majeure partie les charges de personnel des agents de la Métropole pour 87,21 M€, mais également la mutualisation ascendante des services remboursée par la Métropole aux communes pour 3,69 M€ (part salaires), ainsi que le remboursement des mises à dispositions individuelles d'agents pour 0,13 M€ (assistante sociale, agents de voirie, etc).

En ce qui concerne le personnel métropolitain, sont intégrées des mesures exogènes, en lien avec des décisions de l'Etat, et exogènes, avec principalement :

- L'augmentation de 3 points du taux de contribution employeur retraite CNRACL estimée à + 1,05 M€,
- L'augmentation de 1 % des contributions employeur URSSAF maladie qui passe de 8,88 % à 9,88 %, pour un montant estimé à + 0,35 M€,
- Dans le cadre de l'obligation prévue par le décret du 20 avril 2022, la prise en charge à partir du 1^{er} janvier 2025 de 30 € par mois pour les agents couverts par un contrat de prévoyance, soit un coût annuel de + 0,37 M€,
- L'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) pour + 0,5 M€, tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne),
- L'impact de l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant (passant de 9,60 € à 10,50 €) et de la prise en charge de la collectivité de 50 % à 60 % pour un montant global de + 0,3 M€,
- Diverses augmentations pour un montant de + 0,31M€ (augmentation de la rémunération des commissaires enquêteurs, des primes ISOE- indemnité de suivi et d'orientation des élèves, de la pénalité nomination équilibrée).
- L'impact des recrutements prévus en 2025 estimé à 0,8 M€ avec 9 postes pour la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu (4 de catégorie B + 5 de catégorie C) prévus pour septembre 2025 et 5 postes à la Direction de l'Espace Public prévus pour avril 2025 notamment.
- Une réduction de 1,14M€, compte tenu de la prise en charge directe de la masse salariale des agents de la Direction des Solidarités sur le budget annexe Solidarités spécialement dédié (0,89M€) et du transfert de la rémunération des collaborateurs des groupes d'élus, du chapitre 012 «charges de personnel » au chapitre dédié 6586 « frais de fonctionnement des groupes d'élus » (0,25 M€)

Par rapport au réalisé 2024, la progression nette est de + 2,54 M€, soit + 2,9 % sur les charges de personnel des agents de la Métropole. Pour autant, la métropole respecte la norme d'évolution de 2 % de masse salariale d'une année sur l'autre si on retire les variables exogènes liées à des décisions de l'État. Ainsi les dépenses de personnel

sont maîtrisées, dans un contexte de montée en puissance de la métropole qui nécessite un renforcement de certains services. L'augmentation de la masse salariale est de + 0,09 M€ sur la partie mutualisation ascendante (dans l'attente des bilans 2024) et les remboursements des mises à dispositions individuelles d'agents sont stabilisés.

- des atténuations de produits pour 14 894 450 € (chapitre 014), soit - 0,89 M€ par rapport au réalisé 2024 qui intégrait un reversement de 0,74 M€ de TVA au titre de 2023, une fois le montant définitif connu (restitution de la fraction compensatoire de TVA au titre de la taxe d'habitation pour 483 K€ et de la CVAE pour 257 K€) :

- la contribution de la Métropole au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est projetée à 930 000 €
- l'attribution de compensation de fonctionnement prévisionnelle reversée aux communes s'élève à 4 960 000 €, conformément à la délibération votée par le Conseil métropolitain le 13 décembre 2024, stable par rapport à 2024
- le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est reconduit par rapport à celui de 2024, soit 8 104 450 €
- une provision de 250 000 € est prévue pour d'éventuelles restitutions de TASCOM susceptibles d'être sollicitées par les entreprises
- le reversement de pénalités SRU est inscrit pour un montant de 500 000 €, compensé par une recette du même montant
- enfin, est prévu un reversement de 150 000 € à des partenaires étrangers dans le cadre du projet URBACT

- des subventions de fonctionnement, contributions aux organismes de regroupement, indemnités des élus et autres charges de gestion courante pour 53 177 335 € (chapitre 65), en baisse de 0,44 M€ par rapport au réalisé 2024

Les évolutions sont contenues en 2025 et restent très ciblées, avec des enveloppes de subventions plafonnées aux montants du budget primitif 2024 conformément aux cadrages budgétaires fixés, et des contributions qui, pour certaines, augmentent mécaniquement du fait de leur mode de calcul ou des engagements pris. Ainsi, les principales évolutions concernent :

- la contribution du SDIS prévue pour 11 088 800 € (augmentation indexée sur l'inflation de +2,3 %), soit + 0,23 M€
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes représentant une enveloppe globale de 3 683 490 €, soit + 0,76 M€ par rapport au réalisé 2024 qui avait pu être réduit de 0,37 M€ par rapport au budget 2024 (2 405 965 € pour le budget Solidarités soit + 1,18 M€ en raison du glissement de l'intégralité de l'activité de la Direction des Solidarités sur le budget annexe, 868 070 € pour le budget Équipements à vocation économique, 350 000 € pour le budget Parcs et aires de stationnement soit - 0,45 M€ en lien avec la nette diminution des charges à caractère général, 53 310 € pour le budget Centre Routier du Brézet et 6 145 € pour le budget ADIV)
- la contribution au Syndicat mixte des Transports en Commun prévue pour 19,86 M€, soit +1M€, en intégrant une trajectoire d'évolution plus contenue (estimation à -2 M€ sur trajectoire prévue), à confirmer dans le cadre du dialogue de gestion avec le syndicat, et la contribution spécifique pour la gratuité de l'abonnement C vélo (0,36 M€), au même niveau qu'en 2024
- les participations diverses d'un montant total de 883 710 €, soit + 0,12 M€, qui intègrent notamment :
 - les bourses culturelles de soutien à la création contemporaine pour 3 000 €
 - le fonds de secours aux agents métropolitains pour 15 000 €
 - le contrat territorial avec le Centre National de la Musique pour 20 000 €
 - les subventions aux organismes publics en matière de gestion des milieux aquatique et de la biodiversité pour 27 000 €
 - la contribution aux Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques pour 55 000 € et les subventions versées dans le cadre de la transition écologique des entreprises pour 25 000 €

- la contribution annuelle au Groupement d'Intérêt Public pour la préservation et le développement du plateau de Gergovie pour 15 000 €
 - les indemnités versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux pour 280 000 €
 - le reversement aux bailleurs sociaux des pénalités SRU qui avaient été initialement perçues par l'EPF Auvergne pour 230 000 € (le montant équivalent est inscrit en produit exceptionnel),
 - la participation exceptionnelle au déficit de clôture de la DSP production et extension du réseau de chaleur quartier Champratel pour 204 000 €.
- les redevances sur droit d'utilisation des licences informatiques et sur droit d'abonnement aux ressources numériques des médiathèques pour un montant total de 911 300 €, soit + 0,15 M€
- les subventions et autres primes hors subventions aux associations pour 615 848 € (en baisse de 0,18 M€ par rapport à 2024 en raison du transfert des subventions versées aux CCAS en lien avec l'emploi et la solidarité sur le budget nouveau annexe des Solidarités), qui sont versées dans le cadre :
- du Fonds de Solidarité Logement aux CCAS et autres organismes (469 148 €)
 - du dispositif mutualisé d'assistance Téléalarme mis en place avec le Département (57 000 €)
 - de la politique de la ville, aux communes et autres organismes publics (89 700 €)
- le versement au Département de la participation au fonctionnement du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH 63) mis en place à compter du 1er juillet 2022 (192 000 €), soit + 0,05 M€ par rapport à 2024
- les subventions à l'entrepreneuriat (recrutement des seniors, soutien des entreprises des secteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et des Industries Culturelles et Créatives, participation aux frais de classement et labellisation des hébergements touristiques) pour 84 000 € soit + 0,05 M€ par rapport à 2024,
- les indemnités et charges des élus pour 972 180 € soit + 0,05 M€ par rapport à 2024,
- les subventions en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche pour 808 240 € soit + 0,18 M€ par rapport à 2024,
- la subvention au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et d'autres partenaires en lien avec l'alliance des territoires pour 130 000 €, soit - 15 K€ par rapport à 2024,
- les contributions au Syndicat Mixte Clermont Vichy Auvergne pour 130 000 €, au Grand Clermont pour 560 000 € (dont la cotisation passe de 1,70 € à 1,85 €/habitant), à l'Institut d'Auvergne du développement des Territoires pour 12 000€ et au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne pour 8 000 €, avec des évolutions indexées, soit + 0,05 M€
- la contribution au TE63 (Territoire Energie 63) pour 490 880 € maintenue au niveau de réalisation 2024
- la contribution à la SPL Clermont Auvergne Volcans (tourisme) pour 1 817 000€, stable en volume annuel
- l'enveloppe des subventions aux associations de 7 245 287 M€, en baisse de 2,87 M€ (2,65 M€ proviennent du transfert des subventions versées dans le cadre de l'emploi et la solidarité au budget annexe Solidarités, et 0,22 M€ de subventions exceptionnelles 2024). Elle comprend principalement :
- 1,84 M€ pour le secteur sportif
 - 1,53 M€ pour les associations culturelles
 - 0,79 M€ pour l'habitat, la rénovation urbaine et la politique de la ville
 - 0,78 M€ pour l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole
 - 0,66 M€ pour l'accompagnement des entreprises
 - 0,62 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
 - 0,6 M€ pour le Comité des Œuvres Sociales
 - 0,27 M€ pour le développement durable

- 0,12 M€ pour le tourisme
 - la contributions à l'École Supérieure d'Art Clermont Métropole (2 310 000 €) soit - 0,05 M€ pour tenir compte à la fois de l'impact des augmentations salariales des agents mis à disposition refacturés mais également de la baisse de remboursement en capital de dette (résultant de l'extinction d'un emprunt fin 2024)
 - enfin, les contributions au Syndicat Mixte de l'Aéroport (1 017 600 €), au Syndicat Mixte du Biopôle Clermont Limagne (228 000 €), ainsi que les subventions culturelles aux communes membres (129 000 €), maintenues à leur niveau de réalisation 2024
- des frais de fonctionnement des groupes d'élus pour 251 400 € (chapitre 6586) comprenant principalement la rémunération des collaborateurs de groupes pour 247 400 € mais également les frais de fonctionnement pour 4 000 € (fournitures administratives, abonnements La Montagne, etc.). Le transfert de la rémunération des collaborateurs de groupes du chapitre 012 (charges de personnel) au chapitre 6586 (frais de fonctionnement des groupes d'élus) contribue à la progression de 249 700 € par rapport à 2024.
- des frais financiers pour 10 287 500 € (chapitre 66)
 - Ils présentent une progression globale de 2,39 M€ par rapport au réalisé 2024 avec :
 - + 3,41 M€ d'intérêts sur les emprunts souscrits par la Métropole, en lien avec les emprunts souscrits en 2024 et une projection de ceux qui pourraient l'être au 1^{er} semestre 2025
 - - 0,97 M€ sur la dette remboursée aux communes, en lien avec la délibération du Conseil Métropolitain du 13 décembre 2024 instaurant un moratoire sur le remboursement de la dette non affectée avec 3 communes, se traduisant par une modification du profil d'amortissement.
 - -0,05 M€ sur les autres charges financières (indemnités compensatrices suite à réaménagement de dette)
- des charges exceptionnelles pour 65 450 € (chapitre 67)
 - Il s'agit de l'inscription d'une provision prévue pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

b - Dépenses d'ordre de fonctionnement

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 41 144 245 € avec :

- l'amortissement des immobilisations au prorata temporis pour 17 743 652 € (chapitre 042, compte 6811)
- l'amortissement des charges exceptionnelles Covid de l'année 2021 à répartir sur 5 ans pour 91 780 € (chapitre 042, compte 68128)
- les écritures liées à la renégociation d'emprunts pour 84 500 € (chapitre 042, compte 6862)
- le virement à la section d'investissement pour 23 224 313 € (chapitre globalisé 023)

Toutes ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement intègre la reprise anticipée des résultats et les restes à réaliser 2024.

L'excédent de clôture de fonctionnement 2024 de 26,58 M€ est ainsi affecté à hauteur de 20,16 M€ en section d'investissement afin de couvrir le déficit d'investissement constaté fin 2024 (5,46 M€) et le déficit des reports (24,09 M€ en dépenses et 9,39 M€ en recettes). Le reliquat d'excédent de clôture de fonctionnement 2024 est reporté en recette de fonctionnement pour 6,42 M€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 374 352 462,18 €.

1 - Recettes d'investissement

Elles comprennent :

- les recettes réelles financières telles que les dotations, autres immobilisations financières et produits des cessions
- les recettes réelles d'équipement, à savoir les subventions, emprunts et dettes assimilées pour l'essentiel
- les recettes d'ordre avec le virement de la section de fonctionnement, l'amortissement des biens, les opérations patrimoniales et de renégociation de dette

a - Recettes réelles financières

Les recettes réelles financières s'élèvent à 56 067 324,43 € avec :

- les dotations, fonds divers et réserves pour 51 953 322,66 € (chapitre 10), qui comprennent :
 - le produit attendu du Fonds de Compensation de la TVA évalué à partir des prévisions de dépenses à 26 795 000 € (dont 24 260 000 € correspondant aux dépenses inscrites en crédits nouveaux et 2 535 000 € aux reports de crédits 2024)
 - le produit de la taxe d'aménagement estimé à 5 000 000 €, correspondant à la moyenne du réalisé 2023 et 2024, étant précisé que 54 % de cette somme seront reversés aux communes concernées, selon le dispositif dégressif adopté fin 2021
 - l'affectation en investissement d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 pour 20 158 322,66 € (destiné à couvrir le déficit d'investissement 2024 et le déficit des reports)
- les autres immobilisations financières pour 4 111 001,77 € (chapitre 27)

Sont comptabilisés pour l'essentiel :

 - le remboursement par Assemblia des avances versées dans le cadre de la concession ZAE Fontanille pour 3 620 000 €
 - le remboursement d'une partie de l'avance consentie par le budget principal au budget annexe ZAE Champratel pour 150 000 € et au budget annexe ZAE Gerzat Sud pour 73 364,34 €,
 - les remboursements de prêts accordés dans le cadre de l'exercice de la compétence FSL pour 201 636,77 €, dont 51 636,77 € de reports 2024
 - le remboursement par l'ESACM du solde de l'amortissement 2024 des emprunts affectés pour 1 000 €
 - 65 000 € au titre des aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale, opération équilibrée en recettes / dépenses
- les produits de cessions pour 3 000 € (chapitre 024)

Il s'agit de cessions prévisionnelles de véhicules.

b - Recettes réelles d'équipement

Les recettes réelles d'équipement s'élèvent à 227 594 342,75 € avec :

- les subventions d'investissement pour 26 169 881,65 € (chapitre 13) qui intègrent :
 - le produit des amendes de police estimé à 1 800 000 € (estimation ajustée au budget total 2024, en hausse par rapport au Budget primitif 2024)
 - l'Attribution de Compensation d'Investissement (ACI) versée par les communes pour 2 742 100 €
 - les subventions et participations à percevoir liées à des opérations éligibles pour 21 627 781,65 €, parmi lesquelles :
 - 7,6 M€ de participations au titre des opérations de voirie dont 5,24 M€ de la commune de Clermont-Ferrand pour l'aménagement des allées du Cardo dans le cadre du projet Inspire, 1 M€ des autres communes pour des opérations diverses (avenue du Mont-Dore à Ceyrat, chemin du Chambon à Pont-du-château, place des ramacles à Aubière, sentier vert à Lempdes, rue des martyrs à Gerzat), 0,87 M€ du SMTC pour les travaux réalisés sur la chaussée bus et 0,5 M€ du Département pour l'aménagement des abords du collège Roger

Quillot à Clermont-Fd,

- 2,49 M€ pour l'extension du stade Gabriel Montpied et la construction d'un gymnase (dont 1 800 000 € dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région, 400 000 € du Département au titre du CTDD et 210 000 € de l'Agence Nationale du Sport) et 0,45 M€ de l'Agence Nationale du Sport pour la réhabilitation du centre aquatique des Hautes roches à Chamalières (report 2024),
- 3,44 M€ pour les équipements culturels métropolitains dont 2,3 M€ pour la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu (dont 500 000 € de l'État, 1 000 000 € de la Région et 800 000 € du Département), 0,76 M€ pour la construction du centre de conservation des musées (dont 350 000 € de l'État, 350 000 € du Département et 60 000 € de la Région) et 117 850 € de l'État et de la Région pour des acquisitions ou restaurations d'œuvres et collections des musées et de la bibliothèque du patrimoine,
- 2,4 M€ de l'ADEME au titre du contrat d'objectif territorial et 0,15 M€ au titre du Fonds Air Bois,
- 1,67 M€ de l'État dans le cadre des délégations d'aide à la pierre (opération équilibrée en recettes et dépenses)
- 1,47 M€ au titre du Fonds vert pour l'aménagement îlot Regensburg, l'avenue d'Italie à Clermont et l'avenue du Mont Dore à Ceyrat et 0,01 M€ de l'État au titre du schéma cyclable métropolitain,
- 0,3 M€ de l'État pour les travaux d'amélioration de l'assainissement pluvial rue des écoles à Orcines et 0,23 M€ de l'Agence de l'eau pour la prévention des inondations dans le cadre du schéma directeur,
- 0,47 M€ pour les travaux divers de conservation des équipements métropolitains et d'amélioration des consommations énergétiques (DSIL, Fonds vert, certificats d'économie d'énergie),
- 0,25 M€ sur les usages numériques principalement au titre des fonds de concours perçus de la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la refacturation d'une part des investissements réalisés par le service commun (dont 56 665,83 € de reports)
- 0,2 M€ du Département pour la sédentarisation des gens du voyage et 0,16 M€ de l'ANRU pour l'opération quartier fertile les Vergnes
- 0,05 M€ au titre de l'entretien des rivières et des espaces naturels sensibles (renaturation du Bedat à Cébazat et Marais de l'ambre à Gerzat)

- les immobilisations incorporelles, corporelles, travaux, opérations sous mandat et subventions d'équipement pour 2 681 611,10 € (chapitres 20, 21, 23, 45 et 204)

Sont comptabilisés dans cette catégorie :

- le remboursement, par le concessionnaire d'aménagement des ZAE, des travaux d'éclairage public payés à TE63 pour 313 000 € (nature 2181)
- le remboursement d'un reliquat d'avances de 20 012,40 € sur le mandat d'études confiée à la SPL pour le développement du site ACC-M (nature 237)
- en opérations sous mandat, les participations du SMTC pour les travaux sur le réseau restructuré de bus dans les communes de Clermont-Fd, Blanzat, Cébazat et Romagnat pour 1 534 423 € et la réalisation de quai bus pour 60 557,70 €, les participations de la Ville de Clermont-Ferrand aux travaux place Regensburg pour 458 276 €, d'aménagement de la place des Carmes pour 190 000 € et la participation du Département pour les travaux avenue du Mont Dore à Ceyrat pour 105 342 € (natures 4582)

- les emprunts et dettes assimilées pour 198 742 850 €

Dans le cadre de la gestion active de la dette, cette prévision intègre une enveloppe de 17 343 700 € pour permettre des remboursements anticipés temporaires d'emprunts et la réalisation d'économies sur les intérêts payés pour les contrats prévoyant cette faculté (opération équilibrée en dépenses et recettes réelles d'investissement - compte 16451).

Compte tenu des différentes recettes estimées et du programme d'investissement à financer évoqué ci-après, l'emprunt prévisionnel nécessaire à l'équilibre du budget est de 181 399 150 €, dont 1 500 000 € de reports 2024.

c - Recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 90 690 795 € avec :

- l'amortissement des immobilisations pour 17 743 652 € (chapitre 040, comptes 28)
- l'amortissement de l'étalement sur 5 ans des charges liées à la pandémie Covid pour 91 780 € (chapitre 040, compte 4815)
- les écritures liées à la renégociation d'emprunts pour 84 500 € (chapitre 040, compte 4817)
- le virement de la section de fonctionnement pour 23 224 313 € (chapitre globalisé 021)

Toutes ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

S'y ajoutent les opérations patrimoniales à l'intérieur de la section d'investissement, également équilibrées en recettes / dépenses, avec :

- les écritures de résorption des avances de trésorerie à la SPL Clermont Auvergne pour 10 184 490 €, dont 4 851 970 € pour la création des réserves mutualisées des musées, 2 880 180 € pour l'étude sur le renouvellement urbain NPNRU dans les quartiers Saint Jacques et Les Vergnes, 724 180 € pour l'aménagement du quartier Delille-Salford-Charras, 701 560 € pour la ZAE de Lempdes et Cournon - Le Cendre, 540 000 € pour l'aménagement de l'îlot Jules Verne,
- les écritures de résorption des avances forfaitaires versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics pour 3 769 360 €, dont 1 924 870 € pour l'extension du stade G.Montpied, 596 240 € pour la construction de la bibliothèque métropolitaine, 622 800 € pour l'aménagement de la voie verte vélo le long de l'Allier, 527 910 € pour les travaux de voirie et d'éclairage,
- l'inscription d'une dette de 905 300 €, pour l'acquisition du site pour le pôle de proximité Val de Bédât, échelonnée sur 4 ans (dont la 1ère annuité de 226 325 € est prévue au compte 168741),
- 34 687 400 € pour la comptabilisation des écritures patrimoniales liées aux opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts.

2 - Dépenses d'investissement

Elles comprennent :

- les dépenses réelles financières avec le déficit d'investissement antérieur reporté, les remboursements d'emprunts et de dettes, les participations et autres immobilisations financières
- les dépenses réelles d'équipement, à savoir les études et travaux, les acquisitions diverses et les subventions d'équipement versées ou fonds de concours
- les dépenses d'ordre avec l'amortissement des subventions perçues, les opérations patrimoniales et de renégociation de dette

a - Dépenses réelles financières

Les dépenses financières 2025 s'élèvent à un montant total de 51 256 727,08 € avec :

- le déficit d'investissement antérieur reporté de 5 462 329,08 € (chapitre 001)
- les remboursements des emprunts et dettes pour 21 376 869 € (chapitre 16 – natures 1641 et 168741)

Ils se décomposent ainsi :

- 19 212 172 € au titre de la dette propre
- 2 164 697 € au titre de la dette remboursée aux communes qui intègre le moratoire sur le remboursement de la dette (- 3,82 M€) ainsi que la première échéance pour l'acquisition du pôle de proximité Val de Bédât (+ 0,23 M€)
- la contrepartie en dépense des remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 17 343 700 € (chapitre 16 -

compte 16451)

- les dotations, fonds divers et réserves pour 2 700 000 € (chapitre 10)

Cette inscription correspond au reversement aux communes de 54 % du produit estimatif de la Taxe d'aménagement qui serait perçue par la Métropole en 2025 ainsi qu'à des régularisations 2024.

- les participations pour 130 000 € (chapitre 26), dont :

- 100 000 € correspondant à la poursuite de la prise de participation au capital de la société de capital-risque METROPOLES INNOVATIONS, avec l'objectif d'apporter des participations dans des TPE et PME locales pour l'accélération de leur transformation digitale
- 30 000 € au titre de la prise de participation au capital des SCIC

- les autres immobilisations financières pour 4 243 729 € (chapitre 27)

Il s'agit :

- des avances remboursables aux budgets annexes des ZAE pour 1 228 729 €, dont 652 412,10 € pour le Parc Logistique, 488 830,43 € pour Sarliève nord et 87 486,14 € pour l'Éminée Ernest Cristal
- du paiement à l'EPF Auvergne de l'annuité en capital de 2 750 000 due au titre des réserves foncières constituées pour le compte de la Métropole (intégrant les acquisitions de parcelles réalisées en 2024)
- d'une enveloppe de 65 000 € pour les aides remboursables accordées aux agents de la collectivité, opération équilibrée en recettes / dépenses
- des prêts accordés dans le cadre du FSL pour 200 000 €

b - Dépenses réelles d'équipement

En intégrant les opérations sous mandat, les dépenses d'équipement 2025 s'élèvent à un montant total de 271 387 095,10 €, dont 247 296 108 € de crédits nouveaux et 24 090 987,10 € de reports. Elles progressent globalement de 49,34 % par rapport au budget total 2024.

Ces dépenses comprennent :

- les fonds de concours pour 25 804 952,57 € dont 2 282 523,57 € de reports 2024 (chapitre 204)

Ces dépenses concernent plusieurs secteurs de compétences de la Métropole, avec pour l'essentiel :

- 8,53 M€ pour l'habitat, l'ANRU et la politique de la ville (dont 3,51 M€ pour la production de logements, 1,78 M€ au titre de l'ANRU, 1,67 M€ dans le cadre des délégations de l'État d'aide à la pierre, 0,87 M€ au titre du programme d'intérêt général et 0,7 M€ pour la réhabilitation thermique) et 0,29 M€ pour la téléalarme (selon la convention 2023-2025 passée avec le Conseil départemental)
- 4,99 M€ pour les opérations de voirie, de travaux d'éclairage public et de signalisation routière dont 3,13 M€ pour le projet Inspire
- 2,95 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- 2,47 M€ pour le développement durable, dont 2,34 M€ dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT) financé par l'ADEME, 0,1 M€ dans le cadre du Fonds Air Bois et 0,03 M€ pour l'installation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques
- 2,26 M€ pour le développement économique dont 1,3 M€ pour le projet de mutation du site historique de Cataroux et 0,96 M€ pour les travaux d'éclairage public dans les ZAE
- 2,15 M€ de participation versée à Assemblia sur la ZAE La Fontanille
- 1,21 M€ au titre du fonds de solidarité métropolitain pour les communes
- 0,2 M€ pour la restructuration du château de Montlosier dans le cadre de la convention « Métropole Porte de Parc » avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (dernier versement) et, au titre du CTDD, le versement de 0,3 M€ pour l'enfouissement d'une ligne à Haute Tension prévu en 2024 puis reporté en 2025.
- 0,35 M€ pour la réhabilitation de la Halle aux Blés réalisée par la Région
- 0,06 M€ de contribution d'investissement versé à l'Ecole Supérieur d'Art Clermont Métropole pour financer ses dépenses d'équipement 2025
- 0,02 M€ pour l'extension des bâtiments de l'Association Protectrice des Animaux

- les immobilisations incorporelles pour 14 892 917,93 €, dont 2 604 391,93 € de reports 2024 (chapitre 20)

Il s'agit des frais d'études et du patrimoine immatériel de la collectivité, c'est-à-dire les licences, logiciels, brevets, concessions avec :

- 13 405 576,74 € d'études pré opérationnelles, maîtrise d'œuvre, missions ingénierie (natures 2031 et 2033), dont 2,52 M€ pour le projet Inspire, 3,5 M€ dans le cadre des opérations de travaux de voirie et d'aménagements cyclables (Places des Carmes, Regensburg, Delille-Salford à Clermont-Ferrand et avenue de la République à Cébazat), 2,42 M€ pour les projets en lien avec l'habitat (essentiellement NPRU les Vergnes, Saint-Jacques et la Gauthière et le programme d'intérêt général), 1,41 M€ pour les projets culturels et sportifs (Cité du court, plan de rénovation des musées, ECP Durtol), 0,88 M€ pour le cycle de l'eau et la GEMAPI (bassins d'orage Fontgiève et Romagnat, bilan du contrat territorial), 0,81 M€ pour la conservation du patrimoine bâti, les réductions des consommations énergétiques et le schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE), 0,65 M€ pour les projets d'urbanisme (PLUI, secteurs La Pardieu, Banque de France, PPA St-Jean Le Brézet), 0,46 M€ pour le développement durable (réseaux de chaleurs et maison de la nature), 0,35 M€ pour l'accompagnement des entreprises (ZAE), 0,22 M€ pour le numérique et 0,1 M€ pour le développement touristique
- 1 221 254,87 € de licences et logiciels (nature 2051)
- 246 086,32 € de frais d'élaboration des documents d'urbanisme (nature 202)
- 20 000 € de numérisation des fonds documentaires à la Bibliothèque du patrimoine (nature 2088)

- les immobilisations corporelles pour 17 908 343,61 €, dont 1 772 452,61 de reports 2024 (chapitre 21), avec notamment :

- des acquisitions de terrains et bâtiments (natures 211, 2138 et 21351) pour 5,01 M€, dont 3,28 M€ dans le cadre du projet Inspire et 0,5 M€ pour le développement des réseaux de chaleur
- de matériels roulants et matériels de transport (natures 215731, 215738 et 21828) pour 2,55 M€, dont 2,2 M€ affectés à l'espace public (autorisation de programme 2023)
- de mobiliers, matériels informatiques et divers (natures 2158, 21838, 21848, 2185 et 2188) pour 8,21 M€, dont 5,4 M€ pour la bibliothèque métropolitaine et 1,12 M€ pour l'amélioration du matériel des services
- des aménagements et installations réseaux (natures 2128, 21533, 21538 et 2181) pour 1,71 M€ dont 0,81 M€ au titre du contrat rivières, 0,4 M€ pour les réseaux de chaleur et 0,3 M€ pour les travaux dans les ZAE concédées
- des acquisitions et restaurations d'œuvres d'art (natures 21621 et 21622) pour 0,42 M€

- les immobilisations en cours pour 210 393 255,99 €, dont 17 418 942,99 € de reports 2024 (chapitre 23), qui comprennent les travaux et avances et acomptes versés sur travaux avec, outre les aménagements de l'espace public qui représentent plus de 131M€ (inspire, voirie, ouvrages d'art, assainissement pluvial, schéma cyclable), les opérations suivantes :

- 30,92 M€ pour l'extension du stade Gabriel Montpied
- 26 M€ pour la construction de la Bibliothèque métropolitaine de l'hôtel-dieu
- 9,67 M€ pour la construction du Centre de conservation des musées
- 5,15 M€ pour l'aménagement d'espaces publics et l'animation des ZAE dont 1,92 M€ pour la zone de Cournon-Le Cendre et 1,3 M€ pour la zone de Lempdes
- 3,66 M€ pour la conservation du patrimoine bâti (terrain synthétique au stade Gabriel Montpied, CRR, Limousin, ...) et 0,79 M€ pour la réduction des consommations énergétiques (toiture de la médiathèque de Lempdes)
- 1,1 M€ pour les travaux d'aménagement du site ACC-m
- 0,75 M€ pour le démarrage des travaux de l'ECP de Durtol (complexe culturel) et 0,34 M€ pour les travaux de conservation des ECP
- 0,5 M€ pour le solde des travaux du centre aquatique de Chamalières
- 0,38 M€ pour la création de terrains familiaux sur les communes de Lempdes, Gerzat et Pont-du-Château et l'aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage

Enfin, 2 387 625 € s'y ajoutent pour certains travaux réalisés en opérations sous mandat pour le compte de la Ville de Clermont-Ferrand (aménagement de la place Regensburg, de la place des Carmes et requalification des abords de Notre-Dame du Port), le Département (avenue du Mont Dore à Ceyrat) ainsi que le SMTC (restructuration du réseau pour les bus dans plusieurs communes) (chapitres 4581).

En intégrant les 4 243 729 € d'« autres immobilisations financières » du chapitre 27, le niveau des dépenses d'équipement s'élève à 276 M € environ. Le niveau total des dépenses d'investissement (hors remboursement capital de dette et exercice antérieur) est de 278,5 M € environ.

L'ensemble de ces opérations est présenté plus en détail ci-après sous l'angle des grands secteurs de compétence de la Métropole.

c - Dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 51 708 640 € avec :

- en opérations d'ordre équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections, l'amortissement des subventions pour 2 162 090 € (chapitre 040, comptes 139)
- en opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement, 49 546 550 € de dépenses qui s'équilibrent avec les recettes présentées ci-dessus (chapitre 041) :
 - 14 859 150 € d'écritures de résorption des avances de trésorerie à la SPL Clermont Auvergne et avances forfaitaires versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics
 - 34 687 400 € pour la comptabilisation des écritures patrimoniales liées aux opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts.

II - LES CRÉDITS ALLOUÉS PAR GRAND SECTEUR DE COMPÉTENCE

La Métropole conduit une combinaison d'actions dans ses différents secteurs de compétence, axées sur la transition et l'attractivité et la structuration du territoire, permettant d'asseoir son rôle d'investisseur sur le territoire et également d'acteur de proximité au bénéfice des usagers et du service public.

A - UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION

1 - Espace public et mobilité : 73,18 M€ en fonctionnement et 146,44 M€ en investissement (dont 8,43 M€ de reports)

- En fonctionnement, les dépenses concernent principalement :

- l'entretien et la maintenance des terrains, voiries, bâtiments et matériels autres que les véhicules pour 3,81 M€,
- l'énergie (éclairage public et signalisation lumineuse routière) et les fournitures diverses pour 3,27 M€,
- les dépenses de mutualisation ascendante au titre de la mise à disposition des services techniques et espaces verts - voirie des communes pour 2,76 M€,
- les frais divers nécessaires au bon fonctionnement du service intégrant l'eau et l'énergie des pôles de proximité, les fournitures de voirie, les vêtements de travail, le nettoyage des locaux, ... pour 2,05 M€,
- des prestations de services pour 1,9 M€ (traitement des déchets sur l'espace public, balayage, propreté, etc),
- le contrat de prestations de la fourrière automobile pour 0,97 M€,
- les contributions au TE63 pour 0,49 M€,
- les locations de matériels (nacelles pour l'essentiel) et de véhicules pour la viabilité hivernale pour un total de 0,47 M€,
- la gestion et l'entretien du parc de véhicules par le service garage pour 2,95 M€, dont 1,27 M€ de carburant, 0,48 M€ de fournitures et pièces détachées, 0,63 M€ de locations, entretien et réparations sur matériel roulant et bâtiment, 0,52 M€ de mutualisation ascendante, frais généraux et de personnel, 0,04 M€ d'étude pour la prévention des risques routiers, etc

S'y ajoutent les contributions au SMTC (19,86 M€) et au Syndicat Mixte de l'Aéroport (1,02 M€), la subvention versée au budget annexe Parcs et aires de stationnement (0,35 M€) ainsi que la masse salariale (33,29 M€).

- En investissement, les dépenses de gros entretien et d'aménagement de l'espace public représentent 48,25 M€.

Ainsi, 19,5 M€ sont consacrés aux travaux de gros entretien de voirie sur l'ensemble des communes et au renouvellement de matériel (interventions de proximité, nettoyage, mobilier urbain, végétalisation, etc), aux travaux d'ouvrage d'art, d'éclairage, de signalisation et de jalonnement, ainsi qu'aux fonds de concours pour les travaux d'éclairage public réalisés par TE63.

S'y ajoutent 24,4 M€ d'opérations d'envergure plus conséquente, en phase d'étude ou de travaux, avec notamment :

- le pont de l'Etang à Châteaugay,
- l'aménagement de l'avenue A.Rouzaud de la vallée de Royat, ainsi que la réhabilitation du mur de la rue Phelut,
- l'aménagement du quartier Marc Bloch, la rue Blaise Pascal et la passerelle sur la voie verte à Cournon,
- l'avenue du Stade à Beaumont,
- l'avenue du Mont-Dore à Ceyrat
- le viaduc Saint- Jacques, l'aménagement des abords du collège Roger Quillot, de la place des Carmes, de la place Regensburg et du triangle Fleury-Paulines-Lafayette à Clermont-Ferrand,
- la route de Nohanent à Blanzat,
- le chemin du Chambon à Pont-du-Château
- etc.

Les travaux d'assainissement pluvial liés à ces projets s'élèvent quant à eux à 4,3 M€.

Ces dépenses sont complétées par un volet mobilité de 97,79 M€ avec la mise en œuvre du schéma cyclable métropolitain pour 4,7 M€, en plus des dépenses intégrées dans des opérations, et 93,1 M€ dans le cadre du projet InspiRe et du schéma multimodal de circulations.

Enfin 0,39 M€ sont prévus pour le garage et correspondant à du remplacement de matériels ainsi qu'à l'aménagement des locaux du service.

2 - Urbanisme et habitat : 6,5 M€ en fonctionnement et 19,8 M€ en investissement (dont 1,87 M€ de reports)

- En fonctionnement :

- 0,18 M€ pour l'urbanisme (honoraires géomètres, parutions légales, frais d'actes et constats d'huissiers, externalisation ADS, mission d'accompagnement des communes pour l'application du RLPI, urbaniste conseil Projet Partenarial (PPA) Saint-Jean / Le Brézet, etc),
- 0,44 M€ pour les aires d'accueil des gens du voyage (marché pour la gestion des aires d'accueil, réparations, énergie et fluides, fournitures, cotisations, etc),
- 0,27 M€ pour l'ANRU (poursuite des actions autour de la mémoire sur les 3 quartiers, de la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination Urbaine dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain, animation OPAH, Maisons de projet, etc),
- 0,2 M€ pour le programme d'intérêt général, 0,19 M€ pour le service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH), 0,03 M€ pour l'appel à manifestation d'intérêt « Logement d'abord », 0,16 M€ pour le PLH, dont 0,08 M€ pour la réalisation d'une étude bilan du PLH DAP, et 0,13 M€ de cotisations et subventions diverses (adhésion au fichier partagé Bailleurs sociaux et au CRDSU - Labo Cités, subventions annuelles ADIL, SIAO et AURA HLM),
- 0,84 M€ pour la compétence FSL,
- 0,68 M€ pour la politique de la ville (contrat de ville, subventions, frais de communication) et 0,06 M€ pour la téléalarme,
- 3,32 M€ de masse salariale.

- En investissement :

- 4,52 M€ sont dédiés à l'urbanisme

En plus des 2,75 M€ de participation à l'EPF Auvergne sur le foncier (remboursement d'annuités), 0,63 M€ sont affectés aux acquisitions portées en direct par la métropole, 0,33 M€ à la réalisation de documents d'urbanisme (PLUi, PLU des communes), 0,35 M€ aux raccordements électriques de plus de 100 mètres linéaires pour les constructions nouvelles, 0,15 M€ à la réalisation d'études pollution, faune / flore et environnementale et de travaux d'enfouissement de réseaux dans le cadre de l'aménagement du quartier Saint-Jean / Le Brézet, 0,25 M€ à la définition de principes ou scénarios programmatiques sur les secteurs La Pardieu / SMTC et Banque de France, 0,04 M€ à la réalisation du document de gestion du site patrimonial remarquable de Clermont centre et 0,02 M€ à la finalisation d'études complémentaires pour le site de Cataroux.

- Les dépenses de l'habitat, de la rénovation urbaine et la politique de la ville s'élèvent à 15,27 M€.

Il s'agit de fonds de concours pour 8,83 M€, notamment dans le cadre :

- de la production de logements sociaux publics (3,51 M€),
- de l'aide à la pierre (1,67 M€),
- du programme d'intérêt général (0,87 M€),
- de la réhabilitation thermique (0,7 M€),
- des reconstructions dans le cadre de l'ANRU (1,79 M€),
- et de la convention de gestion de la téléalarme avec le Département (0,29 M€).

5,33 M€ sont prévus pour la poursuite du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain – NPRU, dont :

- 3,15 M€ d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre des Traités de Concession d'Aménagement – TCA sur les quartiers Saint-Jacques et Les Vergnes,
- 0,14 M€ d'études pour le quartier Les Vergnes et 0,12 M€ pour celui de Saint-Jacques,
- 1,88 M€ d'études, acquisitions et travaux pour le quartier de la Gauthière,
- et 0,04 M€ de frais connexes (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de trois études de sûreté et de sécurité publique, accompagnement des habitants, actualisation des maquettes, ...),

de même que 0,22 M€ pour la requalification du parc privé sur le programme d'intérêt général, et 0,06 M€ d'études en vue de la réhabilitation thermique des copropriétés.

Enfin, 0,6 M€ sont inscrits pour des études et aménagements de terrains sur les aires d'accueil des gens du voyage, 0,2 M€ pour les prêts octroyés dans le cadre de la compétence FSL et 0,04 M€ de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du local mis à disposition de l'association Centre de Loisirs Jeunes dont l'activité s'inscrit dans les objectifs du Contrat de Ville.

3 - Energie, climat, biodiversité, cycle de l'eau : 4,97 M€ en fonctionnement et 7,12 M€ en investissement (dont 2,49 M€ de reports)

- En fonctionnement :

➤ 1,92 M€ sont alloués au développement durable et à l'énergie, dont :

- 0,23 M€ pour la qualité de l'air et la mobilité urbaine (cotisations ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, ACOUCITE et Alliance qualité de l'air, contribution pour infrastructures de recharge des véhicules électriques, subventions ATMO et manifestations, étude axes de circulation, etc)
- 0,27 M€ dans le cadre de la stratégie et de l'animation (mission d'accompagnement à la révision du STEE, appui à l'actualisation du BEGES, organisation semaines européennes du développement durable, conception boîte à outil participation citoyenne, animations scolaires, cotisations et subventions),
- 0,23 M€ pour le Plan biodiversité, dont 0,08 M€ d'études (foncier forestier, plan de gestion ENS, etc) et 0,14 M€ de subventions (conventions pluriannuelles d'objectifs, UCA, etc),
- 0,44 M€ pour les réseaux de chaleur et gaz (contrôle des DSP, AMO gaz, étude autoconsommation collective subvention ADHUME, prise en charge solde déficitaire DSP Champratel)
- 0,69 M€ pour la masse salariale des agents de la direction,
- 0,06 M€ pour les autres dépenses qui concernent principalement les circuits de randonnée et des actions de communication.

➤ 3,05 M€ sont consacrés au cycle de l'eau, avec principalement :

- la masse salariale des agents de la direction du cycle de l'eau affectés sur le budget principal pour 0,06 M€,
- 2,04 M€ de contribution reversée au budget annexe Régie autonome de l'assainissement au titre des eaux pluviales,
- l'entretien des réseaux d'assainissement pluvial, bassins d'orage, bornes incendie et rivières, ainsi que la prévention des inondations pour 0,8 M€,
- 0,02 M€ de subventions et 0,02 M€ de remboursement au budget annexe Régie autonome de l'eau potable au titre des analyses rivières.

- En investissement :

➤ 3,88 M€ concernent le développement durable et l'énergie

- le volet développement des énergies renouvelables intègre principalement le dispositif « Contrat d'objectif territorial Chaleur + Demain » pour 2,34 M€, auquel s'ajoute le Fonds Air Bois à hauteur de 0,1 M€,
- 1,2 M€ sont prévus pour les réseaux d'énergie, dont 0,72 M€ sur le réseau de chaleur du quartier Saint

Jacques et de ses environs (Clauvae) et 0,48 M€ d'études et acquisition pour de nouveaux projets de réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain,

- 0,2 M€ sont inscrits sur le volet Biodiversité, dont 0,14 M€ d'études pour la Maison de la nature et de l'environnement, 0,02 M€ sur l'Espace Naturel Sensible des Côtes, 0,05 M€ sur le projet de Ceinture verte,
- les autres dépenses sont consacrées aux infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, à l'acquisition de matériels dans le cadre du déploiement de la ZFE et aux chemins de randonnée pour un total de 0,05 M€.

➤ 3,24 M€ sont prévus pour le cycle de l'eau.

Ce montant comprend :

- 0,78 M€ pour les projets sur les bassins d'orage (Fontgiève, Marc Bloch, Romagnat, etc),
- 0,98M€ pour le raccordement BSR ZAC des Sauzes
- la renaturation des cours d'eau (1,2 M€) et les travaux sur rivières couvertes (0,07 M€),
- l'achat et les travaux de pose des bornes incendies (0,11 M€),
- le schéma directeur pluvial et le système d'alerte local aux crues (0,09 M€),
- etc.

Une partie de ces dépenses est couverte par la taxe GEMAPI.

B - UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

1 - Économie, emploi, enseignement supérieur et recherche : 8,07 M€ en fonctionnement et 16,09 M€ en investissement (dont 0,49 M€ de reports)

- En fonctionnement :

➤ 3,76 M€ sont consacrés au développement économique et à l'accompagnement des entreprises avec notamment :

- 0,23 M€ de contribution au Biopôle et 0,93 M€ de subventions aux budgets annexes (EVE, ADIV et ancien Centre routier du Brezet),
- 0,12 M€ dédiés à l'économie sociale et solidaire (subventions CISCA, CRESS AURA, France Active, URSCOP, Concordia, etc),
- 0,65 M€ de subventions et contributions pour l'entrepreneuriat, les structures d'aide à la création d'entreprise et intervenant dans le domaine de la transition écologique, les industries culturelles et créatives et le numérique,
- 0,23 M€ pour les prestations de services, frais de colloques, cotisations et abonnements (relations internationales, trophée des entreprises, campagne entreprises innovantes, semaine Orbimob, abonnements atelier économique et solution de veille documentaire et commerciale, site internet, ateliers 2Tonnes, session sur l'économie circulaire, etc),
- 0,05 M€ affectés à des études (stratégie aménagement commercial métropolitain, AMO sur DSP Clermont Communauté Networks),
- 0,49 M€ sur les zones d'activités économiques (travaux d'entretien, maintenance de la vidéoprotection et de la fibre, énergie, etc),
- 0,07 M€ pour la production de contenus éditoriaux et autres annonces et frais de communication,
- 0,37 M€ de mutualisation ascendante Relations européennes et internationales et Centre de Supervision Urbain
- la masse salariale qui s'élève à 0,62 M€.

➤ 1,9 M€ sont dédiés à la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, dont :

- 1,43 M€ de subventions pour le fonctionnement de l'écosystème d'innovation ESRI, mais également le

soutien aux projets partenariaux, le programme I-SITE, l'appel à projet recherche - action, le soutien aux dynamiques collaboratives publiques - privées, le soutien aux projets de la Clermont Innovation Week - CIW, l'accompagnement des acteurs de la diffusion de la culture scientifique, etc

- la masse salariale : 0,4 M€,
- 0,07 M€ de frais divers type frais de réception, communication et contrats de prestations.

➤ 2,41 M€ sont prévus pour l'emploi, l'insertion et la solidarité et correspondent à la subvention d'équilibre versée à l'ancien budget annexe du PLIE désormais renommé budget annexe des Solidarités, avec un périmètre élargi intégrant notamment la gestion du fonds d'aide aux jeunes et de la prévention spécialisée jusqu'alors comptabilisée sur le budget principal.

- En investissement :

➤ L'accompagnement des entreprises dispose de 13,14 M€ correspondant principalement :

- à des études, acquisitions et travaux dans les zones d'activités économiques, le plus souvent confiés par mandat à la SPL Clermont Auvergne, pour 4,89 M€ (dont 1,23 M€ d'avances aux budgets annexes dédiés Parc Logistique, Sarliève nord et L'Eminée, 1,46 M€ sur la requalification de la zone de Lempdes, 2,02 M€ sur la requalification de la zone de Cournon - Le Cendre, 0,03 M€ sur la zone de Saint-Genès Champanelle et 0,15 M€ d'acquisition sur la zone des Gravanches), et à des études diverses pour 0,1 M€,
- à des travaux d'animation et gestion des zones pour 2,51 M€ (travaux de sécurisation et de rénovation de chaussées et trottoirs, marquage routier et signalisation, entrées charretières, passages piétons, etc), et au titre du plan de sûreté (vidéoprotection) pour 0,22 M€,
- au versement d'une participation de 2,15 M€ pour la ZAE la Fontanille et, plus largement, aux travaux TE63 sur les zones d'activités économiques concédées pour 0,31 M€,
- au versement de fonds de concours dans le cadre de l'opération « Coup de pouce » (soutien aux activités de proximité), du plan verdissement de la flotte automobile pour les entreprises, du Fonds Métropolitain Entrepreneuriat, du projet Cataroux et de l'économie sociale et solidaire (soutien du réseau Tiers lieux, développement des entreprises coopératives) pour un montant total de 1,68 M€,
- à l'allocation de 1,1 M€ au fonds d'investissement industriel sur les travaux du site ACC-M,
- à 0,13 M€ de prises de participations dans le cadre du développement des entreprises coopératives et de la transformation digitale des PME-PMI.

➤ 2,95 M€ sont affectés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et correspondent à des fonds de concours (I-SITE pour 0,5 M€, fonds métropolitain d'innovation pour 0,1 M€, CPER et grands projets pour 1,35 M€, Campus Trudaine pour 0,7 M€, Innovation et recherche et développement pour 0,3 M€).

2 - Culture, sport, tourisme, Métropole intelligente : 45,12 M€ en fonctionnement et 80,82 M€ en investissement (dont 9,39 M€ de reports)

- En fonctionnement :

➤ Une somme de 17,77 M€ est allouée au sport et correspond pour l'essentiel :

- aux frais de fonctionnement des équipements sportifs en termes d'énergie, acquisitions de fournitures et produits pour 3,69 M€,
- aux partenariats pour 0,86 M€,
- aux frais d'entretien et maintenance courants des terrains, équipements et bâtiments pour 0,7 M€,
- aux frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,44 M€,
- aux autres frais occasionnés pour 0,63 M€, dont 0,38 M€ d'assurance dommage ouvrage pour l'extension du stade Gabriel Montpied,
- à la masse salariale (équipements sportifs terrestres et nautiques, administration) pour 9,62 M€,
- et aux subventions et bourses d'accompagnement individuel versées pour 1,84 M€.

➤ 24,64 M€ sont consacrés à la culture et comprennent notamment :

- les frais de fonctionnement des différents équipements culturels en termes d'énergie et acquisitions de fournitures, petit équipement et produits pour 1,28 M€,
- des prestations diverses pour 0,81 M€ (liées principalement aux nouvelles expositions, à la recherche documentaire et à la conservation des œuvres dans les musées, à la location de matériels, aux transports de biens et aux intervenants extérieurs dans les bibliothèques et au Conservatoire),
- les frais d'entretien et maintenance courants des équipements et bâtiments pour 0,42 M€,
- les frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,37 M€,
- les publications et frais de communication pour 0,23 M€,
- l'assurance dommage ouvrage liées à la construction de la Bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu pour 0,17 M€,
- les subventions aux associations et autres partenaires, les bourses et prix et la contribution à l'ESACM pour un montant total de 4 M€,
- et la masse salariale (bibliothèques, musées, Conservatoire à Rayonnement Régional, administration) pour 17,35 M€.

➤ 2,32 M€ sont consacrés au tourisme, avec :

- la délégation de service public confiée à la SPL Tourisme pour 1,82 M€,
- le versement de subventions à divers acteurs du tourisme pour 0,09 M€,
- les cotisations SIT63 et EHTTA pour 0,07 M€,
- 0,04 M€ alloués au Fonds Ingénierie Tourisme Responsable pour la participation aux frais de classement et labellisation des hébergements touristiques ainsi que des prestations d'accompagnement des professionnels (diagnostic, plan action, montage des dossiers de subvention, etc),
- la contribution annuelle au GIP Gergovie pour 0,02 M€,
- les autres frais divers occasionnés pour 0,03 M€ (entretien signalétique touristique, maintenance plateforme déclaration Taxe de séjour, ...),
- et la masse salariale pour 0,25 M€.

➤ Enfin, un montant de 0,39 M€ est affecté aux projets Métropole intelligente : masse salariale (0,34 M€), prestations pour le déploiement de Proximité et l'intégration des communes dans le portail ICI, mission d'études Data / process et accompagnement juridique des projets DPPI, organisation d'événements inclusion numérique et animation réseau territorial, adhésion aux réseaux Open Data France et les Interconnectés, séminaires, etc (0,05 M€).

- En investissement :

➤ Le sport dispose d'une enveloppe de 33,9 M€ ; ces crédits comprennent :

- les études et travaux d'extension du stade Gabriel Montpied pour 30,95 M€,
- le solde de l'opération de réhabilitation du centre aquatique des Hautes Roches à Chamalières pour 0,05 M€,
- des études, travaux divers et acquisitions de matériels pour :
 - ✓ les équipements nautiques à hauteur de 0,72 M€, dont 0,03 M€ d'étude pour la récupération des eaux, 0,03 M€ de matériel de caisse, 0,28 M€ plus particulièrement affectés au stade nautique Pierre de Coubertin (reprise de la toiture mobile et travaux sur le bassin ludique pour l'essentiel), 0,17 M€ pour la piscine de Lempdes (fin des travaux et remplacement de la bâche du bassin extérieur, achat d'un robot aspirateur, éclairage du bassin intérieur, ...), 0,07 M€ pour le centre aquatique des Hautes Roches (dont matériel pédagogique scolaire, réfection Parvis), 0,06 M€ pour la piscine Androsace (sonorisation / haut-parleur bassin notamment), de même que pour la piscine Jacques Magnier (changement liner, ...),
 - ✓ les équipements terrestres à hauteur de 1,73 M€, dont 0,1 M€ pour le stade des Gravanches (tondeuse autoportée pour l'essentiel), 1 M€ pour le stade Gabriel Montpied (remplacement terrain synthétique, mises aux normes électriques, matériel divers), 0,1 M€ pour le stadium Jean Pellez (réfection piste d'élan

saut à la perche, matériel sportif pour accueil des manifestations, etc), 0,24 M€ pour le DOJO (création d'un local de stockage, mise en sécurité cheminement, travaux d'étanchéité toiture, matériel sportif, etc) et 0,26 M€ pour la patinoire (matériel scénique et sonorisation, surfaceuse, étude pour travaux de rénovation de la piste, des rambardes, des vestiaires et autres, etc).

➤ 46,45 M€ sont prévus pour la culture et intègrent pour l'essentiel :

- le projet de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu à hauteur de 31,75 M€,
- les réserves mutualisées des musées pour 9,81 M€,
- l'ECP de Durtol pour 0,89 M€,
- 0,57 M€ d'études sur la Cité du Court,
- les acquisitions et restaurations d'œuvres, acquisitions de matériel divers et travaux de gros entretien et réduction des consommations énergétiques des musées qui mobilisent 0,82 M€, auxquels s'ajoutent 0,2 M€ d'étude au titre du plan rénovation musées et 0,06 M€ pour le solde de l'opération d'aménagement de la salle des ex-voto au musée Bargoin,
- les travaux de gros entretien et réduction des consommations énergétiques, la numérisation des fonds documentaires et l'acquisition d'œuvres et de matériels dans les bibliothèques qui s'élèvent à 1,1 M€,
- 0,4 M€ consacrés aux travaux de rénovation du Conservatoire et à l'acquisition d'instruments de musique,
- le versement d'une contribution d'investissement de 0,06 M€ à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole et d'un fonds de concours de 0,35 M€ à la Région au titre de la Halle aux Blés,
- 0,35 M€ de travaux de gros entretien / amélioration des ECP Lempdes, Orcines et Beaumont (charpente, toiture, bardage, ...).

➤ 0,47 M€ sont affectés au tourisme et intégralement consacrés au schéma de signalétique touristique.

C - DÉPENSES TRANSVERSALES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE : 113,61 M€ EN FONCTIONNEMENT ET 84,66 M€ EN INVESTISSEMENT (DONT 1,43 M€ DE REPORTS)

- En fonctionnement :

➤ Les crédits des ressources humaines, tous chapitres confondus, s'élèvent à 6,09 M€, dont :

- 3,71 M€ pour les chèques déjeuner et les charges diverses de personnel,
- 1,22 M€ au titre des indemnités et des formations des élus, ainsi des frais de fonctionnement des groupes d'élus,
- 0,6 M€ de subvention au Comité des Œuvres Sociales,
- 0,38 M€ de versement aux organismes de formation,
- et 0,19 € de mises à disposition individuelles et gratification de stagiaires.

➤ 78,78 M€ sont gérés par la Direction de la stratégie financière, réparties entre 37,64 M€ de dépenses réelles et 41,14 M€ de dépenses d'ordre

En dépenses réelles sont comptabilisés principalement :

- les attributions de compensation pour 4,96 M€,
- la dotation de solidarité communautaire pour 8,1 M€,
- le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour 0,93 M€,
- les reversements de pénalités Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) pour 0,73 M€ (opération équilibrée en dépenses / recettes),
- les taxes foncières, dégrèvements et restitutions de taxes pour 0,58 M€ (dont 0,25 M€ de restitution de TASCOM),
- 0,66 M€ de charges locatives et d'intérêts versées à l'EPF Smaf,
- les autres charges de gestion courante pour 0,3 M€ (frais bancaires, cotisations et créances admises en non valeur ou éteintes pour l'essentiel),
- la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 11,09 M€,

- et les charges d'intérêts pour 10,29 M€.

Les dépenses d'ordre correspondent au virement à la section d'investissement (23,22 M€) et aux dotations aux amortissements des biens, charges financières à répartir et charges exceptionnelles (17,92 M€).

- 4,23 M€ sont alloués à la Direction des actions juridiques et des achats. Ces crédits correspondent principalement :
 - aux frais de fonctionnement courant pour 1,94 M€ (fournitures administratives, frais d'organisation des conseils métropolitains, locations de locaux et charges locatives et de copropriétés, entretien et maintenance des copieurs essentiellement, frais d'affranchissement, contrat d'archivage, etc),
 - à la mutualisation documentation, multimédia et protocole pour 0,34 M€,
 - aux assurances pour 1,19 M€,
 - aux frais d'honoraires, d'actes et de contentieux pour 0,09 M€,
 - aux annonces et insertions pour 0,07 M€,
 - aux indemnités suite à travaux pour 0,58 M€, dont 0,4 M€ liés au projet Inspire.
 - 1,98 M€ sont affectés en propre au patrimoine bâti métropolitain, en plus des crédits déjà ventilés par secteur de compétence ; cette somme comprend essentiellement :
 - les fluides pour le Parvis et les sites du Limousin, de Magellan et de Gergovia pour 0,17 M€,
 - les frais de gardiennage et de nettoyage de ces mêmes bâtiments ainsi que leur entretien courant à hauteur de 0,68 M€ (fournitures, entretien et maintenance, etc),
 - des dépenses de mutualisation (mise à disposition des services techniques des communes) pour 1,13 M€.
 - Un montant de 1,86 M€ est dédié aux usages numériques, avec notamment :
 - 0,15 M€ de contrats de prestations de services (déploiement d'interfaces, intégration d'applications et outils de gestion, développement de nouveaux services, installation de matériels, formations et assistance, etc),
 - 0,97 M€ de maintenance (hotline, assistance utilisateurs, applications, matériels et infrastructures, etc),
 - 0,53 M€ de redevances pour licences informatiques et solutions d'hébergement,
 - 0,14 M€ de frais de télécommunications,
 - 0,02 M€ de cotisations,
 - et 0,03 M€ de fournitures et autres frais divers (cartouches d'encre, etc).
 - La Direction des politiques contractuelles et de l'alliance des territoires bénéficie d'une somme de 1,87 M€, correspondant à des subventions et contributions (notamment Grand Clermont, Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, Agence d'urbanisme Clermont Métropole, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne) et quelques cotisations à hauteur de 1,66 M€, et au projet URBACT - FEMACT pour 0,21 M€.
 - 0,78 M€ sont affectés à la communication, correspondant notamment à des frais de catalogues, imprimés et publications, de publicité, d'annonces et insertions, de foires et expositions, etc.
 - 0,04 M€ sont inscrits pour la Direction du pilotage et de la performance, essentiellement pour des contrats de prestations de services et études (analyses comptables et financières notamment), en plus des crédits de mutualisation ventilés dans les différents secteurs de compétence.
 - 0,16 M€ relèvent de la Direction Générale des Services, dont 0,08 M€ pour le CMSPD au titre de la mutualisation de son animation et 0,02 M€ de prestations et cotisations dans le cadre de la mission DPD.
 - La masse salariale de ces directions transversales s'est élevée à 17,83 M€, dont une partie refacturée dans l'attribution de compensation des communes pour les directions en service commun.
- En investissement :
- Les crédits transversaux de la Direction de la stratégie financière s'élèvent à 78,95 M€ (hors déficit d'investissement reporté de 5,46 M€), dont 41,19 M€ d'opérations réelles et 37,76 M€ d'opérations d'ordre.

- les opérations réelles sont constituées principalement par la taxe d'aménagement reversée aux communes pour 2,7 M€, le remboursement de la part en capital des emprunts pour 21,15 M€, dont 1,94 M€ de remboursement aux communes, et les remboursements anticipés temporaires d'emprunts en vue d'en réduire la charge d'intérêts à hauteur de 17,34 M€,
 - les opérations d'ordre correspondent pour l'essentiel à l'amortissement des subventions perçues pour 2,16 € et aux écritures patrimoniales liées à la gestion de la dette, pour l'essentiel les remboursements anticipés temporaires d'emprunts, pour 35,59 €.
- 1,73 M€ sont affectés en propre au patrimoine bâti, au-delà des investissements affectés aux compétences ; ceux-ci se composent principalement de :
- 0,54 M€ d'études et travaux d'aménagement du site du Limousin (réhabilitation de la conciergerie et réaménagement de locaux, pose de panneaux photovoltaïques, etc),
 - 0,27 M€ pour le Parvis (contrôle d'accès supplémentaire au bâtiment, installation d'un hangar à trottinettes, modification des revêtements de sol et travaux divers liés au plan d'occupation, diagnostic toiture, système de Gestion Technique du Bâtiment / GTB - 1ère tranche, etc),
 - 0,15 M€ d'étude au titre du Schéma Directeur Immobilier et Energétique / SDIE,
 - une enveloppe non encore affectée de 0,73 M€ d'études et travaux en vue de la conservation et de la réduction des consommations énergétiques des bâtiments,
 - 0,05 M€ de matériel et outillage.
- Les dépenses liées aux usages numériques s'élèvent quant à elles à 1,88 M€ et correspondent pour l'essentiel :
- aux licences logiciels et droits d'usage sur la fibre pour 1,2 M€,
 - à l'acquisition de matériels informatiques et de téléphonie pour 0,45 M€,
 - aux levés topographiques et nivellements de précision pour 0,06 M€,
 - à des études pour 0,16 M€ (définition de la stratégie numérique de la collectivité, mise en œuvre de projets visant à la modernisation numérique, cohérence et sécurisation du système d'information, etc).
- 0,24 M€ sont affectés à la Direction des actions juridiques et des achats et comprennent principalement des frais d'insertion (0,08 M€) et l'acquisition de mobilier et autres matériels (0,13 M€).
- Les ressources humaines bénéficient de 0,13 M€, dont 0,07 M€ d'avances remboursables aux agents, 0,03 M€ d'équipements et matériel au titre du plan de déplacement d'entreprise, 0,01 M€ pour le volet santé / prévention et 0,02 M€ de logiciel et droits pour le volet recrutement.
- Enfin, 1,21 M€ sont prévus pour le fonds de soutien métropolitain au profit des communes, auxquels s'ajoutent une participation de 0,2 M€ pour la restructuration du château de Montlosier dans le cadre de la convention « Métropole Porte de Parc » avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et, au titre du CTDD, le versement d'une subvention de 0,3 M€ pour l'enfouissement d'une ligne THT.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget principal d'un montant total de 251 439 495 € en section de fonctionnement et 374 352 462,18 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 - Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2025 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6042	ACHATS DE PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. A.A.M.E)	0,00	0,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 67 291,00	7 02 786,00	688 130,00	688 130,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	7 518 334,00	7 487 869,00	6 270 178,00	6 270 178,00
60621	COMBUSTIBLES	39 525,00	36 924,00	31 000,00	31 000,00
60622	CARBURANTS	1 156 920,00	1 357 240,00	1 279 109,00	1 279 109,00
60623	ALIMENTATION	17 670,00	17 402,00	25 765,00	25 765,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	126 248,00	120 134,00	132 850,00	132 850,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 643 128,00	1 780 081,00	1 679 885,00	1 679 885,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	105 137,00	114 422,00	107 298,00	107 298,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	446 020,00	585 246,00	497 975,00	497 975,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	154 837,00	112 372,00	154 340,00	154 340,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	380 838,00	303 202,00	329 471,00	329 471,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	79 376,00	82 026,00	105 200,00	105 200,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	671 600,00	655 453,00	589 940,00	589 940,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	258 074,00	333 686,00	248 191,00	248 191,00
6078	AUTRES MARCHANDISES	38 595,00	18 373,00	9 000,00	9 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 407 500,00	5 889 372,00	5 799 353,00	5 799 353,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	562 185,00	583 189,00	574 302,00	574 302,00
61351	MATERIEL ROULANT	587 388,00	849 548,00	844 979,00	844 979,00
61358	AUTRES	267 380,00	262 450,00	328 262,00	328 262,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	617 040,00	1 008 440,00	1 178 269,00	1 178 269,00
61521	TERRAINS	668 937,00	606 795,00	729 505,00	729 505,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	620 949,00	477 079,00	578 248,00	578 248,00
615228	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	36 270,00	29 208,00	33 500,00	33 500,00
615231	VOIRIES	3 178 349,00	3 314 062,00	3 184 278,00	3 184 278,00
615232	RESEAUX	547 320,00	631 401,00	553 000,00	553 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	412 176,00	491 710,00	478 675,00	478 675,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	185 912,00	146 779,00	203 147,00	203 147,00
6156	MAINTENANCE	2 068 963,00	1 969 855,00	2 144 869,00	2 144 869,00
6161	MULTIRISQUES	93 651,00	114 096,00	155 250,00	155 250,00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	1 002 500,00	811 310,00	552 000,00	552 000,00
6168	AUTRES	571 950,00	605 740,00	896 676,00	896 676,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	678 937,00	584 124,00	632 300,00	632 300,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	372,00	1 678,00	500,00	500,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	398 970,00	419 844,00	379 000,00	379 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	30 504,00	39 954,00	41 000,00	41 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	348 929,00	292 285,00	418 728,00	418 728,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	329 396,00	385 380,00	357 000,00	357 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	69 285,00	15 902,00	25 620,00	25 620,00
6228	DIVERS	195 207,00	217 296,00	277 970,00	277 970,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	310 225,00	380 541,00	263 094,00	263 094,00
6232	FETES ET CEREMONIES	233,00	31,00		
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	43 710,00	5 120,00	45 100,00	45 100,00
6234	RECEPTIONS	190 353,00	194 374,00	180 780,00	180 780,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	406 225,00	442 429,00	340 000,00	340 000,00
6237	Publications	0,00	16 100,00	12 000,00	12 000,00
6238	DIVERS	456 269,00	445 460,00	501 360,00	501 360,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	89 075,00	88 910,00	97 700,00	97 700,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	7 719,00	1 289,00	7 000,00	7 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	0,00	2 350,00		
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	159 031,00	187 794,00	167 501,00	167 501,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	6 975,00	10 615,00	5 000,00	5 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	88 815,00	90 282,00	91 422,00	91 422,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	157 375,00	157 174,00	141 000,00	141 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	46 693,00	87 175,00	166 898,00	166 898,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	433 401,00	457 445,00	481 920,00	481 920,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	148 744,00	134 512,00	118 340,00	118 340,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	957 708,00	837 657,00	1 063 774,00	1 063 774,00
62872	AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES	0,00	0,00		
628721	non dotés de la personnalité morale	2 078 000,00	2 082 000,00	2 058 000,00	2 058 000,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 415 314,00	1 451 715,00	1 558 654,00	1 558 654,00
62878	A DES TIERS	386 386,00	603 512,00	489 069,00	489 069,00
63512	TAXES FONCIERES	75 700,00	129 200,00	131 900,00	131 900,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	8 400,00	19 114,00	14 700,00	14 700,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	372,00	372,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	4 650,00	6 650,00	6 000,00	6 000,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	72 968,00	76 950,00		
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés			134 616,00	134 616,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	39 628 004,00	41 363 484,00	40 590 591,00		40 590 591,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	3 733 000,00	3 733 000,00	3 757 570,00	3 757 570,00
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00	0,00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	116 000,00	122 888,00	124 000,00	124 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	949 460,00	949 460,00	917 127,00	917 127,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	276 420,00	276 420,00	229 402,00	229 402,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	807 210,00	807 210,00	813 208,00	813 208,00
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES SUR REMUNER	150 000,00	60 000,00	111 600,00	111 600,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	36 739 550,00	36 412 693,00	35 522 954,00	35 522 954,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	409 790,00	409 790,00	365 413,00	365 413,00
64113	NBI	386 750,00	386 750,00	424 630,00	424 630,00
64114	personnel titulaire - Indemnité inflation	0,00	0,00		
64118	AUTRES INDEMNITES	11 734 930,00	11 734 930,00	12 085 962,00	12 085 962,00
64131	REMUNERATIONS	8 209 520,00	8 129 520,00	8 656 411,00	8 656 411,00
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation	0,00	0,00		
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	119 260,00	119 260,00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	385 860,00	385 860,00	449 102,00	449 102,00
64171	Apprentis - Rémunérations	0,00	0,00		
64172	Apprentis - Indemnité inflation	0,00	0,00		
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	8 418 160,00	8 417 890,00	8 408 833,00	8 408 833,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	12 706 360,00	12 706 360,00	14 132 129,00	14 132 129,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	323 300,00	323 300,00	352 854,00	352 854,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	432 500,00	432 500,00	922 699,00	922 699,00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	75 000,00	101 857,00	73 610,00	73 610,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	146 640,00	146 640,00	147 599,00	147 599,00
64731	VERSEES DIRECTEMENT	156 800,00	156 800,00	96 671,00	96 671,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6488	Autres charges	2 805 000,00	2 798 382,00	3 381 750,00	3 381 750,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	89 136 510,00	88 666 510,00	91 028 524,00		91 028 524,00

25/

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur	100 000,00	247 400,00	250 000,00		250 000,00
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscalité	0,00	2 600,00			
739211	Attribution de compensation	4 968 100,00	4 968 100,00	4 960 000,00		4 960 000,00
739212	Dotations de solidarité communautaire	8 104 450,00	8 104 450,00	8 104 450,00		8 104 450,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et	1 155 000,00	1 305 000,00	930 000,00		930 000,00
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	500 000,00	428 120,00	500 000,00		500 000,00
73951	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'	0,00	482 570,00			
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	257 660,00			
7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	0,00	0,00			
7498	AUTRES REVERSEMENTS SUR DOTATIONS ET PARTICIPATION	100 000,00	39 271,00	150 000,00		150 000,00
CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		14 927 550,00	15 835 171,00	14 894 450,00		14 894 450,00
65131	BOURSES	33 000,00	60 000,00	3 000,00		3 000,00
65132	PRIX	0,00	0,00			
65138	AUTRES SECOURS	15 000,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00
6518	DIVERS	0,00	0,00			
65188	Autres	255 000,00	340 600,00	339 356,00		339 356,00
65311	INDENNITES DE FONCTION	831 180,00	831 180,00	831 180,00		831 180,00
65312	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	6 000,00	12 215,00	6 000,00		6 000,00
65313	COTISATIONS DE RETRAITE	85 000,00	85 000,00	85 000,00		85 000,00
65315	FORMATION	50 000,00	41 213,00	50 000,00		50 000,00
653171	COMPENSATION POUR FORMATION	0,00	0,00			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	4 278,00	1 000,00		1 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	8 160,00	1 000,00		1 000,00
6553	SERVICE D'INCENDIE	10 854 500,00	10 854 500,00	11 088 800,00		11 088 800,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 134 600,00	1 144 600,00	1 134 600,00		1 134 600,00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	22 687 688,00	22 682 568,00	23 653 880,00		23 653 880,00
65731	ETAT	0,00	7 500,00			
65733	DEPARTEMENTS	277 700,00	201 000,00	249 000,00		249 000,00
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	134 500,00	183 970,00	135 000,00		135 000,00
657358	AUTRES GROUPEMENTS	100 000,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00
657361	Collectivité de rattachement	0,00	0,00			
657362	Budgets annexes et régies	0,00	0,00			
65736211	non dotés de la personnalité morale	1 738 680,00	2 080 090,00	3 274 035,00		3 274 035,00
65736221	non dotés de la personnalité morale	1 552 655,00	1 587 699,00	409 455,00		409 455,00
657363	CCAS/CIAS	147 300,00	222 834,00	12 792,00		12 792,00
657364	Caisse des écoles	0,00	18 000,00	2 000,00		2 000,00
6573641	AUX BUDGETS ANEXES ET AUX REGIES DOTEES DE LA SEUL	0,00	0,00			
6573643	AUX FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	0,00	0,00			
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	984 440,00	828 953,00	986 990,00		986 990,00
65742	ENTREPRISES	80 000,00	80 000,00	84 000,00		84 000,00
65743	Fermiers et concessionnaires	1 791 724,00	1 808 724,00	2 021 000,00		2 021 000,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	10 028 174,00	10 633 941,00	7 245 287,00		7 245 287,00
6577	REMISES GRAIEUSES	3 150,00	7 593,00	3 150,00		3 150,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	1 500,00	1 500,00			
65818	Autres	667 560,00	866 206,00	911 300,00		911 300,00
65821	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINIST RA	0,00	0,00			
6583	PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	1 072,00			
6585	INTERETS MORATOIRES			1 000,00		1 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	320,00			
65888	AUTRES	104 499,51	719 538,51	533 510,00		533 510,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		53 566 850,51	55 428 254,51	53 177 335,00		53 177 335,00
65861	FRAIS DE PERSONNEL	0,00	0,00	247 400,00		247 400,00
65862	MATERIEL,EQUIPEMENT ET FOURNITURES	2 000,00	2 800,00	4 000,00		4 000,00
CHAPITRE 6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS		2 000,00	2 800,00	251 400,00		251 400,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	5 248 000,00	6 178 924,00	9 585 000,00		9 585 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100 000,00	614 000,00	416 000,00		416 000,00
661131	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 248 000,00	1 248 000,00	276 500,00		276 500,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITE	10 000,00	9 600,00	10 000,00		10 000,00
6688	AUTRES	0,00	55 476,00			
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		6 606 000,00	8 106 000,00	10 287 500,00		10 287 500,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	86 400,00	85 310,00	65 450,00		65 450,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		86 400,00	85 310,00	65 450,00		65 450,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		203 953 314,51	209 487 529,51	210 295 250,00		210 295 250,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 254 435,00	19 995 742,00	23 224 313,00		23 224 313,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 254 435,00	19 995 742,00	23 224 313,00		23 224 313,00
6688	AUTRES	0,00	0,00			
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	1 504 312,63			
6761	DIFFERENCES SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFEREES E	0,00	360 089,09			
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	16 698 265,00	17 705 965,00	17 743 652,00		17 743 652,00
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	738 200,00	738 200,00	91 780,00		91 780,00
6815	DOT.AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	200 000,00	200 000,00			
6817	DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	48 426,00			
6862	DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	84 500,00	84 500,00	84 500,00		84 500,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		17 720 965,00	20 641 492,72	17 919 932,00		17 919 932,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		40 975 400,00	40 637 234,72	41 144 245,00		41 144 245,00
TOTAL DEPENSES		244 928 714,51	250 124 764,23	251 439 495,00		251 439 495,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 200 215,51	1 200 215,51	6 418 546,76		6 418 546,76
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 200 215,51	1 200 215,51	6 418 546,76		6 418 546,76
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	499 390,00	499 390,00	224 862,00		224 862,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DES S ET PREVOYANCE	0,00	0,00			
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		499 390,00	499 390,00	224 862,00		224 862,00
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	691 280,00	652 007,00	848 586,00		848 586,00
70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	0,00	0,00			
70384	FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	1 148 200,00	1 148 200,00	1 000 000,00		1 000 000,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	80 000,00	417 780,00	294 020,00		294 020,00
704	TRAVAUX	354 500,00	495 500,00	360 000,00		360 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	468 640,00	504 840,00	470 380,00		470 380,00
70631	A CARACTERE SPORTIF	1 742 000,00	1 747 000,00	1 915 000,00		1 915 000,00
706888	Autres	500,00	500,00	800,00		800,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	15 000,00	15 000,00	7 000,00		7 000,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	446 940,00	250 500,00	244 000,00		244 000,00
70841	à la collectivité de rattachement	0,00	0,00			
708421	non dotés de la personnalité morale	1 889 000,00	2 044 400,00	1 578 000,00		1 578 000,00
70845	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	130 215,00	243 585,00	108 750,00		108 750,00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	734 610,00	742 900,00	740 200,00		740 200,00
70872	PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES	0,00	0,00			
708721	non dotés de la personnalité morale	181 000,00	181 000,00	174 000,00		174 000,00
70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	846,00	113 795,00	48 610,00		48 610,00
70878	PAR DES TIERS	105 980,00	115 522,00	112 100,00		112 100,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	325 334,00	322 334,00	323 480,00		323 480,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		8 314 045,00	8 994 863,00	8 224 926,00		8 224 926,00
73211	Attribution de compensation	19 915 160,00	19 915 160,00	19 981 000,00		19 981 000,00
73221	FNGIR	2 812 000,00	2 812 000,00	2 812 000,00		2 812 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	500 000,00	428 120,00	500 000,00		500 000,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et taxe d'habit.	57 047 000,00	56 507 000,00	55 360 000,00		55 360 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	30 845 000,00	30 845 000,00	29 810 000,00		29 810 000,00
CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES		111 119 160,00	110 507 280,00	108 463 000,00		108 463 000,00
73111	Impôts directs locaux	58 109 800,00	59 056 800,00	61 443 000,00		61 443 000,00
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	0,00	0,00			
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	5 640 000,00	5 640 000,00	6 500 000,00		6 500 000,00
73114	IMPOSITION FORFAIT, SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	2 300 000,00	2 300 000,00	2 500 000,00		2 500 000,00
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	440 970,00			
73136	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la	1 000 000,00	1 000 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00
731721	Taxe de séjour	1 900 000,00	1 900 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00
CHAPITRE 731 - FISCALITE LOCALES		68 949 800,00	70 337 770,00	74 143 000,00		74 143 000,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	10 930 000,00	10 886 680,00	10 908 660,00		10 908 660,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	20 210 000,00	20 533 410,00	20 137 000,00		20 137 000,00
744	FCTVA	575 700,00	575 700,00	569 000,00		569 000,00
74611	DGD	0,00	0,00			
74713	FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION	40 000,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00
74718	AUTRES	721 045,00	1 140 075,00	1 072 045,00		1 072 045,00
7472	REGIONS	150,00	93 010,00			
7473	DEPARTEMENTS	4 642 400,00	4 646 880,00	3 109 000,00		3 109 000,00
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	17 000,00	17 000,00			
74758	AUTRES GROUPEMENTS	78 000,00	78 000,00	78 000,00		78 000,00
74771	FONDS SOCIAL EUROPEEN	0,00	20 240,00			
74772	FEDER	128 000,00	92 040,00	150 000,00		150 000,00
74784	CCAS ET CAISSE DES ECOLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00
74788	AUTRES	0,00	0,00			
747888	AUTRES	127 258,00	118 368,00	97 027,00		97 027,00
748312	D.C.R.T.P	1 249 000,00	1 241 740,00	1 171 000,00		1 171 000,00
74832	ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECON	1 249 000,00	1 238 220,00	1 453 700,00		1 453 700,00
74833	ETAT - COMPENS,AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES	70 300,00	70 300,00	72 000,00		72 000,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation	71 400,00	71 400,00	37 000,00		37 000,00
748388	AUTRES	11 961 000,00	11 667 290,00	11 990 900,00		11 990 900,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		52 170 253,00	52 630 353,00	50 985 332,00		50 985 332,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	394 820,00	451 020,00	116 628,00		116 628,00
755	DEBITS ET PENALITES PERçUS	0,00	2 590,00			
756	LIBERALITES ReçUES	0,00	0,00			
75813	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONN	310 750,00	427 750,00	280 000,00		280 000,00
75821	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARAT.ADMINISTRATIF	0,00	0,00			
7584	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00			
75888	AUTRES	238 240,00	920 240,00	190 010,24		190 010,24
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		943 810,00	1 801 600,00	586 638,24		586 638,24
76232	PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	3 500,00	3 500,00	1 100,00		1 100,00
CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS		3 500,00	3 500,00	1 100,00		1 100,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	740,00	523 860,00	230 000,00		230 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 864 401,72			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		740,00	2 388 261,72	230 000,00		230 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		243 200 913,51	248 363 233,23	249 277 405,00		249 277 405,00
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS(NEGATIVE)REPRISES AU	0,00	0,00			
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	1 727 801,00	1 727 801,00	2 162 090,00		2 162 090,00
7811	REP.SUR AMO.DES IMMO.INCORPOR. ET CORPOR.	0,00	0,00			
7815	REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION	0,00	0,00			
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	33 730,00			
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00			
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 727 801,00	1 761 531,00	2 162 090,00		2 162 090,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 727 801,00	1 761 531,00	2 162 090,00		2 162 090,00
TOTAL RECETTES		244 928 714,51	250 124 764,23	251 439 495,00		251 439 495,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	37 933 847,23	37 933 847,23	5 462 329,08		5 462 329,08
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	37 933 847,23	37 933 847,23	5 462 329,08		5 462 329,08
10222 F.C.T.V.A.	200,00	200,00			
10226 TAXE D'AMENAGEMENT	4 400 000,00	4 700 000,00	2 700 000,00		2 700 000,00
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 400 200,00	4 700 200,00	2 700 000,00		2 700 000,00
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	14 000,00			
13362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	280 760,00	280 760,00			
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	280 760,00	294 760,00			
1641 EMPRUNTS EN EUROS	16 400 000,00	16 720 000,00	19 212 172,00		19 212 172,00
16451 REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	18 245 000,00	17 343 700,00		17 343 700,00
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	106,00	106,00	100,00		100,00
168741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	6 216 000,00	6 216 000,00	2 164 697,00		2 164 697,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	40 861 106,00	41 181 106,00	38 720 669,00		38 720 669,00
202 FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	323 700,00	302 924,68	187 000,00	59 086,32	246 086,32
2031 FRAIS D'ETUDES	10 050 200,00	11 757 013,26	11 227 526,00	2 097 062,73	13 324 588,73
2033 FRAIS D'INSERTION	87 000,00	94 000,00	70 000,00	10 988,01	80 988,01
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	723 600,00	1 480 149,06	784 000,00	437 254,87	1 221 254,87
2088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	7 976,80	20 000,00		20 000,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 184 500,00	13 642 063,80	12 288 526,00	2 604 391,93	14 892 917,93
204111 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5 000 000,00	1 150 000,00	1 400 000,00	350 000,00	1 750 000,00
204122 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	350 000,00		350 000,00
204131 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	150 000,00	220 636,60	150 000,00	141 500,00	291 500,00
204132 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300 000,00	0,00	630 000,00		630 000,00
2041411 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	50 000,00	0,00	1 200 000,00		1 200 000,00
2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 240 000,00	1 801 612,00	1 035 000,00	649 908,30	1 684 908,30
2041512 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00			
2041581 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	8 400,00	8 400,00	8 500,00		8 500,00
2041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 937 223,00	2 307 953,00	5 805 029,00		5 805 029,00
204181 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	110 000,00	70 000,00	60 000,00		60 000,00
204182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 715 000,00	4 598 254,95	5 015 450,00	899 761,40	5 915 211,40
20421 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 524 100,00	703 219,06	1 652 500,00	62 666,87	1 715 166,87
20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 994 400,00	5 154 910,00	6 215 950,00	178 687,00	6 394 637,00
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	18 529 123,00	16 014 985,61	23 522 429,00	2 282 523,57	25 804 952,57
2111 TERRAINS NUS	1 166 000,00	1 204 531,00	243 500,00		644 320,00
2112 TERRAINS DE VOIRIE	2 494 424,00	2 581 410,42	3 613 081,00	309 292,80	3 922 373,80
2113 TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	0,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2115 TERRAINS BATIS	0,00	50 000,00	22 000,00		22 000,00
2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15 000,00	12 000,00	15 000,00		15 000,00
21311 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	0,00			
21351 BATIMENTS PUBLICS	1 600,00	4 607,71	53 000,00	2 165,12	55 165,12
2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	307 569,00	25 000,00	306 249,43	331 249,43
2151 RESEAU DE VOIRIE	0,00	0,00			
21533 RESEAUX CABLES	26 400,00	26 400,00	26 400,00		26 400,00
21538 AUTRES RESEAUX	978 000,00	788 102,03	1 150 000,00	135 695,54	1 285 695,54
215731 MATERIEL ROULANT	1 940 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00		1 940 000,00
215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	160 000,00	212 413,47	200 000,00	2 339,04	202 339,04
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	412 000,00	730 640,21	522 300,00	67 882,17	590 182,17
21621 Biens sous-jacents	128 800,00	33 121,00	322 000,00	5 232,00	327 232,00
21622 Dépenses ultérieures immobilisées	100 000,00	90 944,20	79 000,00	17 835,60	96 835,60
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	1 188 400,00	481 599,75	383 000,00	2 550,25	385 550,25
21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	335 000,00	326 128,60	380 000,00	23 529,00	403 529,00
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	493 800,00	704 646,81	1 056 300,00	75 533,65	1 131 833,65
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	1 482 780,00	327 982,09	3 101 300,00	23 167,39	3 124 467,39
2185 MATERIEL DE TELEPHONIE	40 000,00	43 970,00	40 000,00	1 218,00	41 218,00
2188 AUTRES	1 303 370,00	1 029 286,99	2 964 010,00	35 844,62	3 322 452,62
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 265 574,00	10 935 353,28	16 135 891,00	1 772 452,61	17 908 343,61
2312 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	715 000,00	1 069 417,16	1 737 000,00	98 305,09	1 835 305,09
2313 CONSTRUCTIONS	47 036 833,00	53 697 955,67	54 792 388,00	9 072 832,98	63 865 220,98
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	72 613 282,00	76 087 644,38	118 904 488,00	8 068 804,92	126 973 292,92
2316 RESTAURATION DES biens historiques et culturels	80 000,00	264 309,60	120 000,00	120 000,00	240 000,00
2317 IMMO. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	0,00	0,00			
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	1 584 500,00	1 836 782,52	3 453 437,00	59 000,00	3 512 437,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	5 944 735,00	7 254 007,00	13 967 000,00		13 967 000,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	127 974 350,00	140 210 116,33	192 974 313,00	17 418 942,99	210 393 255,99
261 TITRES DE PARTICIPATION	240 000,00	55 000,00	130 000,00		130 000,00
CHAPITRE 26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTIC.	240 000,00	55 000,00	130 000,00		130 000,00
2745 AVANCES REMBOURSABLES	1 531 996,14	1 275 616,14	1 293 729,00		1 293 729,00
2748 AUTRES PRETS	200 000,00	200 000,00	200 000,00		200 000,00
27638 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	2 200 000,00	2 276 470,00	2 750 000,00		2 750 000,00
2764 CREANCES SUR DES PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT	625 000,00	0,00			
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 556 996,14	3 752 086,14	4 243 729,00		4 243 729,00
458117 OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	84 000,00	84 000,00	65 000,00		65 000,00
CHAPITRE 458117 - OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME DEP	84 000,00	84 000,00	65 000,00		65 000,00
458122 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	0,00	0,00	190 000,00		190 000,00
CHAPITRE 458122 - OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	0,00	0,00	190 000,00		190 000,00
458126 OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT	0,00	0,00			
CHAPITRE 458126 - OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT	0,00	0,00			
458127 OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD	0,00	0,00			
CHAPITRE 458127 - OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD	0,00	0,00			
458128 OP SOUS MANDAT SMTC MARCOMBE DEP	0,00	0,00			
CHAPITRE 458128 - OP SOUS MANDAT SMTC MARCOMBE DEP	0,00	0,00			
458129 OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF	1 490 980,00	352 000,00			
CHAPITRE 458129 - OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF	1 490 980,00	352 000,00			
458130 OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE	0,00	0,00			
CHAPITRE 458130 - OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE	0,00	0,00			
458131 OP SOUS MANDAT - VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	144 000,00	144 000,00	445 600,00	12 676,00	458 276,00
CHAPITRE 458131 - OP SOUS MANDAT - VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	144 000,00	144 000,00	445 600,00	12 676,00	458 276,00
458132 OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38	16 730,00	16 730,00			
CHAPITRE 458132 - OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38	16 730,00	16 730,00			
458133 OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE CHANTERANNE	0,00	25 975,00			
CHAPITRE 458133 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE CHANTERANNE	0,00	25 975,00			
458134 OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS			1 534 423,00		1 534 423,00
CHAPITRE 458134 - OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS			1 534 423,00		1 534 423,00
458135 OP SOUS MANDAT - CD63 AV DU MONT DORE A CEYRAT			105 342,00		105 342,00
CHAPITRE 458135 - OP SOUS MANDAT - CD63 AV DU MONT DORE A CEYRAT			105 342,00		105 342,00
458136 OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT			34 584,00		34 584,00
CHAPITRE 458136 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT			34 584,00		34 584,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES	259 962 166,37	269 342 223,39	298 552 835,08	24 090 987,10	322 643 822,18

28/

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
13911	SUB. TRANSF CPTÉ RES. ETAT, ETAB. NAT.	600 934,00	600 934,00	788 122,00		788 122,00
13912	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. REGIONS	200 853,00	200 853,00	244 553,00		244 553,00
13913	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. DEPARTEMENTS	138 648,00	138 648,00	180 758,00		180 758,00
139141	SUBV TRANSF CPTÉ RESULT. COMMUNES DU GFP	574 019,00	574 019,00	739 727,00		739 727,00
139172	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. FEDER	17 049,00	17 049,00	17 049,00		17 049,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	22 669,00	22 669,00	33 169,00		33 169,00
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	173 629,00	173 629,00	158 712,00		158 712,00
13938	AUTRES	0,00	0,00			
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRE	0,00	0,00			
192	PLUS OU MOINS VALUEES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00			
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	0,00			
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	0,00			
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	0,00	0,00			
4817	INDEMNITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	0,00	0,00			
4912	DEPRECIAT. DES CPTEs DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	0,00	33 730,00			
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 727 801,00	1 761 531,00	2 162 090,00		2 162 090,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	18 245 000,00	17 343 700,00		17 343 700,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	18 245 000,00	17 343 700,00		17 343 700,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	23 808 000,00			
202	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	0,00	32 000,00			
2031	FRAIS D'ETUDES	3 738 000,00	4 207 091,00	2 025 610,00		2 025 610,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	282 410,00			
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	143 960,00			
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00			
2111	TERRAINS NUS	0,00	13 760,00			
2112	TERRAINS DE VOIRIE	0,00	146 575,00			
2115	TERRAINS BATIS	0,00	200 000,00			
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	0,00	0,00			
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0,00	0,00			
21314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0,00	246 070,00			
21351	BATIMENTS PUBLICS	0,00	47 720,00			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	1 200,00	905 300,00		905 300,00
2151	RESEAUX DE VOIRIE	0,00	404 660,00	150 370,00		150 370,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	0,00	0,00			
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	0,00	0,00			
21538	AUTRES RESEAUX	0,00	35 570,00			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			77 520,00		77 520,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00			
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	330,00			
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	2 880,00			
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	330,00			
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	1 420,00			
2188	AUTRES	0,00	0,00			
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00	6 520,00			
2313	CONSTRUCTIONS	7 274 000,00	13 579 168,00	7 363 360,00		7 363 360,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 725 000,00	18 790 041,00	4 336 990,00		4 336 990,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	0,00			
261	TITRES DE PARTICIPATION	0,00	78 480,00			
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		50 227 000,00	98 518 185,00	49 546 550,00		49 546 550,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		51 954 801,00	100 279 716,00	51 708 640,00		51 708 640,00
TOTAL DEPENSES		311 916 967,37	369 621 939,39	350 261 475,08	24 090 987,10	374 352 462,18

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 862 410,00	8,28	3 000,00		3 000,00
CHAPITRE 024 - PRODUIT DES CESSIONS		1 862 410,00	8,28	3 000,00		3 000,00
10222	F.C.T.V.A.	13 700 000,00	19 574 700,00	24 260 000,00	2 535 000,00	26 795 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	6 000 000,00	6 266 300,00	5 000 000,00		5 000 000,00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL	780,00	780,00			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	45 137 998,53	45 137 998,53	20 158 322,66		20 158 322,66
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		64 838 778,53	70 979 778,53	49 418 322,66	2 535 000,00	51 953 322,66
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 475 300,00	4 139 179,80	4 405 934,00	1 223 057,00	5 628 991,00
1312	REGIONS	2 534 500,00	1 959 676,00	2 054 000,00	919 107,00	2 973 107,00
1313	DEPARTEMENTS	2 000 000,00	1 725 000,00	1 775 000,00	10 000,00	1 785 000,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	197 250,00	391 411,54	332 500,00	56 665,83	389 165,83
13172	FEDER	0,00	0,00			
1318	AUTRES	450 000,00	548 000,00	210 000,00	450 000,00	660 000,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 855 811,00	3 559 445,01	488 478,00	1 320 778,00	1 809 256,00
1322	REGIONS	78 000,00	99 900,00	5 300,00	1 250,00	6 550,00
1323	DEPARTEMENTS	0,00	265 611,16	504 000,00		504 000,00
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 993 685,00	3 795 071,00	6 118 875,00	112 000,00	6 230 875,00
13246	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	2 742 100,00	2 742 100,00	2 742 100,00		2 742 100,00
13258	AUTRES REGROUPEMENTS	0,00	0,00			
13272	FEDER	0,00	0,00			
1328	AUTRES	0,00	1 378 837,45	356 000,00	870 000,00	1 226 000,00
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	0,00	274 165,19	128 000,00	213 458,82	341 458,82
1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLIC	1 600 000,00	1 870 800,00	1 800 000,00		1 800 000,00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	280 760,00	1 009 228,00		73 378,00	73 378,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		17 207 406,00	23 758 425,15	20 920 187,00	5 249 694,65	26 169 881,65
1641	EMPRUNTS EN EUROS	123 114 994,14	114 408 290,14	179 899 150,00	1 500 000,00	181 399 150,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	18 245 000,00	17 343 700,00		17 343 700,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	0,00			
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		141 359 994,14	132 653 290,14	197 242 850,00	1 500 000,00	198 742 850,00
2031	FRAIS D'ETUDES	3 650,00	3 650,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00			
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 650,00	3 650,00			
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	100 000,00	100 000,00			
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	220 135,00			
20422	BATIMENTS ET INST ALLATIONS	0,00	81 500,00			
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		100 000,00	401 635,00			
2112	TERRAINS DE VOIRIE	0,00	0,00			
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0,00	0,00			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	0,00			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	0,00			
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	238 400,00	238 400,00	313 000,00		313 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00			
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		238 400,00	238 400,00	313 000,00		313 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	0,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	0,00			
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	21 300,00	21 300,00		20 012,40	20 012,40
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	0,00			
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		21 300,00	21 300,00		20 012,40	20 012,40
2745	AVANCES REMBOURSABLES	1 041 180,00	1 041 180,00	3 908 365,00		3 908 365,00
2748	AUTRES PRETS	180 000,00	242 877,57	150 000,00	51 636,77	201 636,77
27632	REGIONS	0,00	0,00			
276358	AUTRES GROUPEMENTS	101 000,00	101 000,00	1 000,00		1 000,00
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	402 270,00	402 270,00			
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 724 450,00	1 787 327,57	4 059 365,00	51 636,77	4 111 001,77
458217	OPESOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	84 000,00	84 000,00			
CHAPITRE 458217 - OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME REC		84 000,00	84 000,00			
458222	OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	0,00	0,00	190 000,00		190 000,00
CHAPITRE 458222 - OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM RE		0,00	0,00	190 000,00		190 000,00
458226	OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT REC	0,00	0,00			
CHAPITRE 458226 - OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT REC		0,00	0,00			
458227	OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD	0,00	0,00			
CHAPITRE 458227 - OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD		0,00	0,00			
458228	OP SOUS MANDAT SMTC MARCOMBE REC	0,00	0,00			
CHAPITRE 458228 - OP SOUS MANDAT SMTC MARCOMBE REC		0,00	0,00			
458229	OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF	281 600,00	352 000,00			
CHAPITRE 458229 - OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF		281 600,00	352 000,00			
458230	OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE	0,00	0,00			
CHAPITRE 458230 - OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE		0,00	0,00			
458231	OP SOUS MANDAT - VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	180 000,00	144 000,00	445 600,00	12 676,00	458 276,00
CHAPITRE 458231 - OP SOUS MANDAT - VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG		180 000,00	144 000,00	445 600,00	12 676,00	458 276,00
458232	OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38 REC	16 730,00	16 730,00			
CHAPITRE 458232 - OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38		16 730,00	16 730,00			
458233	OP SOUS MANDAT - QUAIS BUS SMTC RUE CHANTERANNE	0,00	25 975,00		25 973,70	25 973,70
CHAPITRE 458233 - OP SOUS MANDAT - QUAIS BUS SMTC RUE CHANTERANNE		0,00	25 975,00		25 973,70	25 973,70
458234	OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS			1 534 423,00		1 534 423,00
CHAPITRE 458234 - OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS				1 534 423,00		1 534 423,00
458235	OP SOUS MANDAT - CDG3 AV DU MONT DORE A CEYRAT			105 342,00		105 342,00
CHAPITRE 458235 - OP SOUS MANDAT - CDG3 AV DU MONT DORE A CEYRAT				105 342,00		105 342,00
458236	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT			34 584,00		34 584,00
CHAPITRE 458236 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT				34 584,00		34 584,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		227 918 718,67	230 466 519,67	274 266 673,66	9 394 993,52	283 661 667,18

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	23 254 435,00	19 995 742,00	23 224 313,00		23 224 313,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 254 435,00	19 995 742,00	23 224 313,00		23 224 313,00
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGET AIRES)	200 000,00	200 000,00			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	0,00	0,00			
192	PLUS OU MOINS VALUEES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	360 089,09			
2111	TERRAINS NUS	0,00	1 504 312,63			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	0,00			
215731	MATERIEL ROULANT	0,00	0,00			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	0,00			
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00			
2188	AUTRES	0,00	0,00			
2802	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	282 232,00	266 232,00	258 608,00		258 608,00
28031	FRAIS D'ETUDES	492 824,00	492 824,00	244 685,00		244 685,00
28033	FRAIS D'INSERTION	1 686,00	1 686,00	500,00		500,00
2804111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	434 409,00	494 809,00	563 008,00		563 008,00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	23 368,00	23 368,00	23 380,00		23 380,00
2804122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	52 651,00	29 651,00	29 321,00		29 321,00
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	99 344,00	73 344,00	76 670,00		76 670,00
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	410 368,00	410 368,00	414 682,00		414 682,00
28041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	21 649,00	12 649,00	7 173,00		7 173,00
28041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	485 643,00	433 643,00	471 195,00		471 195,00
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	54 650,00	56 250,00	56 205,00		56 205,00
280415342	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00			
28041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	348 819,00	349 419,00	319 731,00		319 731,00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	226 814,00	203 814,00	311 437,00		311 437,00
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	130 274,00	120 274,00	98 514,00		98 514,00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 935 993,00	3 788 493,00	2 971 566,00		2 971 566,00
2804183	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	22 052,00	22 052,00	22 052,00		22 052,00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	365 093,00	271 093,00	326 149,00		326 149,00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 957 835,00	1 958 335,00	2 123 943,00		2 123 943,00
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	37 638,00	37 638,00	37 638,00		37 638,00
2805	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOG	795 538,00	1 147 638,00	1 136 677,00		1 136 677,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	0,00			
28088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 443,00	37 243,00	33 278,00		33 278,00
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	84 596,00	86 596,00	108 502,00		108 502,00
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	83 865,00	84 665,00	91 782,00		91 782,00
281314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	1 424 633,00	1 433 133,00	1 496 495,00		1 496 495,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	20 418,00	20 418,00	20 418,00		20 418,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	525 067,00	537 867,00	681 775,00		681 775,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	303 281,00	308 381,00	304 939,00		304 939,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	32 568,00	32 568,00	37 020,00		37 020,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	150 897,00	153 197,00	191 581,00		191 581,00
281533	RESEAUX CABLES	62 599,00	63 099,00	69 698,00		69 698,00
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	9 579,00	9 579,00	16 362,00		16 362,00
281538	AUTRES RESEAUX	36 466,00	37 366,00	66 838,00		66 838,00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CI	63 161,00	64 161,00	77 128,00		77 128,00
2815731	MATERIEL ROULANT	1 730 805,00	1 799 305,00	1 702 936,00		1 702 936,00
2815738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	112 453,00	114 053,00	144 069,00		144 069,00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	450 796,00	487 296,00	537 714,00		537 714,00
2816	Biens historiques et culturels – dépenses ultérieure	0,00	0,00			
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	30 119,00	37 119,00	37 554,00		37 554,00
281735	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CO	12 887,00	12 887,00	12 887,00		12 887,00
2817848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	0,00			
281788	AUTRES	0,00	0,00			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	406 191,00	307 191,00	309 035,00		309 035,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	227 081,00	231 581,00	235 177,00		235 177,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	451 981,00	457 981,00	507 742,00		507 742,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	484 563,00	410 563,00	612 452,00		612 452,00
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	29 508,00	34 708,00	32 246,00		32 246,00
28188	AUTRES	657 428,00	651 428,00	822 890,00		822 890,00
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	738 200,00	738 200,00	91 780,00		91 780,00
4817	INDEMNITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	84 500,00	84 500,00	84 500,00		84 500,00
4912	DEPRECIAT. DES CPTE DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	0,00	24 482,00			
4962	DEPRECIAT. COMPTES DE DEBITEURS DIVERS (BUDGETAIRE	0,00	23 944,00			
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		17 720 965,00	20 641 492,72	17 919 932,00		17 919 932,00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL	0,00	0,00			
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	3 160,00			
1328	AUTRES	0,00	346 575,00			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	18 245 000,00	17 343 700,00		17 343 700,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	18 245 000,00	17 343 700,00		17 343 700,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	23 808 000,00			
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP			905 300,00		905 300,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	20 779 850,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	49 800,00			
2151	RESEAUX DE VOIRIE	0,00	0,00			
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	3 738 000,00	4 207 091,00	2 025 610,00		2 025 610,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	9 999 000,00	12 823 109,00	11 928 240,00		11 928 240,00
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0,00	10 600,00			
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		50 227 000,00	98 518 185,00	49 546 550,00		49 546 550,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		91 202 400,00	139 155 419,72	90 690 795,00		90 690 795,00
TOTAL RECETTES		319 121 118,67	369 621 939,39	364 957 468,66	9 394 993,52	374 352 462,18

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE AUTONOME DE L'EAU - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe, créé le 1er janvier 2017, est dédié à l'exercice de la compétence eau potable par la Métropole.

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Régie autonome de l'eau potable intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	28 618 833,68 €	27 355 385,77 €	55 974 219,45 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les produits des services (chapitre 70) constituent la quasi-intégralité des **recettes réelles de fonctionnement** avec un montant estimé à 25 198 300 €, dont :

- 16 000 000 € de ventes d'eau et 1 450 000 € de locations de compteurs, prenant en compte l'évolution de la redevance eau potable (redevance harmonisée sur les 9 communes gérées en régie) et de la grille des abonnements dont la convergence sera effective en 2026, ainsi que la diminution du volume assiette (-2%, moyenne des diminutions constatées sur les 5 dernières années)
- 4 550 000 € de redevances prélevées sur les abonnés et reversées à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Il s'agit de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau pour 0,5 M€, à laquelle s'ajoutent les nouvelles redevances sur la consommation d'eau potable et pour la performance des réseaux d'eau potable évaluées à respectivement 3,8 M€ et 0,25 M€.

- 630 000 € de refacturation des frais de construction de branchements aux particuliers ou entreprises (qui s'équilibre par une dépense de fonctionnement équivalente),
- 46 200 € de prestations de services autres, notamment les analyses réalisées par le laboratoire accrédité COFRAC pour le compte de collectivités, particuliers ou entreprises,
- 2 456 600 € de mise à disposition de personnel correspondant au remboursement par le budget annexe Régie autonome de l'assainissement d'une partie du salaire des agents payés intégralement par le budget annexe Régie autonome de l'eau potable mais à temps partagé entre les deux activités,
- 15 000 € refacturés au budget principal au titre des analyses effectuées en rivière,
- 11 500 € au titre de la mutualisation descendante sur l'entretien des fontaines de la Ville de Clermont-Ferrand, et 34 000 € au titre de la mise à disposition du laboratoire d'analyses à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand.

S'agissant des autres postes de recettes, sont prévus :

- 12 300 € au chapitre 013 « Atténuations de charges » au titre des remboursements sur rémunération de personnel,
- 30 100 € au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », correspondant à la redevance pour frais de contrôle de la DSP pour la commune de Chamalières (5 000 €) et aux redevances d'occupation de l'antenne relais (25 000 €),
- 5 105 € au chapitre 77 « Produits exceptionnels » correspondant au produit de cession de véhicule.

Le résultat de fonctionnement reporté repris par anticipation s'élève à la somme de 3 111 241,68 € (compte 002), après affectation à la section d'investissement de 1 533 548,77 € pour couvrir le besoin de financement de cette section (compte 1068) et de 4 345,01 € pour comptabiliser les plus-values sur cessions d'immobilisations constatées en 2022 et 2023 (compte 1064).

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les **dépenses réelles** suivantes :

- les charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 6 961 195 €, avec :
 - les achats d'eau en gros (0,65 M€),
 - les fluides (0,9 M€), en net recul par rapport à 2024 (- 0,6 M€ par rapport au Budget primitif 2024 et de - 0,41 M€ par rapport au réalisé), avec une évaluation basée sur une hypothèse de baisse conjuguée du coût de l'électricité, confirmée par la publication par l'État de l'écrêtement ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique), et du coût du gaz,
 - l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (2,43 M€ dont 1,7 M€ pour les seuls réseaux), en progression de près de 0,1 M€ par rapport au Budget primitif 2024 et de 0,15 M€ par rapport au réalisé,
 - les acquisitions diverses (matériels, etc) nécessaires au fonctionnement du service (0,64 M€), quasi stable par rapport au Budget primitif 2024 mais en progression de près de 0,11 M€ par rapport au réalisé,
 - les frais de gestion divers (0,71 M€), tels que les assurances, les locations de matériel et immobilières, les frais de télécommunication, d'affranchissement, de nettoyage et de gardiennage des locaux, les cotisations, les abonnements, etc, en progression de 0,07 M€ par rapport au Budget primitif 2024 et de 0,19 M€ par rapport au réalisé,
 - le reversement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (0,55 M€) et, nouveauté 2025 de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (soit + 0,25 M€ par rapport à 2024),
 - les travaux de branchements refacturés aux particuliers ou entreprises (0,63 M€),
 - les remboursements de frais (0,2 M€) correspondant aux frais de structure facturés par le budget principal, à la taxe foncière remboursée à la Ville de Clermont-Ferrand et à la part des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques relevant du chapitre 011.

Facialement en légère baisse par rapport au Budget primitif 2024, les charges à caractère général augmentent en fait de 0,42 M€ par rapport au réalisé.

- les charges de personnel (chapitre 012) pour 7 264 500 €, avec :
 - 601 500 € de remboursements, dont 90 500 € au titre de la mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques et 511 000 € au titre des charges de structure supportées par le budget principal
 - 6 663 000 € de salaires, dont 2 456 600 € refacturés au budget annexe Régie autonome de l'assainissement au titre des agents à temps partagé entre les deux activités, et 32 000 € refacturés à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand au titre de la mutualisation sur l'entretien des fontaines et de la mise à disposition du laboratoire d'analyses. La masse salariale « nette » supportée par le budget annexe Régie autonome de l'eau potable s'élève donc à 4 174 400 €.

Sans déduction des refacturations au budget annexe de l'assainissement et à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand, la masse salariale enregistre une progression de + 0,38 M€ par rapport au réalisé 2024 s'expliquant par :

- la revalorisation des grilles de droit privé à partir du 01/01/2025 pour les aligner sur celles de droit public, + 94 K€

- un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) pour 31 K€
- la prise en charge de 30 € par mois pour les agents couverts par un contrat de prévoyance, soit un coût annuel de 20 K€
- l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant, l'augmentation de la prise en charge de la collectivité de 50 % à 60 %, ainsi que la facturation d'un mois supplémentaire pour un montant global de 56 K€,
- l'augmentation de 3 points du taux de contribution pour le financement de la CNRACL, soit + 66 K€, à laquelle s'ajoute la progression de 1 point de la cotisation URSSAF maladie, qui passe de 8,88 % à 9,88 %, soit + 22 K€
- le renforcement du service exploitation sur l'année 2025 avec l'arrivée d'un technicien pour la construction des branchements et le suivi de la DECI, un adjoint administratif et la transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A pour l'embauche d'un responsable de pôle, pour un montant de 90 000 €.

– le reversement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de la nouvelle redevance sur la consommation en eau potable, ainsi que du reliquat dû au titre des anciennes redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte, soit un montant total de 4 100 000 € (chapitre 014),

– les intérêts de la dette pour 995 000 €, en nette progression du fait de l'augmentation de l'encours et de l'intégration d'une provision pour les emprunts à souscrire sur le 1^{er} semestre 2025, et les intérêts sur la ligne de trésorerie pour 165 000 €, quasi stables par rapport au réalisé 2024 (chapitre 66),

– les charges diverses de gestion courante pour 235 110,68 € (chapitre 65), avec notamment 28 000 € de redevances logicielles, 12 000 € de créances admises en non-valeur et créances éteintes, 55 000 € de subventions (Mission H2O, Coopérations décentralisées) et 140 000 € pour la tarification solidaire au titre de 2025.

Ce chapitre enregistre une baisse de 0,13 M€ par rapport au Budget primitif 2024 et de 0,07 M€ par rapport au réalisé du fait de la comptabilisation de deux années de tarification solidaire en 2024, celle au titre de 2023 n'ayant pas pu être versée au cours de l'exercice considéré.

– les charges exceptionnelles pour 208 100 € (chapitre 67), correspondant essentiellement :

- à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres de recettes émis sur exercices antérieurs par les communes puis par la Métropole (132 000 €),
- aux indemnités versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains pour la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux (75 000 €),
- à d'éventuelles remises gracieuses ou médiations à venir (1 000 €).

En définitive, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2025 s'élève à 8 428 141 €, avec un virement à la section d'investissement de 4 162 509 € et un solde sur les dotations aux amortissements des immobilisations et subventions de 4 265 632 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **recettes réelles d'investissement** comprennent principalement :

– l'affectation en section d'investissement à hauteur de 1 533 548,77 € (compte 1068) d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 pour couvrir le besoin de financement de cette section (déficit d'investissement 2024 reporté de 1 092 926,20 €, majoré du déficit sur restes à réaliser de 440 622,57 €),

– le reversement par la Ville de Ceyrat de l'excédent d'investissement constaté fin 2016 (versement échelonné sur 5 ans) pour 109 760,84 € (compte 1068),

– la mise en réserve réglementée de 4 345,01 € correspondant aux plus-values sur cessions d'immobilisations comptabilisées en 2024 (compte 1064),

– une subvention « Fonds vert 2023 » de 44 000 € pour la rénovation énergétique des bâtiments,

– une enveloppe de 2 941 550 € pour permettre des remboursements anticipés temporaires d'emprunts et la réalisation d'économies sur les intérêts payés pour les contrats prévoyant cette faculté (opération équilibrée en dépenses et recettes réelles d'investissement – compte 16451), ainsi que 15 000 € de cautions appelées aux entreprises pour les branchements de chantiers, en lien notamment avec les travaux Inspire (compte 165).

Sont également comptabilisées les **recettes d'ordre** suivantes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 4 162 509 € (chapitre 021),
- l'amortissement des biens pour 4 527 419 € (chapitre 040),
- les opérations patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour 50 000 € et de remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 5 883 100 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes - chapitre 041).

Au final, un emprunt d'un montant prévisionnel de 8 084 153,15 € s'avère nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-après.

Les **dépenses réelles** se répartissent de la façon suivante :

- le déficit d'investissement reporté 2024 de 1 092 926,20 €,
- le remboursement du capital des emprunts pour 2 960 000 € et des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 180 400 €,
- la restitution des cautions appelées aux entreprises pour les branchements de chantiers à hauteur de 15 000 €, ainsi que la contrepartie des crédits prévus en recettes pour les opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts à hauteur de 2 941 550 €,
- les dépenses nouvelles d'équipement évaluées à 13 530 000 € avec :
 - 801 000 € de frais d'études et insertions, dont 305 000 € pour le lancement d'études liées à la réalisation du schéma directeur d'eau potable, 184 000 € sur l'usine d'eau potable, avec notamment l'étude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque pour de l'autoconsommation et l'étude pour le changement des modules d'ultra filtration, 165 000 € pour l'infogérance du système d'information industriel et le diagnostic cybersécurité, 100 000 € de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau laboratoire aux normes COFRAC dans le futur bâtiment de la direction, 20 000 € d'étude de dimensionnement de la climatisation du laboratoire et 7 000 € d'annonces et insertions,
 - 675 500 € de logiciels, licences, matériels informatiques et de bureau, dont 535 500 € pour le remplacement du logiciel de facturation et 92 000 € affectés à la sécurité du système d'information,
 - 808 500 € de matériels et mobiliers divers nécessaires au fonctionnement du service, avec notamment 420 000 € de remplacement de compteurs et de matériel d'exploitation, 130 000 € pour l'unité de traitement d'eau potable, 110 000 € pour le contrôle des eaux, 100 000 € de matériel de transport, 28 500 € pour l'aménagement des nouveaux locaux suite au déménagement de 30 agents localisés place des Salins (fin de bail en juin 2025) et 20 000 € d'équipements pour les systèmes industriels (télégestion),
 - 2 500 000 € représentant 55 % du montant dû pour l'acquisition en VEFA du nouveau bâtiment pour les services de la direction au titre de l'assainissement (avec un montant équivalent sur le budget annexe assainissement – répartition 50/50 entre les deux budgets),
 - 8 745 000 € de travaux, dont :
 - 200 000 € sur l'usine d'eau potable pour les travaux sur réseau champ captant,
 - 400 000 € pour des investissements divers d'exploitation, de sécurisation des sites (Maar d'Enval, Charade Bonnefond, Chevasson, Gravenoire) et petites extensions de réseaux,
 - 115 000 € pour la télégestion, la réhabilitation et la modernisation du système d'information industriel (regroupement d'armoires Maar d'Enval, sécurisation des sites),
 - 8 030 000 € de travaux de réseaux d'eau en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence de renouvellement (avec notamment 2,66 M€ consacrés au renouvellement et au dévoiement des réseaux liés au projet BHNS/INSPIRE, ainsi que des travaux de réseaux sur Orcines – D68 Vallée de la Tiretaine haute, Village Auvergnat, Cournon d'Auvergne – Rue Blaise Pascal, Clermont-Ferrand – Boulevard Berthelot, Avenue du Mont Dore, Saint-Jacques, Royat – Avenue Pasteur, Ceyrat – Avenue de Beaulieu, etc),
- les reports de crédits 2024 pour 440 622,57 €, intégrant notamment les travaux consacrés au renouvellement et au dévoiement des réseaux liés au projet BHNS/INSPIRE (0,18 M€), les travaux de réseaux en accompagnement des opérations de voirie (0,1 M€), l'installation de matériels et la finalisation des travaux de rénovation de la sous station B2 à l'usine d'eau potable (0,04 M€), l'acquisition de matériels d'exploitation, de transport et de logiciels (0,12 M€).

Les **opérations d'ordre** comprennent les amortissements des subventions pour 261 787 € (chapitre 040) et les opérations patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour un montant de 50 000 € et de remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 5 883 100 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes - chapitre 041).

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe Régie autonome de l'eau potable d'un montant total de 28 618 833,68 € en section de fonctionnement et 27 355 385,77 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe REGIE AUTONOME EAU

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	600 000,00	602 781,00	630 000,00		630 000,00
605	ACHATS D'EAU	600 000,00	600 000,00	650 000,00		650 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 507 910,00	1 485 933,00	903 242,00		903 242,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	180 000,00	167 454,00	190 000,00		190 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	295 000,00	266 534,00	289 500,00		289 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 000,00	8 000,00	7 000,00		7 000,00
6066	CARBURANTS	40 000,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	108 200,00	103 200,00	111 000,00		111 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	12 000,00	14 114,00	10 000,00		10 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	40 400,00	39 343,00	48 000,00		48 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	92 000,00	100 765,00	80 400,00		80 400,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	9 500,00	9 850,00	9 500,00		9 500,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	68 150,00	73 334,00	75 413,00		75 413,00
61523	RESEAUX	1 740 000,00	1 753 719,00	1 697 000,00		1 697 000,00
61528	AUTRES	38 000,00	54 876,00	80 000,00		80 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	11 000,00	20 155,00	12 000,00		12 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	75 000,00	66 560,00	64 000,00		64 000,00
6156	MAINTENANCE	403 605,00	420 075,00	506 217,00		506 217,00
6161	MULTIRISQUES	8 350,00	8 350,00	11 338,00		11 338,00
6168	AUTRES	54 500,00	54 500,00	73 240,00		73 240,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	44 800,00	33 800,00	80 000,00		80 000,00
618	DIVERS	140 700,00	162 949,00	183 400,00		183 400,00
6226	HONORAIRES	6 000,00	7 300,00	9 000,00		9 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
6228	DIVERS	0,00	2 000,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 500,00	19 500,00	14 500,00		14 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	9 550,00	9 700,00	6 000,00		6 000,00
6238	DIVERS	25 000,00	19 000,00	7 000,00		7 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 100,00	4 780,00	8 100,00		8 100,00
6256	MISSIONS	1 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
6257	RECEPTIONS	5 600,00	5 660,00	5 000,00		5 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	26 000,00	24 722,00	19 500,00		19 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	34 600,00	30 245,00	21 600,00		21 600,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	17 500,00	17 944,00	19 300,00		19 300,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	33 350,00	18 350,00	27 450,00		27 450,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	4 200,00	3 487,00	3 150,00		3 150,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	28 510,00	69 965,00	49 050,00		49 050,00
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	67 000,00	67 000,00	62 000,00		62 000,00
62878	Remb de frais - A des tiers	132 600,00	131 390,00	135 800,00		135 800,00
63512	TAXES FONCIERES	300,00	4 700,00	4 900,00		4 900,00
6371	REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	600 000,00	600 000,00			
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau			550 000,00		550 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux d'eau po			250 000,00		250 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	15 000,00	15 000,00	11 595,00		11 595,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		7 110 925,00	7 142 035,00	6 961 195,00		6 961 195,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	547 000,00	586 943,00	601 500,00		601 500,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00
6331	Versement mobilité	72 122,00	72 122,00	74 710,00		74 710,00

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	47 960,00	47 960,00	40 169,00		40 169,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	3 679 950,00	3 660 977,00	3 638 299,00		3 638 299,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	875 640,00	875 640,00	867 760,00		867 760,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	32 000,00	32 000,00	24 540,00		24 540,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00		0,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	42 020,00	42 020,00	30 719,00		30 719,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	653 840,00	653 840,00	705 003,00		705 003,00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	110,00	4 698,00	4 700,00		4 700,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	810 150,00	810 150,00	931 000,00		931 000,00
6454	COTISATIONS AU Pôle Emploi	59 960,00	59 960,00	59 420,00		59 420,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	11 830,00	11 830,00	29 090,00		29 090,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	2 000,00	2 000,00	740,00		740,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	6 900,00	6 900,00	10 150,00		10 150,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	201 900,00	197 312,00	245 500,00		245 500,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 044 582,00	7 065 552,00	7 264 500,00		7 264 500,00
701249	REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	2 100 000,00	2 297 000,00	100 000,00		100 000,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau – Redevance sur la			3 800 000,00		3 800 000,00
706129	REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	1 340 000,00	1 747 000,00	200 000,00		200 000,00
CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		3 440 000,00	4 044 000,00	4 100 000,00		4 100 000,00
6518	Autres	31 499,65	31 499,65	28 000,00		28 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00	4 487,00	6 000,00		6 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	3 250,00	19 233,00	6 000,00		6 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante	325 100,00	325 100,00	195 110,68		195 110,68
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		369 849,65	380 319,65	235 110,68		235 110,68
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	805 000,00	860 000,00	975 000,00		975 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00	21 000,00	20 000,00		20 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	150 000,00	200 000,00	165 000,00		165 000,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		956 000,00	1 081 000,00	1 160 000,00		1 160 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	130 000,00	143 400,00	112 050,00		112 050,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	1 500,00	1 500,00	1 000,00		1 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 150,00	106 750,00	95 050,00		95 050,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		251 650,00	251 650,00	208 100,00		208 100,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	71 060,00			
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	71 060,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		19 173 006,65	20 035 616,65	19 928 905,68		19 928 905,68
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 525 900,00	2 842 343,00	4 162 509,00		4 162 509,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 525 900,00	2 842 343,00	4 162 509,00		4 162 509,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	0,00	0,00			
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	4 346 525,00	4 240 525,00	4 527 419,00		4 527 419,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 346 525,00	4 240 525,00	4 527 419,00		4 527 419,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 872 425,00	7 082 868,00	8 689 928,00		8 689 928,00
TOTAL DEPENSES		27 045 431,65	27 118 484,65	28 618 833,68		28 618 833,68

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 518 851,65	2 518 851,65	3 111 241,68		3 111 241,68
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		2 518 851,65	2 518 851,65	3 111 241,68		3 111 241,68
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	12 000,00	12 000,00	12 300,00		12 300,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		12 000,00	12 000,00	12 300,00		12 300,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	15 600 000,00	15 600 000,00	16 750 000,00		16 750 000,00
70118	AUTRES VENTES D'EAU	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	2 295 000,00	2 295 000,00	0,00		0,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	428 000,00	428 000,00	0,00		0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau potable			3 800 000,00		3 800 000,00
704	TRAVAUX	600 000,00	600 000,00	630 000,00		630 000,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLEC	1 595 000,00	1 595 000,00	0,00		0,00
7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	1 120 000,00	1 120 000,00	1 450 000,00		1 450 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	31 000,00	57 000,00	46 200,00		46 200,00
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	2 310 600,00	2 326 480,00	2 488 600,00		2 488 600,00
70871	Remb de frais - Par la collect de rattachement	18 000,00	18 000,00	15 000,00		15 000,00
70878	Remb de frais - Par des tiers	8 160,00	12 360,00	13 500,00		13 500,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	0,00	0,00			
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		24 010 760,00	24 056 840,00	25 198 300,00		25 198 300,00
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	32 000,00	32 000,00	30 000,00		30 000,00
7588	AUTRES	100,00	100,00	100,00		100,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		32 100,00	32 100,00	30 100,00		30 100,00
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	0,00			
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	105,00		105,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	10 000,00	10 000,00	5 000,00		5 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		10 000,00	10 000,00	5 105,00		5 105,00
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	26 973,00			
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	26 973,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		26 583 711,65	26 656 764,65	28 357 046,68		28 357 046,68
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	461 720,00	461 720,00	261 787,00		261 787,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		461 720,00	461 720,00	261 787,00		261 787,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		461 720,00	461 720,00	261 787,00		261 787,00
TOTAL RECETTES		27 045 431,65	27 118 484,65	28 618 833,68		28 618 833,68

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 149 124,76	2 149 124,76	1 092 926,20		1 092 926,20
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		2 149 124,76	2 149 124,76	1 092 926,20		1 092 926,20
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 840 000,00	2 893 000,00	2 960 000,00		2 960 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	2 160 500,00	2 941 550,00		2 941 550,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000,00	12 000,00	15 000,00		15 000,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	157 000,00	157 000,00	157 000,00		157 000,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	23 400,00	23 400,00	23 400,00		23 400,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		5 186 900,00	5 245 900,00	6 096 950,00		6 096 950,00
2031	FRAIS D'ETUDES	553 000,00	419 949,00	794 000,00	3 200,00	797 200,00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000,00	9 000,00	7 000,00		7 000,00
2051	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	70 000,00	87 600,00	560 500,00	28 601,00	589 101,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		628 000,00	516 549,00	1 361 500,00	31 801,00	1 393 301,00
2111	TERRAINS NUS	200 000,00	200 000,00			
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 200 000,00	198,00	2 500 000,00		2 500 000,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	150 000,00	195 563,74	125 000,00	20 677,65	145 677,65
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	20 000,00	46 695,72	19 000,00	13 080,40	32 080,40
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	400 000,00	449 756,65	400 000,00		400 000,00
2158	AUTRES	0,00	1 000,00			
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			5 000,00		5 000,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	100 000,00	159 788,33	100 000,00	57 518,94	157 518,94
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	44 000,00	24 000,00	115 000,00		115 000,00
2184	MOBILIER	0,00	2 000,00	47 000,00		47 000,00
2188	AUTRES	19 500,00	27 605,00	112 500,00	1 179,71	113 679,71
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 133 500,00	1 106 607,44	3 423 500,00	92 456,70	3 515 956,70
2313	CONSTRUCTIONS	20 000,00	105 929,99			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	6 846 000,00	12 023 763,15	8 745 000,00	316 364,87	9 061 364,87
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	8 896,00			
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		6 866 000,00	12 138 589,14	8 745 000,00	316 364,87	9 061 364,87
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		18 963 524,76	21 156 770,34	20 719 876,20	440 622,57	21 160 498,77
139111	AGENCE DE L'EAU	328 636,00	328 636,00	141 286,00		141 286,00
139118	AUTRES	43 537,00	43 537,00	30 954,00		30 954,00
13912	REGIONS	959,00	959,00	959,00		959,00
13913	DEPARTEMENTS	32 757,00	32 757,00	32 757,00		32 757,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	1 047,00	1 047,00	1 047,00		1 047,00
13918	AUTRES	54 784,00	54 784,00	54 784,00		54 784,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		461 720,00	461 720,00	261 787,00		261 787,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 160 500,00	2 160 500,00	2 941 550,00		2 941 550,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	2 160 500,00	2 941 550,00		2 941 550,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	50 000,00	194 340,00	50 000,00		50 000,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		4 371 000,00	4 515 340,00	5 933 100,00		5 933 100,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 832 720,00	4 977 060,00	6 194 887,00		6 194 887,00
TOTAL DEPENSES		23 796 244,76	26 133 830,34	26 914 763,20	440 622,57	27 355 385,77

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
1064	RESERVES REGLEMENTEES	6 191,88	6 191,88	4 345,01		4 345,01
1068	AUTRES RESERVES	3 290 131,18	3 290 131,18	1 643 309,61		1 643 309,61
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		3 296 323,06	3 296 323,06	1 647 654,62		1 647 654,62
13118	AUTRES	67 490,00	67 490,00	44 000,00		44 000,00
1318	AUTRES	0,00	0,00			
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		67 490,00	67 490,00	44 000,00		44 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	7 053 752,28	8 999 309,28	8 084 153,15		8 084 153,15
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	2 160 500,00	2 941 550,00		2 941 550,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000,00	12 000,00	15 000,00		15 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		9 220 252,28	11 171 809,28	11 040 703,15		11 040 703,15
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		12 584 065,34	14 535 622,34	12 732 357,77		12 732 357,77
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 525 900,00	2 842 343,00	4 162 509,00		4 162 509,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 525 900,00	2 842 343,00	4 162 509,00		4 162 509,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00			
28031	FRAIS D'ETUDES	13 752,00	13 752,00	48 975,00		48 975,00
2805	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	77 865,00	42 565,00	139 821,00		139 821,00
28121	TERRAINS NUS	347,00	347,00	347,00		347,00
28125	TERRAINS BATIS	1 027,00	1 027,00	1 027,00		1 027,00
28128	AUTRES TERRAINS	43 000,00	43 000,00	43 000,00		43 000,00
28131	BATIMENTS	541 017,00	435 017,00	437 919,00		437 919,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	199 451,00	199 801,00	202 127,00		202 127,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	62 899,00	69 549,00	111 966,00		111 966,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	2 925 401,00	2 934 351,00	3 025 575,00		3 025 575,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	75 830,00	77 930,00	71 707,00		71 707,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	33,00	33,00	33,00		33,00
28156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	194 907,00	194 907,00	214 435,00		214 435,00
28157	AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	104 705,00	104 705,00	103 348,00		103 348,00
28158	AUTRES	10,00	195,00	496,00		496,00
28178	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 443,00	1 443,00			
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	13 888,00	13 888,00	11 913,00		11 913,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	19 465,00	29 900,00	35 093,00		35 093,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	44 126,00	44 126,00	49 011,00		49 011,00
28184	MOBILIER	2 609,00	2 769,00	4 898,00		4 898,00
28188	AUTRES	24 750,00	31 220,00	25 728,00		25 728,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 346 525,00	4 240 525,00	4 527 419,00		4 527 419,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 160 500,00	2 160 500,00	2 941 550,00		2 941 550,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	2 160 500,00	2 941 550,00		2 941 550,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	85 340,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	50 000,00	109 000,00	50 000,00		50 000,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		4 371 000,00	4 515 340,00	5 933 100,00		5 933 100,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 243 425,00	11 598 208,00	14 623 028,00		14 623 028,00
TOTAL RECETTES		24 827 490,34	26 133 830,34	27 355 385,77		27 355 385,77

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe retrace l'activité de collecte (compétence transférée des communes à la Métropole en 2017), de transport des eaux usées et de traitement des eaux usées notamment à la Station d'épuration des 3 rivières.

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Régie autonome de l'assainissement intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	30 732 712,96 €	58 411 309,26 €	89 144 022,22 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les produits des services (chapitre 70) constituent la quasi-intégralité des **recettes réelles** de fonctionnement avec un montant estimé à 27 010 000 € dont :

- 21 900 000 € de redevance d'assainissement collectif prenant en compte l'évolution des redevances assainissement dont la convergence sera effective en 2026 et la diminution du volume assiette (-1,3%, moyenne des diminutions constatées sur les 5 dernières années),
- 960 000 € au titre de la nouvelle redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif, prélevée sur les abonnés pour être reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et basée sur une hypothèse de 11,5 millions de m³ à 0,084 € (soit + 960 K€ par rapport à l'exercice 2024),
- 550 000 € de refacturation de frais de construction de branchements, en remboursement des travaux de branchements réalisés pour le compte de particuliers, d'entreprises ou d'aménageurs,
- 700 000 € de participations pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC - participation de financement harmonisée sur l'ensemble des communes pour lesquelles la Métropole a compétence en direct et liée aux nouvelles constructions ou rénovations),
- 2 040 000 € de contribution du Budget principal au titre des eaux pluviales,
- 440 000 € de prestations de services autres, avec notamment :
 - la refacturation de la redevance transport et traitement des eaux usées à la Commune de Sayat et au Biopôle dont les abonnés sont raccordés à la station des 3 rivières (220 000 €),
 - la facturation des contrôles de conformité du raccordement à l'assainissement collectif obligatoires en cas de vente (200 000 €),
 - la refacturation des contrôles de conformité de l'assainissement non collectif (20 000 €).
- 420 000 € de produits d'activités annexes correspondant principalement à la facturation du traitement des produits de déversement, curage et vidange à la station d'épuration des 3 rivières.

S'agissant des autres postes de recettes, sont prévus :

- 3 450 € au chapitre 013 « Atténuations de charges » pour les remboursements sur rémunération de personnel,
- 5 200 € au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » dont 5 000 € de redevance de frais de contrôle versée par la SAUR dans le cadre de la délégation de service public ,
- 2 100 € au chapitre 77 « Produits spécifiques » », correspondant au produit de cession de véhicules réformés.

Un montant de 421 800 € est par ailleurs inscrit au compte 7681 au titre de l'annuité 2025 du fonds de soutien accordé à la Métropole à l'occasion de la renégociation de ses emprunts structurés. Pour mémoire, le versement de ce fonds de soutien est étalé sur la même durée que le versement des indemnités pour remboursement anticipé.

Enfin, le résultat antérieur de fonctionnement repris par anticipation s'élève à la somme de 2 038 334,96 € (compte 002).

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les **dépenses réelles** suivantes :

- les charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 9 389 289 €, avec :
 - les achats d'études, de prestations de services, d'équipements et travaux (0,67 M€) correspondant notamment aux frais de construction et de contrôle des branchements d'assainissement pour partie refacturés aux usagers
 - les fluides (1,72 M€), en net recul par rapport à 2024 (- 0,76 M€ par rapport au Budget primitif 2024 et - 0,72 M€ par rapport au réalisé), avec une évaluation basée sur une hypothèse de baisse conjuguée du coût de l'électricité, confirmée par la publication par l'État de l'écrêtement ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique), et du coût du gaz
 - l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (1,74 M€, dont 1 M€ pour les seuls réseaux), en progression de 0,11 M€ par rapport au Budget primitif 2024,
 - les acquisitions diverses (matériels, etc) nécessaires au fonctionnement des services (1,11 M€), quasi stable par rapport au Budget primitif 2024. Ces dépenses intègrent les produits de traitement, les fournitures consommables, les fournitures de petit équipement et les vêtements de travail, le carburant, etc,
 - des frais divers (3,13 M€), en progression de 0,26 M€ par rapport au Budget primitif 2024, correspondant pour l'essentiel à l'évacuation des déchets issus du transport et du traitement des eaux usées et à l'épandage des boues de la station, à des prestations de curage et d'inspection des réseaux et de dératisation, aux locations, au nettoyage des équipements de protection individuelle, ainsi qu'aux frais de gestion du service tels que les assurances, le nettoyage des locaux, les frais de télécommunications et d'affranchissement, les cotisations, les frais bancaires, etc,
 - la nouvelle redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, soit + 0,96 K€ par rapport à 2024,
 - des remboursements de frais (0,06 M€) correspondant aux frais de structure facturés par le Budget principal et à la part des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques relevant du chapitre 011.

Les charges à caractère général augmentent globalement de + 358 K€ par rapport au Budget primitif 2024.

- les charges de personnel (chapitre 012) pour 4 552 600 €, dont :
 - 2 878 100 € de remboursements, dont 100 500 € au titre des mutualisations ascendantes patrimoine bâti et documentation, 321 000 € de charges de structure supportées par le Budget principal, et 2 456 600 € reversés au budget annexe Régie autonome de l'eau potable pour les agents dont le salaire est intégralement imputé sur celui-ci mais qui travaillent à temps partagé entre les deux activités,
 - 1 674 500 € de masse salariale pour les agents de la Station d'épuration des 3 rivières et les agents transférés affectés intégralement à la compétence assainissement.

Au final, la masse salariale « nette » supportée par le budget annexe Régie autonome de l'assainissement s'élève donc à 4 131 100 €, soit + 0,21 M€ par rapport au réalisé 2024 s'expliquant par :

- la revalorisation des grilles de droit privé à partir du 01/01/2025 pour les aligner sur celles de droit public, + 40 K€
- un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) pour 3 K€

- la prise en charge de 30 € par mois pour les agents couverts par un contrat de prévoyance, soit un coût annuel de 3,8 K€
 - l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant, l'augmentation de la prise en charge de la collectivité de 50 % à 60 %, ainsi que la facturation d'un mois supplémentaire pour un montant global de 21 K€
 - l'augmentation de 3 points du taux de contribution pour le financement de la CNRACL, soit + 10,5 K€, auquel s'ajoute la progression de 1 point de la cotisation URSSAF maladie, qui passe de 8,88 % à 9,88 %, soit + 3,5 K€
 - l'actualisation du remboursement au budget annexe Régie autonome de l'eau potable au titre des agents à temps partagées entre les deux activités, + 109 K€
- les charges diverses de gestion courante pour 1 214 700,96 € (chapitre 65), dont 950 000 € de participation versée au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) pour les communes de Cournon, du Cendre et de Saint-Genès-Champanelle, 235 000 € au titre de la tarification solidaire au titre de 2025, 22 000 € de redevances logiciels et 7 500 € de créances éteintes et admises en non-valeur.
- Ce chapitre enregistre une baisse de 0,28 M€ par rapport au Budget primitif 2024 et de 0,14 M€ par rapport au réalisé qui s'explique notamment par la réinscription en 2024 de l'enveloppe 2023 de la tarification solidaire qui n'avait pas pu être versée en 2023.
- les intérêts de la dette pour 3 955 000 €, en nette progression du fait de l'augmentation de l'encours et de l'intégration d'une provision pour les emprunts à souscrire sur le 1^{er} semestre 2025, et les intérêts sur la ligne de trésorerie pour 240 000 €, stables par rapport au réalisé 2024 (chapitre 66),
- les charges exceptionnelles à hauteur de 241 000 € (chapitre 67), correspondant :
- à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres de recettes émis sur exercices antérieurs par les communes puis par la Métropole (140 000€),
 - aux indemnités versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux (100 000 €),
 - à d'éventuelles remises gracieuses ou médiations à venir (1 000 €).

En définitive, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2025 s'élève à 9 888 295 €, avec un virement à la section d'investissement de 2 590 170 € et un solde sur les dotations aux amortissements des immobilisations, charges financières et subventions de 7 298 125 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **recettes réelles** autres que l'emprunt comprennent :

- l'affectation à hauteur de 2 678 211,26 € (compte 1068) d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 pour couvrir le déficit global d'investissement 2024 (déficit d'investissement 2024 reporté de 2 622 161,50 €, majoré du déficit sur restes à réaliser 2024 de 56 049,76 €),
- le reversement par la Ville de Ceyrat de l'excédent d'investissement constaté fin 2016 (versement échelonné sur 5 ans) pour 9 531,67 € (compte 1068),
- la mise en réserve réglementée de 10 895,60 € correspondant aux plus-values sur cessions d'immobilisations comptabilisées en 2024 (compte 1064),
- les subventions d'investissement versées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 5 247 000 € (comptes 13111), dont 3,55 M€ pour le projet de biométhanisation sur la Station d'épuration des 3 rivières, 1,17 M€ pour le bassin de stockage et restitution ZAC des Sauzes et 0,52 M€ pour les collecteurs (avec 0,29 M€ pour le Collecteur sud et 0,23 M€ pour le Collecteur nord à Blanzat),
- une subvention de l'État de 350 000 € pour les travaux d'assainissement réalisés rue des écoles à Orcines (acompte de 50%), ainsi qu'une subvention de 40 000 € versée pour la sécurisation du système d'information dans le cadre du programme « France 2030 », (compte 13118),
- une enveloppe de 4 619 900 € pour permettre des remboursements anticipés temporaires d'emprunts et la réalisation d'économies sur les intérêts payés pour les contrats prévoyant cette faculté (opération équilibrée en dépenses et recettes réelles d'investissement – compte 16451),

- un remboursement de 50 000 € de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de la convention de mandat pour l'attribution d'aides à des particuliers pour la réalisation de travaux de raccordements (opération sous mandat comptabilisée en dépenses et en recettes – compte 458201).

Sont également comptabilisées les **recettes d'ordre** suivantes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 2 590 170 € (chapitre 021),
- l'amortissement des biens pour 7 922 953 € et les opérations liées à la renégociation des emprunts structurés pour 627 000 € (chapitre 040),
- les opérations patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour 745 070 € et les écritures liées aux remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 9 239 800 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes - chapitre 041).

Au final, un emprunt d'équilibre d'un montant prévisionnel de 24 280 777,73 €, dont 1 500 000 € de reports 2024, s'avère nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-après.

Les **dépenses réelles** se répartissent de la façon suivante :

- le résultat antérieur reporté pour 2 622 161,50 €,
- le remboursement du capital des emprunts pour 7 310 000 € et des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 195 000 €,
- la contrepartie des crédits prévus en recettes d'investissement pour les opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts à hauteur de 4 619 900 €,
- les dépenses nouvelles d'équipement évaluées à 30 871 500 € avec :

- 834 000 € de frais d'études et insertions, dont 315 000 € sur les bassins de stockage-restitution Herbet et ZAC des Sauzes, auxquels s'ajoutent 45 000 € pour le pilotage des bassins et la réalisation de mesures, 300 000 € pour le projet de biométhanisation sur la Station d'épuration des 3 rivières, ainsi que 77 000 € pour des études d'amélioration de la station (étude étanchéité toiture et bardages, étude thermique et architecturale), 45 000 € d'audit contradictoire et d'audit cybersécurité sur le réseau industriel, 10 000 € pour le solde de l'étude de zonage d'assainissement, 25 000 € de diagnostic d'inversions de branchement,

- 556 000 € de logiciels et licences, avec pour l'essentiel la mise en place et le paramétrage du logiciel de facturation (535,5 K€),

- 610 000 € d'acquisitions foncières, dont 600 000 € affectés au projet de photovoltaïque à proximité de la station d'épuration des 3 rivières,

- 659 500 € de matériels divers nécessaires au fonctionnement de la régie (dont 370 000 € pour la Station d'épuration, 100 000 € de matériel de transport, 90 000 € pour les équipements d'analyse et de maintenance des systèmes industriels, 94 500 € pour l'amélioration des installations informatiques et industrielles),

- 2 500 000 € représentant 55 % du montant dû pour l'acquisition en VEFA du nouveau bâtiment pour les services de la direction au titre de l'assainissement (avec un montant équivalent sur le budget annexe eau – répartition 50/50 entre les deux budgets),

- 50 000 € dans le cadre de la convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'attribution d'aides à des particuliers à la suite de la réalisation de travaux de raccordements (opération sous mandat comptabilisée en dépenses et en recettes),

- 25 662 000 € de travaux, dont :

- sur la Station d'épuration des 3 rivières, 6 230 000 € dans le cadre du projet de bio-méthanisation «Traitement primaire et valorisation énergétique », 2 100 000 € dédiés au plan de renouvellement (avec notamment le renouvellement des surpresseurs d'air et de la centrale de détection de gaz, l'amélioration thermique du bâtiment 15 et architecturale du bâtiment administratif, la mise en place de ventelle motorisée, etc) et 200 000 € de travaux d'amélioration des consommations énergétiques avec le remplacement de 2 centrales de traitement d'air dans les ateliers et des ventilo convecteurs,

- 6 330 000 € sur les grands collecteurs et bassins de stockage-restitution (Collecteur Herbet STEP – BSR, collecteur Nord – antenne Nohanent et collecteur Sud),

- 1 695 000 € pour le revamping de postes de relèvement des eaux usées,
- 300 000 € en prévision d'extensions de réseaux potentielles,
- 155 000 € pour la sécurisation des sites,
- 8 652 000 € de travaux de réseaux d'assainissement eaux usées ou unitaires en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence de renouvellement (avec notamment 750 000 € consacrés au renouvellement et au dévoiement des réseaux liés au projet BHNS/INSPIRE, ainsi que des travaux de réseaux sur Cébazat - Avenue de la République, Ceyrat - Avenue de Beaulieu, Clermont-Ferrand - 2ème tranche Place des Carmes, Bd Georges Pompidou/Rue Louis Charatoire, Rue Louis Blériot/Route de Gerzat, Cournon - Rue Blaise Pascal, Châteaugay - Rue de Chavaroche/rue Lannes, Gerzat - Rue Louis Bourrat et Rue Roger Salengro, Romagnat - Rue de Laubize, Royat - Avenue Pasteur, Orcines - D68 Vallée de la Tiretaine Haute, Rue des Ecoles, Saint-Genès-Champanelle - 2ème tranche dans le secteur de l'INRAE),

– les reports de crédits pour 1 556 049,76 €, dont 1,18 M€ sur la Station d'épuration (projet de bio-méthanisation, plan de renouvellement, travaux de conservation et réduction des consommations énergétique, 0,21 M€ sur les grands collecteurs et bassins stockages restitution, 0,08 M€ pour l'acquisition de véhicules et 0,03 M€ de dépense d'amélioration du matériel.

Les **opérations d'ordre** sont composées des amortissements des subventions pour 1 251 828 € et des opérations patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour un montant de 745 070 € et de remboursements anticipés temporaires d'emprunt pour 9 239 800 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes).

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver a proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe Régie autonome de l'assainissement d'un montant total de 30 732 712,96 € en section de fonctionnement et 58 411 309,26 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	850 000,00	850 000,00	670 000,00		670 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	2 473 095,00	2 501 884,00	1 717 000,00		1 717 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	800 000,00	635 000,00	800 000,00		800 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	103 500,00	106 500,00	110 500,00		110 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 700,00	1 700,00	1 700,00		1 700,00
6066	CARBURANTS	73 000,00	40 950,00	73 000,00		73 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	156 000,00	105 912,00	128 000,00		128 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	48 500,00	41 168,00	10 000,00		10 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	28 000,00	28 000,00	28 000,00		28 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	85 000,00	73 400,00	65 300,00		65 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	74 290,00	83 565,00	121 557,00		121 557,00
61523	RESEAUX	1 040 000,00	1 150 535,00	1 035 000,00		1 035 000,00
61528	AUTRES	52 000,00	52 000,00	50 000,00		50 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	9 000,00	20 600,00	9 000,00		9 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	190 000,00	138 000,00	195 000,00		195 000,00
6156	MAINTENANCE	258 887,00	216 074,00	326 588,00		326 588,00
6161	MULTIRISQUES	2 250,00	2 250,00	3 053,00		3 053,00
6168	AUTRES	33 000,00	33 000,00	40 046,00		40 046,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	24 800,00	24 300,00	60 000,00		60 000,00
618	DIVERS	2 406 500,00	2 644 617,00	2 723 000,00		2 723 000,00
6226	HONORAIRES	14 000,00	14 806,00	9 000,00		9 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 000,00	12 800,00	25 000,00		25 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 500,00	3 500,00	4 500,00		4 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 650,00	5 650,00	3 800,00		3 800,00
6238	DIVERS	21 150,00	21 150,00	3 500,00		3 500,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 000,00	3 000,00	4 000,00		4 000,00
6256	MISSIONS	500,00	500,00	500,00		500,00
6257	RECEPTIONS	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	18 500,00	18 500,00	12 100,00		12 100,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	16 160,00	16 160,00	16 160,00		16 160,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	40 020,00	40 020,00	40 010,00		40 010,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	17 600,00	16 932,00	7 000,00		7 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	0,00	0,00			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	76 905,00	34 754,00	63 795,00		63 795,00
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	20 000,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00
62878	Remb de frais - A des tiers	55 000,00	55 000,00	37 500,00		37 500,00
63713	Redevance pour la performance des systèmes d'essai			960 000,00		960 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	6 000,00	6 000,00	7 680,00		7 680,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		9 031 507,00	9 026 227,00	9 389 289,00		9 389 289,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	2 716 000,00	2 769 540,00	2 878 100,00		2 878 100,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	2 600,00	2 600,00	2 600,00		2 600,00
6331	Versement mobilité	17 680,00	17 680,00	19 511,00		19 511,00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	6 600,00	6 600,00	6 140,00		6 140,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	855 490,00	855 490,00	908 689,00		908 689,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	245 250,00	245 250,00	217 380,00		217 380,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 000,00	1 000,00	4 750,00		4 750,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00		0,00

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	251 000,00	197 460,00	204 720,00		204 720,00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	23 210,00	23 210,00	6 160,00		6 160,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	141 580,00	141 580,00	153 180,00		153 180,00
6454	COTISATIONS AU Pôle Emploi	21 540,00	21 540,00	25 700,00		25 700,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 400,00	1 400,00	1 400,00		1 400,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 200,00	1 218,00	1 620,00		1 620,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	112 000,00	111 982,00	122 650,00		122 650,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 396 550,00	4 396 550,00	4 552 600,00		4 552 600,00
6518	Autres	17 600,00	22 880,00	22 000,00		22 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000,00	20 453,00	5 000,00		5 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	2 500,00	2 507,00	2 500,00		2 500,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00		0,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 470 200,00	1 470 200,00	1 185 200,96		1 185 200,96
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 495 300,00	1 516 040,00	1 214 700,96		1 214 700,96
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	3 331 000,00	3 304 381,00	3 935 000,00		3 935 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	4 000,00	84 000,00	20 000,00		20 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	200 000,00	395 850,00	240 000,00		240 000,00
6688	AUTRE	0,00	30 769,00			
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		3 535 000,00	3 815 000,00	4 195 000,00		4 195 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	120 000,00	137 980,00	120 000,00		120 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 000,00	102 020,00	120 000,00		120 000,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		241 000,00	241 000,00	241 000,00		241 000,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	29 917,00			
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	29 917,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		18 699 357,00	19 024 734,00	19 592 589,96		19 592 589,96
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	916 525,00	1 072 384,00	2 590 170,00		2 590 170,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		916 525,00	1 072 384,00	2 590 170,00		2 590 170,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	0,00	38 122,00			
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	7 846 236,00	7 726 236,00	7 922 953,00		7 922 953,00
6862	DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	627 000,00	627 000,00	627 000,00		627 000,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 473 236,00	8 391 358,00	8 549 953,00		8 549 953,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 389 761,00	9 463 742,00	11 140 123,00		11 140 123,00
TOTAL DEPENSES		28 089 118,00	28 488 476,00	30 732 712,96		30 732 712,96

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 249 344,41	1 249 344,41	2 038 334,96		2 038 334,96
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 249 344,41	1 249 344,41	2 038 334,96		2 038 334,96
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	450,00	450,00	450,00		450,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		3 450,00	3 450,00	3 450,00		3 450,00
704	TRAVAUX	650 000,00	650 000,00	550 000,00		550 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21 000 000,00	21 000 000,00	22 860 000,00		22 860 000,00
70613	PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	550 000,00	914 000,00	700 000,00		700 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,00	0,00	20 000,00		20 000,00
7063	Contrib.des communes ou l'EP de coop.inter(eaux pl	2 060 000,00	2 060 000,00	2 040 000,00		2 040 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	410 000,00	410 000,00	420 000,00		420 000,00
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	110,00			
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	400 000,00	400 000,00	420 000,00		420 000,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		25 070 000,00	25 434 110,00	27 010 000,00		27 010 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00			
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00	0,00			
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	5 000,59	5 000,59	5 000,00		5 000,00
7588	AUTRES	200,00	200,00	200,00		200,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 200,59	5 200,59	5 200,00		5 200,00
7681	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	421 800,00	421 800,00	421 800,00		421 800,00
CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS		421 800,00	421 800,00	421 800,00		421 800,00
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00			
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	100,00		100,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	30 000,00	51 100,00	2 000,00		2 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		30 000,00	51 100,00	2 100,00		2 100,00
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	14 148,00			
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	14 148,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		26 779 795,00	27 179 153,00	29 480 884,96		29 480 884,96
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 309 323,00	1 309 323,00	1 251 828,00		1 251 828,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 309 323,00	1 309 323,00	1 251 828,00		1 251 828,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 309 323,00	1 309 323,00	1 251 828,00		1 251 828,00
TOTAL RECETTES		28 089 118,00	28 488 476,00	30 732 712,96		30 732 712,96

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 907 913,93	2 907 913,93	2 622 161,50		2 622 161,50
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		2 907 913,93	2 907 913,93	2 622 161,50		2 622 161,50
1641	EMPRUNTS EN EURO	7 100 000,00	7 070 300,00	7 310 000,00		7 310 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	5 922 000,00	4 619 900,00		4 619 900,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	0,00			
1687	AUTRES DETTES	202 500,00	202 500,00			
16878	Remboursements des autres dettes			195 000,00		195 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		13 224 500,00	13 194 800,00	12 124 900,00		12 124 900,00
2031	FRAIS D'ETUDES	753 000,00	734 295,44	827 000,00	142 229,00	969 229,00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000,00	6 990,77	7 000,00		7 000,00
2051	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	45 000,00	71 135,02	556 000,00	28 601,00	584 601,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		803 000,00	812 421,23	1 390 000,00	170 830,00	1 560 830,00
2111	TERRAINS NUS	10 000,00	10 000,00	610 000,00		610 000,00
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 200 000,00	397 000,00	2 500 000,00		2 500 000,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	360 000,00	333 167,15	259 000,00	29 013,19	288 013,19
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	79 000,00	51 167,40	189 000,00	1 921,40	190 921,40
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			5 000,00		5 000,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	110 000,00	174 501,92	100 000,00	80 730,77	180 730,77
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	20 000,00	24 764,69	83 500,00		83 500,00
2184	MOBILIER	0,00	10 259,00	23 000,00		23 000,00
2188	AUTRES	0,00	19 676,00		10 745,24	10 745,24
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 779 000,00	1 020 536,16	3 769 500,00	122 410,60	3 891 910,60
2313	CONSTRUCTIONS	1 592 000,00	1 046 921,15	2 300 000,00	461 105,13	2 761 105,18
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	24 130 000,00	21 793 585,77	23 362 000,00	801 703,98	24 163 703,98
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	55 000,00	29 000,00			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	1 250 000,00	813 654,00			
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		27 027 000,00	23 683 160,92	25 662 000,00	1 262 809,15	26 924 809,16
458101	OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER	100 000,00	100 000,00	50 000,00		50 000,00
CHAPITRE 458101 - OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER		100 000,00	100 000,00	50 000,00		50 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		47 841 413,93	41 718 832,24	45 618 561,50	1 556 049,76	47 174 611,26
139111	AGENCE DE L'EAU	785 741,00	779 371,00	724 915,00		724 915,00
139118	AUTRES	25 136,00	25 136,00	21 952,00		21 952,00
13912	REGIONS	4 239,00	4 239,00	4 247,00		4 247,00
13913	DEPARTEMENTS	17 630,00	18 050,00	18 133,00		18 133,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	580,00	580,00	580,00		580,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 660,00	5 660,00	5 660,00		5 660,00
13918	AUTRES	469 705,00	475 655,00	475 709,00		475 709,00
13933	PAE (PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE)	632,00	632,00	632,00		632,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 309 323,00	1 309 323,00	1 251 828,00		1 251 828,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	5 922 000,00	5 922 000,00	4 619 900,00		4 619 900,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	5 922 000,00	4 619 900,00		4 619 900,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	2 650 000,00			
2031	FRAIS D'ETUDES	259 000,00	259 000,00	79 250,00		79 250,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	0,00	0,00			
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	9 100,00	636 020,00		636 020,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	200 000,00	1 492 070,00	29 800,00		29 800,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		12 303 000,00	16 254 170,00	9 984 870,00		9 984 870,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		13 612 323,00	17 563 493,00	11 236 698,00		11 236 698,00
TOTAL DEPENSES		61 453 736,93	59 282 325,24	56 855 259,50	1 556 049,76	58 411 309,26

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00			
1064	RESERVES REGLEMENTEES	25 947,33	25 947,33	10 895,60		10 895,60
1068	AUTRES RESERVES	5 863 313,91	5 863 313,91	2 687 742,93		2 687 742,93
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		5 889 261,24	5 889 261,24	2 698 638,53		2 698 638,53
13111	AGENCE DE L'EAU	4 972 000,00	957 500,00	5 247 000,00		5 247 000,00
13118	AUTRES	113 000,00	0,00	390 000,00		390 000,00
1312	REGIONS	700 000,00	630 000,00			
1313	DEPARTEMENTS	0,00	30 000,00			
1318	AUTRES	0,00	0,00			
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		5 785 000,00	1 617 500,00	5 637 000,00		5 637 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	25 010 583,00	20 007 272,00	22 780 777,73	1 500 000,00	24 280 777,73
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	5 922 000,00	4 619 900,00		4 619 900,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		30 932 583,00	25 929 272,00	27 400 677,73	1 500 000,00	28 900 677,73
2111	TERRAINS NUS	0,00	0,00			
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	28 380,00			
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	0,00			
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	28 380,00			
458201	OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER	100 000,00	100 000,00	50 000,00		50 000,00
CHAPITRE 458201 - OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER		100 000,00	100 000,00	50 000,00		50 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		42 706 844,24	33 564 413,24	35 786 316,26	1 500 000,00	37 286 316,26
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	916 525,00	1 072 384,00	2 590 170,00		2 590 170,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		916 525,00	1 072 384,00	2 590 170,00		2 590 170,00
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0,00	11 113,00			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	27 009,00			
2801	FRAIS D'ETABLISSEMENT	12 417,00	12 417,00			
28031	FRAIS D'ETUDES	8 251,00	8 251,00	50 905,00		50 905,00
28033	FRAIS D'INSERTION	42,00	42,00	38,00		38,00
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, log	99 345,00	47 175,00	169 603,00		169 603,00
28128	AUTRES TERRAINS	2 524,00	2 524,00	2 524,00		2 524,00
28131	BATIMENTS	1 535 362,00	1 435 362,00	1 448 212,00		1 448 212,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	424,00	424,00	424,00		424,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	66 706,00	66 706,00	45 762,00		45 762,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	154 103,00	164 003,00	191 809,00		191 809,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	5 660 836,00	5 670 736,00	5 693 705,00		5 693 705,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	48 994,00	48 994,00	49 095,00		49 095,00
28156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	58 686,00	58 686,00	39 179,00		39 179,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	101 733,00	101 733,00	102 874,00		102 874,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 053,00	54 253,00	66 883,00		66 883,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	48 942,00	48 942,00	54 139,00		54 139,00
28184	MOBILIER	1 583,00	2 063,00	3 417,00		3 417,00
28188	AUTRES	3 235,00	3 925,00	4 384,00		4 384,00
4817	PENALITES DE REAMENAGEMENT DE LA DETTE	627 000,00	627 000,00	627 000,00		627 000,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 473 236,00	8 391 358,00	8 549 953,00		8 549 953,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	5 922 000,00	5 922 000,00	4 619 900,00		4 619 900,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	5 922 000,00	4 619 900,00		4 619 900,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	2 650 000,00			
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	603 750,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	420,00			
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	259 000,00	259 000,00	79 250,00		79 250,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	200 000,00	897 000,00	665 820,00		665 820,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		12 303 000,00	16 254 170,00	9 984 870,00		9 984 870,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 692 761,00	25 717 912,00	21 124 993,00		21 124 993,00
TOTAL RECETTES		64 399 605,24	59 282 325,24	56 911 309,26	1 500 000,00	58 411 309,26

BUDGET ANNEXE DES DÉCHETS MÉNAGERS - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe regroupe l'ensemble des activités du service élimination des déchets ménagers et assimilés dont la majeure partie est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Déchets ménagers intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	80 084 484,04 €	10 274 755,43 €	90 359 239,47 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** comprennent :

- l'excédent de fonctionnement reporté arrêté à 3 888 820,04 € (compte 002), après affectation de 1 325 804,33 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de cette section,
- les redevances à percevoir évaluées à un montant plus habituel de 4 670 100 € (chapitre 70) après une année 2024 particulièrement favorable,

Ces redevances correspondent pour 4 138 000 € au soutien à la performance (CITEO), au Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (VALTOM) et aux reventes de matériaux (Saica, Lucart, Smurfit Kappa, Eco Mobilier, Ecodds, OCad3e, etc), pour 293 000 € aux apports en déchetteries, à l'accès des communes extérieures aux déchetteries (SICTOM des Couzes, SBA), à l'enlèvement des encombrants et à la revente de ferraille des déchetteries, pour 38 000 € à une participation au financement de 2 guides composteurs par le VALTOM et pour 201 100 € au remboursement par le VALTOM de la taxe foncière du CET de Puy Long.

- le produit prévisionnel de TEOM pour 50 105 000 € (chapitre 731), soit + 1,12 M€ par rapport au Budget primitif 2024 du fait de :

- l'évolution nominale des bases d'imposition évaluée à + 1,7 % pour les locaux d'habitation et + 1,6 % pour les locaux professionnels,
- la progression physique des bases de 0,4 % en moyenne.

- les autres produits de gestion courante évalués à 417 730 € (chapitre 75), qui correspondent pour 200 000 € aux reventes de matériaux et déchets issus d'activités économiques (reversement VALTOM), et pour 217 730 € à la régularisation de TVA déductible au titre de l'exercice 2024,

- les participations (chapitre 74) avec 180 000 € de participation du VALTOM pour la distribution de composteurs et 12 600 € de FCTVA sur les dépenses d'entretien éligibles,
- les remboursements sur rémunérations du personnel pour 10 000 € (chapitre 013),
- une enveloppe exceptionnelle de 20 607 400 € en vue d'annuler les mandats émis en 2021 et 2022 pour le traitement des déchets valorisables facturé à l'habitant, le Valtom ayant à tort appliqué un taux de 10 % au lieu de

5,5 % (chapitre 77). Parallèlement la nécessaire réémission des mandats de paiement au taux de TVA corrigé se traduit par l'inscription en dépense d'une enveloppe exceptionnelle de 20 488 980 € (chapitre 65),

– en opérations d'ordre (chapitre 042), les amortissements des subventions d'équipement perçues pour 59 520 €, ainsi que, selon le dispositif prévu par la nomenclature M57, la neutralisation des amortissements des bâtiments publics et subventions d'équipement versées pour 133 314 €, opérations d'ordre trouvant leur contrepartie en dépenses d'investissement.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses de fonctionnement** suivantes :

– les dépenses de prestations pour la collecte pour 20 945 910 €, dont 19,8 M€ au titre de la collecte déléguée et 1,14 M€ au titre de la collecte en régie (chapitre 011)

Elles présentent une hausse de 1,76 M€ par rapport au Budget primitif 2024, les évolutions les plus conséquentes concernant les révisions de prix des marchés de collecte (collecte en porte-à-porte, maintenance du mobilier urbain de collecte), les nécessaires adaptations des prestations sur les sites en travaux (notamment réorganisation des circuits de collecte en hypercentre suite aux travaux INSPIRE), la poursuite de la collecte des biodéchets pour les restaurateurs, l'expérimentation du broyage des déchets verts à domicile, la collecte des bio déchets en apports volontaires, la numérisation des tournées de collecte.

– les dépenses de traitement des déchets à hauteur de 22 020 000 €, dont :

➤ 11,32 M€ pour les déchets non valorisés facturés à la tonne (chapitre 011, compte 611), en augmentation de 0,42 M€ par rapport au Budget total 2024 en raison d'une hausse du coût de traitement facturé par le Valtom (+1,43 % sur prix unitaires HT : ordures ménagères résiduelles et encombrants ménages et +3,09 % sur le prix unitaire : refus de déchets non triés),

➤ 10,70 M€ pour les déchets valorisables facturés à l'habitant (chapitre 65, compte 6558) sur la base d'une hypothèse de hausse de 1 % des frais de fonctionnement du VALTOM.

– les dépenses de fonctionnement des déchetteries pour 2 851 891 € (chapitre 011), avec les dépenses liées à la partie « haut de quai » hors personnel (0,85 M€) et les dépenses liées à la partie « bas de quai » (évacuation des bennes) confiée à des prestataires (2 M€)

– les dépenses de gestion du service (assurances, carburant et entretien des véhicules légers, loyer des bâtiments de la régie de collecte, fournitures, vêtements de travail, formations, annonces légales, honoraires, affranchissements, impression, fournitures administratives, taxes foncières, etc) et de communication pour 1 607 963 € (chapitre 011) en augmentation de 0,27 M€ dont + 223 K€ de location immobilière et charges locatives (extension des locaux de la direction gestion des déchets), + 47 K€ de primes d'assurances (impact du nouveau marché flotte auto, assurance responsabilité civile et statutaire en évolution).

– les charges de personnel pour 7 519 000 € (chapitre 012), dont 490 000 € pour le remboursement des frais de structure supportés par le Budget principal et 7 029 000 € de masse salariale, en progression de 316 422 € par rapport au réalisé 2024, soit + 4,71 %.

Cette prévision intègre un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) pour 45 K€, la prise en charge de 30 € par mois pour les agents couverts par un contrat de prévoyance, soit un coût annuel de 44 K€, l'augmentation de 1 % de la base de cotisation URSSAF maladie, qui passe de 8,88% à 9,88%, pour un montant de 33 K€, ainsi que l'augmentation de 3 points du taux de contribution CRNAFL, soit 100 K€, et enfin l'impact de l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant et de la prise en charge de la collectivité de 50 % à 60 %, ainsi que la facturation d'un mois supplémentaire pour un montant global de 74 K€.

– les charges diverses de gestion courante (chapitre 65, hors compte 6558) et charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 229 751,04 €, recouvrant pour l'essentiel :

➤ les partenariats à vocation sociale avec les associations « Les mains ouvertes » et « Emmaüs » pour la collecte en déchetterie et le traitement des tissus, linges et chaussures pour 46 760 €, ainsi que les partenariats pour favoriser la réduction des déchets avec les associations « Terra Preta » (collecte et compostage des biodéchets), « Raboul Emballage » (mise à disposition auprès des professionnels des métiers de bouche d'emballages réutilisables), « Pampa consigne » (en faveur du retour de la consigne et du réemploi en Auvergne), « Ligue contre le cancer » (partenariat pour relancer la collecte de verre en apport volontaire) pour 125 000 €,

➤ l'échéance 2025 des droits de sortie du SBA (39 000 €),

➤ la régularisation de TVA déductible au titre de l'exercice 2024 (9 250 €) et une enveloppe pour la prise en charge des admissions en non-valeur, créances éteintes et annulations de titres sur exercices antérieurs (9 161 €).

- les charges financières pour 19 370 € (chapitre 66)
- en opérations d'ordre entre sections, les dotations aux amortissements des biens pour 1 986 824 (chapitre 042)

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2025 s'établit à 4 208 785 €, avec un virement à la section d'investissement de 2 414 795 € et un solde sur amortissements et autres opérations d'ordre de transfert entre sections de 1 793 990 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour l'essentiel, les **recettes d'investissement** sont constituées par :

- l'excédent de clôture d'investissement 2024 de 338 082,10 €
- l'affectation d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024, soit 1 325 804,33 €,
- le Fonds de Compensation de la TVA pour 718 475 €, dont 26 475 € à percevoir sur les dépenses reportées 2024,
- le produit de cession de 4 camions benne pour 10 000 € et la régularisation de TVA déductible au titre de l'exercice 2024 pour 32 520 €,
- en opérations d'ordre de transfert entre sections, le virement de la section de fonctionnement de 2 414 795 €, l'amortissement des biens pour 1 986 824 € et des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics pour 25 200 € (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement),.

Au final, un emprunt d'un montant prévisionnel de 3 423 055 € s'avère nécessaire pour financer les **dépenses d'investissement** décrites ci-après :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 225 500 €
- les dépenses d'équipement nouvelles estimées à 8 140 860 € avec :
 - 4 624 040 € pour la réhabilitation de la déchetterie de Saint-Gènes-Champanelle,
 - 1 300 000 € au titre du plan qualité déchets avec l'acquisition et les travaux d'implantation de conteneurs enterrés,
 - 726 700 € d'acquisition de matériel et travaux dans l'ensemble des déchetteries, dont 168 000 € pour l'acquisition de bennes et de petits équipements ou mobilier divers, 24 000 € pour la digitalisation des modes opératoires d'accès en déchetterie, et 534 700 € d'études et travaux (étude et fourniture/pose signalétique des déchetteries, travaux de serrurerie, travaux d'éclairage et de rétention incendie à la déchetterie de Blanzat, installation d'une barrière levante aux déchetteries de Romagnat et de Cournon, changement du portail de la déchetterie des Gravanches et électrification du quai cartons, vidéoprotection de la déchetterie de Pont-du-Chateau, etc),
 - 531 646 € pour l'acquisition de deux camions benne à ordures ménagères de 19 tonnes,
 - 257 324 € de matériels et dispositifs de collecte (colonnes aériennes plastique et verre, mise en conformité des réseaux pour l'aire de lavage avec l'installation d'un séparateur hydrocarbure, équipement des camions d'une solution de géolocalisation et lecture de puce électronique, etc),
 - 544 000 € dans le cadre du schéma territorial de gestion des déchets organiques (acquisition de composteurs et abris bacs pour la collecte des biodéchets en apport volontaire),
 - 109 150 € pour l'acquisition de matériels divers, installations et terrains (matériel informatique et logiciels, mobiliers et matériels divers pour l'aménagement des nouveaux locaux de la direction gestion des déchets, totem de tri pour manifestations et communication, frais d'annonces, etc), ainsi que 30 000 € de travaux sur les bâtiments, avec notamment l'aménagement des nouveaux locaux de la direction gestion des déchets,
 - 18 000 € pour la réalisation d'une étude sur la création d'une recyclerie ou ressourcerie.
- les restes à réaliser 2024 d'un montant de 1 690 361,43 €, dont :
 - 941 413,70 € de dépenses d'installations, travaux et matériels dans les déchetteries (bennes, travaux à Pont-du-château, solde aménagement de la déchetterie de Gerzat, réhabilitation de la déchetterie de Saint-Gènes-Champanelle),
 - 463 969,73 € pour l'acquisition d'un camion benne, d'une grue et d'un véhicule hydrogène,
 - 193 049,53 € dans le cadre du schéma territorial de gestion des déchets organiques et 29 727,50 € au titre du plan qualité déchets avec la réalisation de conteneurs enterrés,

- 48 259,11 € de matériels et dispositifs divers de collecte,
- 11 051,86 € pour les nouveaux locaux de la Régie de collecte,
- 2 890 € d'annonces et insertion et d'acquisition foncière.

– en opérations d'ordre de transfert entre sections, l'amortissement des subventions d'équipement perçues pour 59 520 €, la neutralisation des amortissements des bâtiments publics et subventions d'équipement versées pour 133 314 € et les résorptions d'avances forfaitaires sur marchés pour 25 200 €, pendant de la recette évoquée ci-dessus.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe Déchets ménagers d'un montant total de 80 084 484,04 € en section de fonctionnement et 10 274 755,43 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 - Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2025 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 300,00	8 077,00	8 000,00		8 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	90 925,00	138 543,00	118 678,00		118 678,00
60621	COMBUSTIBLES	700,00	700,00	700,00		700,00
60622	CARBURANTS	459 000,00	498 540,00	476 200,00		476 200,00
60623	ALIMENTATION	7 000,00	5 800,00	7 200,00		7 200,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	143 300,00	134 600,00	152 900,00		152 900,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 700,00	8 220,00	7 200,00		7 200,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	33 800,00	30 162,00	30 050,00		30 050,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	46 500,00	46 200,00	72 800,00		72 800,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 750,00	6 750,00	6 600,00		6 600,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 000,00	0,00			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	31 479 150,00	32 136 230,00	33 232 500,00		33 232 500,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	180 000,00	278 594,00	373 392,00		373 392,00
61351	MATERIEL ROULANT	189 900,00	151 192,00	169 850,00		169 850,00
61358	AUTRES	13 000,00	9 764,00	8 000,00		8 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	15 000,00	12 820,00	55 280,00		55 280,00
61521	TERRAINS	45 000,00	33 206,00	87 525,00		87 525,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	53 795,00	56 940,00	51 010,00		51 010,00
615231	VOIRIES	58 000,00	6 000,00	40 000,00		40 000,00
615232	RESEAUX	58 400,00	79 300,00	88 200,00		88 200,00
61551	MATERIEL ROULANT	465 000,00	394 944,00	472 500,00		472 500,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	24 000,00	24 000,00	24 000,00		24 000,00
6156	MAINTENANCE	333 345,00	280 944,00	352 080,00		352 080,00
6161	MULTIRISQUES	2 170,00	2 170,00	2 963,00		2 963,00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	24 000,00	3 908,00	24 000,00		24 000,00
6168	AUTRES	90 000,00	90 000,00	129 166,00		129 166,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	152 000,00	73 940,00	47 000,00		47 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	25 000,00	25 000,00	25 000,00		25 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES			800,00		800,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	20 700,00	11 594,00	13 300,00		13 300,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	10 000,00	10 000,00	5 000,00		5 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	13 000,00	6 260,00	7 200,00		7 200,00
6228	DIVERS	48 000,00	48 100,00	77 500,00		77 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	54 000,00	33 540,00	39 000,00		39 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	0,00	60,00			
6234	RECEPTIONS	2 700,00	2 700,00	500,00		500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	6 600,00	19 160,00	14 350,00		14 350,00
6238	DIVERS	37 300,00	60 300,00	67 600,00		67 600,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	3 400,00	10 602,00	4 500,00		4 500,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	2 000,00	3 500,00	2 500,00		2 500,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	2 000,00	8 150,00	8 700,00		8 700,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	10 000,00	16 000,00	13 000,00		13 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	22 300,00	19 634,00	15 260,00		15 260,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 550,00	1 550,00	1 550,00		1 550,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	6 100,00	6 498,00	10 700,00		10 700,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	9 315,00	9 205,00	8 500,00		8 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	74 500,00	74 343,00	78 098,00		78 098,00
62871	A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	72 000,00	72 000,00	70 000,00		70 000,00
62878	A DES TIERS	10 000,00	10 000,00			
63512	TAXES FONCIERES	187 800,00	191 200,00	201 400,00		201 400,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	3 550,00	3 550,00	2 550,00		2 550,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	13 800,00	20 260,00			
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés			20 962,00		20 962,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		34 628 350,00	35 174 750,00	36 725 764,00		36 725 764,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachem	431 000,00	477 600,00	490 000,00		490 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00	0,00			
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 230,00	1 230,00	1 230,00		1 230,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	73 130,00	73 130,00	73 560,00		73 560,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L	26 380,00	26 380,00	18 400,00		18 400,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	71 460,00	71 460,00	66 210,00		66 210,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	2 643 770,00	2 643 770,00	3 036 619,00		3 036 619,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	26 370,00	26 370,00	35 601,00		35 601,00
64113	NBI	24 670,00	24 670,00	31 410,00		31 410,00
64118	AUTRES INDEMNITES	965 050,00	965 050,00	953 792,00		953 792,00
64131	REMUNERATIONS	1 207 740,00	1 161 140,00	595 490,00		595 490,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	736 760,00	736 760,00	653 629,00		653 629,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	866 170,00	866 170,00	1 143 809,00		1 143 809,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	47 880,00	47 880,00	24 000,00		24 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	29 350,00	29 350,00	70 900,00		70 900,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 910,00	9 910,00	12 340,00		12 340,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 230,00	1 230,00	402,00		402,00
6488	Autres charges	284 000,00	284 000,00	311 608,00		311 608,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 446 100,00	7 446 100,00	7 519 000,00		7 519 000,00

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	2 000,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	2 000,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	9 600,00	9 600,00			
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	10 600 000,00	10 600 000,00	31 188 980,00		31 188 980,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	137 760,00	137 280,00	171 760,00		171 760,00
65818	Autres	0,00	480,00	480,00		480,00
65888	AUTRES	58 790,67	58 790,67	48 350,04		48 350,04
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 810 150,67	10 810 150,67	31 413 570,04		31 413 570,04
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	22 900,00	22 900,00	19 500,00		19 500,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100,00	100,00	-130,00		-130,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		23 000,00	23 000,00	19 370,00		19 370,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 000,00	5 000,00	5 161,00		5 161,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPECIFIQUES		5 000,00	5 000,00	5 161,00		5 161,00
6815	DOT.AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	0,00	995 306,00			
6817	DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	857,00			
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	996 163,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES		52 912 600,67	54 455 163,67	75 682 865,04		75 682 865,04
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 566 582,00	2 862 826,00	2 414 795,00		2 414 795,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 566 582,00	2 862 826,00	2 414 795,00		2 414 795,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	0,00			
6761	DIFFERENCES SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFEREES E	0,00	0,00			
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	1 882 026,00	1 938 026,00	1 986 824,00		1 986 824,00
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	84 000,00	84 000,00			
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 966 026,00	2 022 026,00	1 986 824,00		1 986 824,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 532 608,00	4 884 852,00	4 401 619,00		4 401 619,00
TOTAL DEPENSES		58 445 208,67	59 340 015,67	80 084 484,04		80 084 484,04

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 955 121,67	3 955 121,67	3 888 820,04		3 888 820,04
CHAPITRE 002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 955 121,67	3 955 121,67	3 888 820,04		3 888 820,04
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
706888	Autres	44 000,00	44 000,00	44 000,00		44 000,00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	53 489,00	53 489,00	38 000,00		38 000,00
70878	PAR DES TIERS	0,00	191 010,00	201 100,00		201 100,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	4 770 000,00	5 446 000,00	4 387 000,00		4 387 000,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		4 867 489,00	5 734 499,00	4 670 100,00		4 670 100,00
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	27 090,00	0,00		0,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilé	48 984 000,00	48 984 000,00	50 105 000,00		50 105 000,00
73138	Autres taxes liées à l'urbanisation, aux déchets e	0,00	0,00			
CHAPITRE 731 - FISCALITE LOCALES		48 984 000,00	49 011 090,00	50 105 000,00		50 105 000,00
744	FCTVA	2 800,00	2 800,00	12 600,00		12 600,00
74758	AUTRES GROUPEMENTS	206 282,00	206 282,00	180 000,00		180 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		209 082,00	209 082,00	192 600,00		192 600,00
7584	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00			
75888	AUTRES	222 310,00	222 310,00	417 730,00		417 730,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		222 310,00	222 310,00	417 730,00		417 730,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	0,00	20 607 400,00		20 607 400,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPECIFIQUES		0,00	0,00	20 607 400,00		20 607 400,00
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	707,00			
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	707,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		58 248 002,67	59 142 809,67	79 891 650,04		79 891 650,04
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS(NEGATIVE)REPRISES AU	0,00	0,00			
77681	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	118 453,00	118 453,00	133 314,00		133 314,00
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	78 753,00	78 753,00	59 520,00		59 520,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		197 206,00	197 206,00	192 834,00		192 834,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		197 206,00	197 206,00	192 834,00		192 834,00
TOTAL RECETTES		58 445 208,67	59 340 015,67	80 084 484,04		80 084 484,04

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	350 721,87	350 721,87			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		350 721,87	350 721,87			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	290 000,00	290 000,00	225 500,00		225 500,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		290 000,00	290 000,00	225 500,00		225 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	41 600,00	113 437,55	49 600,00	26 603,34	76 203,34
2033	FRAIS D'INSERTION	6 500,00	15 500,00	6 000,00	1 772,00	7 772,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	13 942,00	13 942,00	43 000,00		43 000,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		62 042,00	142 879,55	98 600,00	28 375,34	126 975,34
2111	TERRAINS NUS	18 000,00	22 663,30	4 000,00	1 118,00	5 118,00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	0,00	0,00			
21533	RESEAUX CABLES	3 600,00	3 600,00	30 000,00		30 000,00
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	82 600,00	82 600,00			
21538	AUTRES RESEAUX	167 610,00	54 160,00	140 424,00		140 424,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	178 410,00	451 045,86	222 000,00	155 617,89	377 617,89
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	10 318,00	30 000,00	10 317,89	40 317,89
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	810 000,00	936 095,40	531 646,00	463 969,73	995 615,73
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	8 200,00	8 200,00	19 200,00		19 200,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	12 000,00	11 739,00	27 000,00		27 000,00
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	3 300,00	3 300,00	27 800,00		27 800,00
2188	AUTRES	1 206 260,00	1 514 405,92	1 009 150,00	270 734,94	1 279 884,94
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 489 980,00	3 098 127,48	2 041 220,00	901 758,45	2 942 978,45
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	180 000,00	8 519,88	360 000,00		360 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	1 361 300,00	1 083 579,59	4 452 540,00	606 124,82	5 058 664,82
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	232 300,00	253 837,60	188 500,00	154 102,82	342 602,82
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 709 760,00	1 694 135,50	1 000 000,00		1 000 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	25 195,00			
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		3 483 360,00	3 065 267,57	6 001 040,00	760 227,64	6 761 267,64
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES		6 676 103,87	6 946 996,47	8 366 360,00	1 690 361,43	10 056 721,43
13912	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. REGIONS	4 217,00	4 217,00	4 217,00		4 217,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	29 789,00	29 789,00	9 166,00		9 166,00
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	44 747,00	44 747,00	46 137,00		46 137,00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	118 453,00	118 453,00	133 314,00		133 314,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		197 206,00	197 206,00	192 834,00		192 834,00
2111	TERRAINS NUS	0,00	0,00			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	0,00			
2188	AUTRES	0,00	890,00			
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	75 520,00	25 200,00		25 200,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	76 410,00	25 200,00		25 200,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		197 206,00	273 616,00	218 034,00		218 034,00
TOTAL DEPENSES		6 873 309,87	7 220 612,47	8 584 394,00	1 690 361,43	10 274 755,43

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R			338 082,10		338 082,10
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R				338 082,10		338 082,10
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 000,00	1 000,00	10 000,00		10 000,00
CHAPITRE 024 - PRODUIT DES CESSIONS		1 000,00	1 000,00	10 000,00		10 000,00
10222	F.C.T.V.A.	474 000,00	245 000,00	692 000,00	26 475,00	718 475,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 007 865,47	2 007 865,47	1 325 804,33		1 325 804,33
CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 481 865,47	2 252 865,47	2 017 804,33	26 475,00	2 044 279,33
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	0,00	0,00			
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	0,00			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	509 495,00	0,00	3 423 055,00		3 423 055,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		509 495,00	0,00	3 423 055,00		3 423 055,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 485,00	5 485,00			
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 485,00	5 485,00			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			80,00		80,00
2188	AUTRES			12 200,00		12 200,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				12 280,00		12 280,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			20 240,00		20 240,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS				20 240,00		20 240,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		2 997 845,47	2 259 350,47	5 821 461,43	26 475,00	5 847 936,43
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	3 566 582,00	2 862 826,00	2 414 795,00		2 414 795,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 566 582,00	2 862 826,00	2 414 795,00		2 414 795,00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00			
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00			
2805	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDES, LOG	3 912,00	4 607,00	12 449,00		12 449,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	59 235,00	59 235,00	59 235,00		59 235,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	59 218,00	60 428,00	74 079,00		74 079,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	90 615,00	90 995,00	95 043,00		95 043,00
281533	RESEAUX CABLES	3 362,00	3 362,00	3 212,00		3 212,00
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	1 336,00	1 336,00	1 790,00		1 790,00
281538	AUTRES RESEAUX	11 598,00	428,00	1 682,00		1 682,00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	70 520,00	70 520,00	104 054,00		104 054,00
281758	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	0,00			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	5 269,00	6 269,00	43 632,00		43 632,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	424 565,00	420 750,00	410 925,00		410 925,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	4 434,00	4 964,00	5 881,00		5 881,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	4 142,00	4 142,00	4 257,00		4 257,00
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	824,00	824,00	4 274,00		4 274,00
28188	AUTRES	1 142 996,00	1 210 166,00	1 166 311,00		1 166 311,00
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	84 000,00	84 000,00			
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 966 026,00	2 022 026,00	1 986 824,00		1 986 824,00
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	0,00			
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	74 970,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	1 440,00			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.			25 200,00		25 200,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	76 410,00	25 200,00		25 200,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 532 608,00	4 961 262,00	4 426 819,00		4 426 819,00
TOTAL RECETTES		8 530 453,47	7 220 612,47	10 248 280,43	26 475,00	10 274 755,43

BUDGET ANNEXE ADIV - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe enregistre les opérations de construction et aménagement de bâtiments sur le Parc d'activité des Gravanches, ainsi que leur mise à disposition de l'Association pour le Développement de l'Institut de la Viande (ADIV), dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans, et moyennant le paiement d'un loyer.

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe ADIV intègre la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	157 857,00 €	246 317,00 €	404 174,00 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- le loyer versé par l'ADIV pour 22 500 €,
- l'amortissement des subventions d'équipement perçues pour 128 357 €,
- la subvention d'équilibre versée par le Budget principal évaluée à 6 145 €, soit un niveau légèrement inférieur à celui de l'exercice 2024,
- et l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 arrêté à 845,68 €

Ces recettes permettent de financer les dotations aux amortissements des biens pour 157 847 €.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2025 s'élève ainsi à un montant total de 29 490 €, correspondant au solde des amortissements des biens et subventions (157 847 € - 128 357 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement prévisionnel évoqué ci-dessus et l'excédent d'investissement reporté constaté en recettes pour 88 470 € permettent d'inscrire en dépenses une provision pour travaux de 117 960 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du Budget annexe ADIV d'un montant total de 157 857 € en section de fonctionnement et 246 317 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe ADIV

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	84,09	84,09			
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		84,09	84,09			
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante	10,91	10,91	10,00		10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,91	10,91	10,00		10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		95,00	95,00	10,00		10,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	157 850,00	157 850,00	157 847,00		157 847,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		157 850,00	157 850,00	157 847,00		157 847,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		157 850,00	157 850,00	157 847,00		157 847,00
TOTAL DEPENSES		157 945,00	157 945,00	157 857,00		157 857,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	845,68		845,68
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		0,00	0,00	845,68		845,68
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 355,00	8 355,00	6 145,00		6 145,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		8 355,00	8 355,00	6 145,00		6 145,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	21 220,00	21 220,00	22 500,00		22 500,00
7588	Autres	10,00	10,00	9,32		9,32
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		21 230,00	21 230,00	22 509,32		22 509,32
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		29 585,00	29 585,00	29 500,00		29 500,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	128 360,00	128 360,00	128 357,00		128 357,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		128 360,00	128 360,00	128 357,00		128 357,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		128 360,00	128 360,00	128 357,00		128 357,00
TOTAL RECETTES		157 945,00	157 945,00	157 857,00		157 857,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
2313	CONSTRUCTIONS	88 470,00	88 470,00	117 960,00		117 960,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		88 470,00	88 470,00	117 960,00		117 960,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		88 470,00	88 470,00	117 960,00		117 960,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 734,00	20 734,00	20 734,00		20 734,00
13912	REGIONS	15 346,00	15 346,00	15 346,00		15 346,00
13913	DEPARTEMENTS	20 326,00	20 326,00	20 326,00		20 326,00
13914	COMMUNES	20 333,00	20 333,00	20 333,00		20 333,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	51 621,00	51 621,00	51 618,00		51 618,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		128 360,00	128 360,00	128 357,00		128 357,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		128 360,00	128 360,00	128 357,00		128 357,00
TOTAL DEPENSES		216 830,00	216 830,00	246 317,00		246 317,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	58 980,00	58 980,00	88 470,00		88 470,00
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		58 980,00	58 980,00	88 470,00		88 470,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		58 980,00	58 980,00	88 470,00		88 470,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	157 850,00	157 850,00	157 847,00		157 847,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		157 850,00	157 850,00	157 847,00		157 847,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		157 850,00	157 850,00	157 847,00		157 847,00
TOTAL RECETTES		216 830,00	216 830,00	246 317,00		246 317,00

BUDGET ANNEXE DE L'ANCIEN CENTRE ROUTIER DU BRÉZET - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe retrace la gestion du site de l'ancien Centre Routier du Brézet (CRB), équipement acquis par la Métropole en 2005, et composé d'une aire de stationnement pour les poids-lourds, ainsi que de bâtiments qui étaient loués à des entreprises et administrations jusqu'en 2018, dans l'attente de la réaffectation du site.

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Centre Routier du Brézet intègre la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	53 833,61 €	242 929,14 €	296 762,75 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont constituées pour la majeure partie de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à 53 310 €, contre 34 130 € effectivement versé en 2024, mais également de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 arrêté à 523,61 €.

Les dépenses de fonctionnement intègrent quant à elles les charges à caractère général pour 300 €, correspondant à la consommation d'eau sur ce site, et, en opérations d'ordre, les dotations aux amortissements pour 53 530 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent antérieur reporté de 189 399,14 € et l'autofinancement de 53 530 € généré par les dotations aux amortissements permettent d'inscrire une provision pour travaux de 242 929,14 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe de l'ancien Centre Routier du Brézet d'un montant total de 53 833,61 € en section de fonctionnement et 242 929,14 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe CENTRE ROUTIER DU BREZET

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	800,00	800,00	300,00		300,00
63512	TAXES FONCIERES	0,00	0,00			
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		800,00	800,00	300,00		300,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante	8,65	8,65	3,61		3,61
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		8,65	8,65	3,61		3,61
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		808,65	808,65	303,61		303,61
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	53 530,00	53 530,00	53 530,00		53 530,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		53 530,00	53 530,00	53 530,00		53 530,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		53 530,00	53 530,00	53 530,00		53 530,00
TOTAL DEPENSES		54 338,65	54 338,65	53 833,61		53 833,61

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	20 208,65	20 208,65	523,61		523,61
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		20 208,65	20 208,65	523,61		523,61
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	34 130,00	34 130,00	53 310,00		53 310,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		34 130,00	34 130,00	53 310,00		53 310,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00		0,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0,00	0,00	0,00		0,00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		54 338,65	54 338,65	53 833,61		53 833,61
TOTAL RECETTES		54 338,65	54 338,65	53 833,61		53 833,61

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
2313	CONSTRUCTIONS	189 399,14	189 399,14	242 929,14		242 929,14
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		189 399,14	189 399,14	242 929,14		242 929,14
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		189 399,14	189 399,14	242 929,14		242 929,14
TOTAL DEPENSES		189 399,14	189 399,14	242 929,14		242 929,14

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	135 869,14	135 869,14	189 399,14		189 399,14
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		135 869,14	135 869,14	189 399,14		189 399,14
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		135 869,14	135 869,14	189 399,14		189 399,14
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00			
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00			
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	572,00	572,00	572,00		572,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	52 958,00	52 958,00	52 958,00		52 958,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		53 530,00	53 530,00	53 530,00		53 530,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		53 530,00	53 530,00	53 530,00		53 530,00
TOTAL RECETTES		189 399,14	189 399,14	242 929,14		242 929,14

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe a été créé pour enregistrer les écritures liées au fonctionnement du Crématorium, immeuble productif de revenus dont l'activité est assimilée à un service public industriel et commercial. Par contrat d'affermage du 26 avril 2021, son exploitation a été confiée à la Société O.G.F. pour une durée de 4 ans et 10 mois.

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Crématorium intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	589 943,04 €	3 137 198,08 €	3 727 141,12 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Outre l'excédent de fonctionnement reporté de 92 733,04 €, après affectation de 370 838,08 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de cette section, les recettes de fonctionnement comprennent :

- la redevance d'occupation versée à Clermont Auvergne Métropole par O.G.F. sous forme de redevance d'affermage proportionnelle au chiffre d'affaires, évaluée à 460 000 € pour l'exercice 2025,
- la redevance annuelle également versée par le délégataire pour frais de contrôle du bon usage de l'équipement en terme de destination et d'entretien pour 24 900 €,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 12 310 €.

Elles permettent de financer les dépenses suivantes :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 96 770 € et correspondent pour l'essentiel aux dépenses d'entretien du bâtiment, des espaces verts et de déneigement pour 26 370 €, à des études relatives au futur contrat de DSP pour 35 000 €, à des frais d'annonces et insertions relatifs à la procédure de passation de la DSP pour 5 000 €, à la taxe foncière versée sur les locaux professionnels pour 7 900 € et à une participation de 22 000 € versée au Budget principal au titre des frais d'administration générale. La maintenance des fours est prise en charge par le délégataire dans le cadre du contrat de DSP,
- une participation de 15 000 € versée au Budget principal pour compenser les frais de personnel supportés pour la gestion de l'équipement,
- les charges financières pour 21 000 € induits par l'emprunt de 800 000 € reporté de 2024,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 203 629 €, ainsi qu'un virement à la section d'investissement de 253 535 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé au stade du Budget primitif 2025 en vue des travaux d'amélioration à conduire au cours des prochaines années s'élève à 444 854 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sont inscrits en recettes d'investissement :

- l'affectation d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024, soit 370 838,08 €,
- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 203 629 €, le virement de la section de fonctionnement pour 253 535 €, et des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics pour 40 000 € (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement),
- et, pour financer les dépenses d'équipement inscrites, un emprunt d'équilibre d'un montant prévisionnel de 2 269 196 €, dont 800 000 € de reports 2024.

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

- le déficit de clôture d'investissement 2024 de 354 069,17 €,
- le remboursement du capital de l'emprunt à hauteur de 20 050 €,
- 2 710 768,91 € de dépenses d'équipement, dont 816 768,91 € reportés de 2024, avec pour l'essentiel la poursuite de la restructuration du crématorium et le réaménagement des salles de cérémonies, et 1 894 000 € de dépenses nouvelles, dont :
 - 90 000 € de frais d'études relatifs aux missions AMO, contrôle technique, SPS et maîtrise d'œuvre pour la restructuration du Crématorium et le réaménagement des salles de cérémonies,
 - 2 500 € d'annonces et insertions sur marchés à lancer,
 - 1 500 € d'acquisition foncière dans le cadre du projet de restructuration du site,
 - 1 800 000 € pour les travaux liés à cette même opération,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 12 310 € et les résorptions d'avances forfaitaires sur marchés pour 40 000 €, pendant de la recette évoquée ci-dessus.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe Crématorium d'un montant total de 589 943,04 € en section de fonctionnement et 3 137 198,08 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe CREMATORIUM

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
61521	BATIMENTS PUBLICS	310,00	20 183,00	26 370,00		26 370,00
61528	AUTRES	26 370,00	6 497,00			
617	ETUDES ET RECHERCHES	20 000,00	20 000,00	35 000,00		35 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	500,00	500,00	500,00		500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 500,00	2 500,00	5 000,00		5 000,00
6238	DIVERS	2 000,00	2 000,00			
6257	RECEPTIONS	1 000,00	1 000,00			
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00	1 000,00			
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	22 000,00	22 000,00	22 000,00		22 000,00
63512	TAXES FONCIERES	200,00	7 700,00	7 900,00		7 900,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		74 880,00	83 380,00	96 770,00		96 770,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	15 000,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		15 000,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	9,04		9,04
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	9,04		9,04
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	0,00	0,00	20 000,00		20 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	0,00	5 000,00	1 000,00		1 000,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		0,00	5 000,00	21 000,00		21 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		89 890,00	103 390,00	132 779,04		132 779,04
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	439 870,00	433 810,00	253 535,00		253 535,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		439 870,00	433 810,00	253 535,00		253 535,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	202 958,00	203 018,00	203 629,00		203 629,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		202 958,00	203 018,00	203 629,00		203 629,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		642 828,00	636 828,00	457 164,00		457 164,00
TOTAL DEPENSES		732 718,00	740 218,00	589 943,04		589 943,04

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	244 396,34	244 396,34	92 733,04		92 733,04
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		244 396,34	244 396,34	92 733,04		92 733,04
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00	0,00			
70878	Remb de frais - Par des tiers	16 000,00	23 500,00	24 900,00		24 900,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		16 000,00	23 500,00	24 900,00		24 900,00
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	460 000,00	460 000,00	460 000,00		460 000,00
7588	Autres	11,66	11,66			
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		460 011,66	460 011,66	460 000,00		460 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		720 408,00	727 908,00	577 633,04		577 633,04
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 310,00	12 310,00	12 310,00		12 310,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		12 310,00	12 310,00	12 310,00		12 310,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 310,00	12 310,00	12 310,00		12 310,00
TOTAL RECETTES		732 718,00	740 218,00	589 943,04		589 943,04

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE			354 069,17		354 069,17
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R				354 069,17		354 069,17
1641	EMPRUNTS EN EURO	0,00	0,00	20 050,00		20 050,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		0,00	0,00	20 050,00		20 050,00
2031	FRAIS D'ETUDES	224 000,00	257 717,47	90 000,00	48 480,47	138 480,47
2033	FRAIS D'INSERTION	2 500,00	2 500,00	2 500,00		2 500,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		226 500,00	260 217,47	92 500,00	48 480,47	140 980,47
2111	TERRAINS NUS	2 000,00	2 450,00	1 500,00	450,00	1 950,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 000,00	2 450,00	1 500,00	450,00	1 950,00
2313	CONSTRUCTIONS	2 121 000,00	2 114 244,60	1 800 000,00	767 838,44	2 567 838,44
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	0,00			
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		2 121 000,00	2 114 244,60	1 800 000,00	767 838,44	2 567 838,44
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		2 349 500,00	2 376 912,07	2 268 119,17	816 768,91	3 084 888,08
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	12 030,00	12 030,00	12 030,00		12 030,00
13914	COMMUNES	280,00	280,00	280,00		280,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		12 310,00	12 310,00	12 310,00		12 310,00
2313	CONSTRUCTIONS	40 000,00	399 880,00	40 000,00		40 000,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		40 000,00	399 880,00	40 000,00		40 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		52 310,00	412 190,00	52 310,00		52 310,00
TOTAL DEPENSES		2 401 810,00	2 789 102,07	2 320 429,17	816 768,91	3 137 198,08

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	563,47	563,47			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		563,47	563,47			
1068	AUTRES RESERVES	756 848,60	756 848,60	370 838,08		370 838,08
CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		756 848,60	756 848,60	370 838,08		370 838,08
1641	EMPRUNTS EN EURO	1 718 982,00	994 982,00	1 469 196,00	800 000,00	2 269 196,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 718 982,00	994 982,00	1 469 196,00	800 000,00	2 269 196,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		2 476 394,07	1 752 394,07	1 840 034,08	800 000,00	2 640 034,08
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	439 870,00	433 810,00	253 535,00		253 535,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		439 870,00	433 810,00	253 535,00		253 535,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	0,00	60,00	671,00		671,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	162 902,00	162 902,00	162 902,00		162 902,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	40 056,00	40 056,00	40 056,00		40 056,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		202 958,00	203 018,00	203 629,00		203 629,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	356 700,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	3 180,00			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	40 000,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		40 000,00	399 880,00	40 000,00		40 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		682 828,00	1 036 708,00	497 164,00		497 164,00
TOTAL RECETTES		3 159 222,07	2 789 102,07	2 337 198,08	800 000,00	3 137 198,08

BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE - BUDGET PRIMITIF 2025

Ce budget annexe retrace les dépenses et les recettes afférentes à la réalisation et au fonctionnement des équipements à vocation économique suivants :

- les Pascalis, implantés sur le Parc Technologique de La Pardieu, avec Pascalis 1, pépinière, et Pascalis 2, hôtel d'entreprises, ainsi que la pépinière d'entreprises située à la Pardieu, l'hôtel d'entreprises du Brézet qui accueille plus particulièrement les jeunes entreprises artisanales, et l'hôtel d'entreprises « Le Panoramic » situé sur la Zone Franche Urbaine à Clermont-Ferrand,
- la pépinière dédiée aux biotechnologies située à Clermont-Ferrand, qui est mise à disposition du Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne,
- la pépinière musicale à Cébazat.

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Équipements à vocation économique intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	1 424 990,48 €	635 597,60 €	2 060 588,08 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** proviennent pour l'essentiel :

- de la reprise dans son intégralité de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 pour 7 456,48 €,
- des remboursements de prestations de services par les utilisateurs pour 22 000 €, et du remboursement des taxes foncières de la pépinière dédiée aux biotechnologies par le Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne pour 39 800 €,
- du produit de la location des locaux et des provisions sur charges locatives pour 358 000 €,
- de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à la somme de 868 070 €, soit une légère augmentation de 13 070 € par rapport à la subvention effectivement versée en 2024,
- en opération d'ordre, de l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 129 254 €.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses de fonctionnement** suivantes :

- les charges de fonctionnement courant ou charges à caractère général arrêtées à 655 265 €, en progression de 22 927 € par rapport au Budget primitif 2024, principalement sur l'entretien, la maintenance et les frais de nettoyage des locaux avec l'impact du nouveau marché.

Elles intègrent notamment 201 393 € pour l'entretien, la maintenance, le nettoyage et le gardiennage des bâtiments et des terrains, 110 888 € d'électricité et eau, 65 040 € de prestations diverses (prestations lumières et vidéos pour la pépinière musicale IMAGO, abonnement La Conciergerie d'Auvergne, gestion des alarmes des pépinières, accompagnement collectif et individuel des entreprises hébergées, etc), 181 200 € de remboursements et versements de taxes foncières, 31 200 € de frais d'affranchissement et télécommunications, 32 000 € de location de matériel et 8 044 € de cotisations d'assurances,

- les charges de personnel évaluées cette année à 241 000 €, en progression de 12 000 € par rapport à 2024,
- les intérêts d'emprunts pour 8 850 €,
- les autres charges de gestion courante pour 12 696,48 € correspondant aux abonnements licences logiciels et aux éventuelles créances admises en non valeur à constater en 2025,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des biens pour 507 179 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2025 s'élève à 377 925 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement** intègrent principalement :

- l'excédent d'investissement antérieur reporté de 124 418,60 €,
- en opération d'ordre, l'amortissement des biens pour 507 179 €.

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les **dépenses d'investissement** suivantes :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 125 000 €,
- 373 843,60 € de dépenses d'équipement, dont 14 557,28 € reportés de 2024, correspondant à l'audit énergétique et aux travaux de rénovation des salles de Pascalis 1 et 2, et 359 286,32 € de dépenses nouvelles, avec :
 - 85 000 € d'acquisitions de matériels, dont 8 000 € de matériel informatique, 1 000 € de mobilier et 76 000 € de matériels divers,
 - 2 000 € d'acquisition foncière complémentaire jouxtant l'emprise de la pépinière musicale IMAGO à Cébazat,
 - 272 286,32 € de travaux divers sur les différents équipements, avec notamment des réfections de bureaux suite aux départs des entreprises à Pascalis 1, le remplacement de la centrale anti-intrusion et des prises électriques à la Pépinière d'entreprise Jean Claret, etc.
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 129 254 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe Équipements à vocation économique d'un montant total de 1 424 990,48 € en section de fonctionnement et 635 597,60 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 – Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2025 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 600,00	5 600,00	4 200,00		4 200,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	115 923,00	131 459,00	106 688,00		106 688,00
60623	ALIMENTATION	4 000,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	0,00	0,00			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 070,00	1 108,00	2 070,00		2 070,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	8 850,00	19 877,00	9 850,00		9 850,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00	1 158,00	1 000,00		1 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 900,00	3 209,00	3 400,00		3 400,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	500,00	500,00		500,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	73 600,00	42 109,00	65 040,00		65 040,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	0,00	0,00			
61358	AUTRES	32 000,00	30 300,00	32 000,00		32 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	0,00	0,00			
61521	TERRAINS	19 025,00	18 077,00	19 179,00		19 179,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	9 870,00	37 114,00	18 760,00		18 760,00
615231	VOIRIES	0,00	915,00			
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	2 000,00	471,00	1 500,00		1 500,00
6156	MAINTENANCE	49 630,00	41 257,00	57 744,00		57 744,00
6161	MULTIRISQUES	5 140,00	5 140,00	6 975,00		6 975,00
6168	AUTRES	550,00	550,00	485,00		485,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	0,00	520,00			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	0,00	500,00		500,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	150,00	0,00	150,00		150,00
6228	DIVERS	0,00	0,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	600,00	600,00	1 000,00		1 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	0,00	330,00			
6234	RECEPTIONS	3 290,00	1 621,00	2 800,00		2 800,00
6238	DIVERS	0,00	292,00			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	13 300,00	13 300,00	12 700,00		12 700,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	30 000,00	25 603,00	18 500,00		18 500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	210,00	210,00	230,00		230,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	5 250,00	700,00	4 200,00		4 200,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	63 480,00	59 418,00	100 010,00		100 010,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	70 700,00	71 010,00	69 200,00		69 200,00
62878	A DES TIERS	0,00	0,00			
63512	TAXES FONCIERES	111 700,00	112 390,00	112 000,00		112 000,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	500,00	500,00			
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés			584,00		584,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		632 338,00	629 338,00	655 265,00		655 265,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachem	226 000,00	229 000,00	241 000,00		241 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00	0,00			
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		226 000,00	229 000,00	241 000,00		241 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	1 000,00	996,48		996,48
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
6577	REMISES GRACIEUSES	0,00	0,00			
65818	Autres	9 000,00	9 000,00	10 700,00		10 700,00
65888	AUTRES	10,00	10,00			
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		11 010,00	11 010,00	12 696,48		12 696,48
66111	3/5 INTERETS REGLES A ECHEANCE	12 900,00	13 475,00	9 350,00		9 350,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100,00	-475,00	-500,00		-500,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		13 000,00	13 000,00	8 850,00		8 850,00

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000,00	1 000,00			
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		1 000,00	1 000,00			
6817	DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	22 133,00			
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	22 133,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		883 348,00	905 481,00	917 811,48		917 811,48
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	478 925,00	482 645,00	507 179,00		507 179,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		478 925,00	482 645,00	507 179,00		507 179,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		478 925,00	482 645,00	507 179,00		507 179,00
TOTAL DEPENSES		1 362 273,00	1 388 126,00	1 424 990,48		1 424 990,48

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	6 970,48	6 970,48	7 456,48		7 456,48
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		6 970,48	6 970,48	7 456,48		7 456,48
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	430,00	430,00	410,00		410,00
706888	Autres	15 500,00	15 500,00	15 500,00		15 500,00
70871	PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	39 400,00	39 670,00	39 800,00		39 800,00
70878	PAR DES TIERS	7 500,00	7 500,00	6 500,00		6 500,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		62 830,00	63 100,00	62 210,00		62 210,00
74751	GFP DE RATTACHEMENT	840 520,00	897 346,00	868 070,00		868 070,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		840 520,00	897 346,00	868 070,00		868 070,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	323 000,00	287 000,00	358 000,00		358 000,00
75888	AUTRES	3,52	3,52	0,00		0,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		323 003,52	287 003,52	358 000,00		358 000,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	0,00			
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	4 757,00			
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	4 757,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 233 324,00	1 259 177,00	1 295 736,48		1 295 736,48
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	128 949,00	128 949,00	129 254,00		129 254,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		128 949,00	128 949,00	129 254,00		129 254,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		128 949,00	128 949,00	129 254,00		129 254,00
TOTAL RECETTES		1 362 273,00	1 388 126,00	1 424 990,48		1 424 990,48

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
1641	EMPRUNTS EN EUROS	130 000,00	130 000,00	125 000,00		125 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	7 500,00	11 220,00	7 500,00		7 500,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		137 500,00	141 220,00	132 500,00		132 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	16 000,00	27 420,00		5 100,00	6 100,00
2033	FRAIS D'INSERTION	600,00	600,00			
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		16 600,00	28 020,00		6 100,00	6 100,00
2111	TERRAINS NUS	3 000,30	3 000,30	2 000,00		2 000,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	10 400,00	10 498,85	8 000,00		8 000,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	1 000,00	3 825,00	1 000,00		1 000,00
2188	AUTRES	71 000,00	88 200,41	76 000,00		76 000,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		85 400,30	105 524,56	87 000,00		87 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	205 000,00	180 987,74	272 286,32	8 457,28	280 743,60
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		205 000,00	180 987,74	272 286,32	8 457,28	280 743,60
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		444 500,30	455 752,30	491 786,32	14 557,28	506 343,60
13911	SUB. TRANSF CPTÉ RES. ETAT, ETAB. NAT.	20 326,00	20 326,00	20 326,00		20 326,00
13912	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. REGIONS	23 638,00	23 638,00	23 638,00		23 638,00
13913	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. DEPARTEMENTS	51 919,00	51 919,00	51 919,00		51 919,00
139172	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. FEDER	14 893,00	14 893,00	14 893,00		14 893,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	558,00	558,00	558,00		558,00
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	17 615,00	17 615,00	17 920,00		17 920,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		128 949,00	128 949,00	129 254,00		129 254,00
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	8 965,00			
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	8 965,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		128 949,00	137 914,00	129 254,00		129 254,00
TOTAL DEPENSES		573 449,30	593 666,30	621 040,32	14 557,28	635 597,60

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	6 350,25	6 350,25	124 418,60		124 418,60
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		6 350,25	6 350,25	124 418,60		124 418,60
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	81 491,05	81 491,05			
CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		81 491,05	81 491,05			
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	0,00	10 215,00			
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	10 215,00			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	90 524,30	0,00			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		94 524,30	4 000,00	4 000,00		4 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		182 365,60	102 056,30	128 418,60		128 418,60
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00			
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00			
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	666,00	666,00	666,00		666,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	65 005,00	66 355,00	81 491,00		81 491,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	227 121,00	351 097,00	351 097,00		351 097,00
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	123 976,00	0,00			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	31,00	31,00	38,00		38,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	14 429,00	13 629,00	9 960,00		9 960,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	15 571,00	14 571,00	15 018,00		15 018,00
28188	AUTRES	32 126,00	36 296,00	48 909,00		48 909,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		478 925,00	482 645,00	507 179,00		507 179,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	8 455,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	510,00			
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	8 965,00			
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		478 925,00	491 610,00	507 179,00		507 179,00
TOTAL RECETTES		661 290,60	593 666,30	635 597,60		635 597,60

BUDGET ANNEXE DES PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget annexe Parcs et aires de stationnement est dédié à la gestion des parcs relais, parcs tramway et parcs haltes ferroviaires ainsi que, depuis le 1er janvier 2017, à la gestion des parkings transférés dans le cadre de la prise de compétence « création, réalisation, entretien et exploitation des parcs et aires de stationnement » (parkings aériens ou souterrains en structure dont l'accès est payant pour les usagers). Il est assujéti à la TVA pour la partie d'activités faisant l'objet de recettes perçues auprès des usagers.

Pour mémoire, les parkings transférés sont au nombre de 9 ; il s'agit des parkings Blaise Pascal, Saint Pierre, Jaude / Vercingétorix, Médiathèque / Allagnat, Place du 1er mai, Salins / Gambetta, Fontgiève et Cathédrale / Poterne actuellement gérés sous forme de marchés de prestations de services, et du parking Carmes / Delille qui reste le seul parking exploité en délégation de service public.

En lien avec le projet Inspire, le budget annexe Parcs et aires de stationnement intègre en outre depuis 2024 la construction et l'aménagement de 4 nouveaux parkings relais (P+R îlot Pardieu, P+R îlot Jules Verne, P+R de Durtol et P+R de Ceyrat).

Le projet de Budget primitif 2025 du budget annexe Parcs et aires de stationnement intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	3 926 424,00 €	12 302 972,67 €	16 229 396,67 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** proviennent principalement :

- de la reprise dans son intégralité de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 pour 8 433,20 €,
- du produit de la location des places des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes pour 148 000 € et de la location d'un étage du parking Henri Dunant pour 135 000 €,
- du produit des droits de stationnement des parkings transférés d'un montant de 3 233 000 € stable par rapport au budget primitif 2024,
- des produits de redevance d'occupation des caissons publicitaires pour 11 400 €,
- en opérations d'ordre, de l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 40 590 €,
- et de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à la somme de 350 000 €, soit - 1,2 M€ par rapport au prévisionnel 2024 (et - 450 K€ par rapport au réalisé 2024), en lien avec la nette diminution des charges à caractère général.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses de fonctionnement** suivantes :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 2 310 237 €, en recul de 1,42 M€ par rapport au prévisionnel 2024 (et de 1,38 M€ par rapport au réalisé), intégrant :

- la fin du bail emphytéotique du Parc relais Henri Dunant et donc des versements de loyers le 28 septembre 2024, soit - 1,53 M€ par rapport au budget 2024,
 - les frais d'exploitation des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes pour respectivement 213 000 € et 150 000 €, ainsi que des parkings de stationnement transférés évalués à 1 364 000 €, stables par rapport à 2024,
 - les dépenses d'entretien et maintenance des parkings transférés (101 056 €), les primes d'assurance (48 862 €), des études (30 000 €), les frais sur cartes bancaires (34 580 €), des remboursements et versements de taxes foncières (298 900 €) et de cotisations foncières économiques (49 800 €), des frais de gardiennage et nettoyage (13 324 €). Ces dépenses progressent globalement de 103 K€ par rapport au budget 2024.
- les charges de personnel d'un montant de 10 000 € qui correspondent à la mutualisation ascendante consacrée à l'entretien du patrimoine bâti, en baisse de 20 k€ par rapport au prévisionnel 2024, avec une prévision 2025 actualisée au regard du montant réalisé en 2024,
 - les charges financières pour 180 100 €, en progression de 23,5 K€ selon l'encours de la dette,
 - les charges exceptionnelles et de gestion courantes pour 18 290 € (dont 14 890 € de régularisation de TVA déductible au titre de l'exercice 2024),
 - et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 285 252 € et le virement à la section d'investissement pour 1 122 545 €.
- Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif s'élève à 1 367 207 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement** sont constituées par :

- les subventions d'équipement pour 304 676 €, dont 279 960 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) reportés de 2024 au titre des travaux de sécurisation des parkings et 24 716 € de fonds vert pour le jalonnement des parkings,
- le fonds de compensation de TVA pour 700 000 €, dont 281 000 € reportés de 2024 dans le cadre du projet d'acquisition en VEFA du parking relais situé îlot Pardieu, et 419 000 € sur les dépenses nouvelles 2025 éligibles,
- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 285 252 €, le virement de la section de fonctionnement pour 1 122 545 € et des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics et d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne pour 578 400 € (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement),
- et, au regard des dépenses d'équipement inscrites, un emprunt d'équilibre prévisionnel estimé à 9 312 099,67 €, dont 1 800 000 € de reports 2024.

Sont inscrits en **dépenses d'investissement** :

- le déficit d'investissement reporté d'un montant de 317 894,82 €,
- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 420 000 €,
- 10 946 087,85 € de dépenses d'équipement, dont :
 - 1 991 587,85 € de reports de crédits 2024 comprenant 278 283,37 € de travaux de mise aux normes des parkings et, en lien avec le projet Inspire, 1 450 800 € d'acquisition en VEFA du P+R Pardieu et 262 504,48 € pour les travaux d'aménagement du P+R de Durtol,
 - 8 954 500 € de dépenses nouvelles, dont 769 500 € d'études, travaux et équipements à destination des différents parkings existants et, en lien avec le projet Inspire, 2 500 000 € complémentaires pour l'acquisition du P+R Pardieu, 4 075 000 € d'avances et rémunérations versées à la SPL Clermont Auvergne pour l'aménagement du P+R îlot Jules Verne, 1 080 000 € pour le P+R de Durtol, 300 000 € pour celui de Ceyrat et 230 000 € pour l'équipement des nouveaux P+R créés,

– et, en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 40 590 € et les résorptions d'avances forfaitaires sur marchés et d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne pour 578 400 €, pendant de la recette évoquée ci-dessus.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe Parcs et aires de stationnement d'un montant total de 3 926 424 € en section de fonctionnement et 12 302 972,67 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	4 250,00	4 250,00	1 715,00		1 715,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	0,00	716,00			
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 727 000,00	1 726 983,00	1 727 000,00		1 727 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 575 000,00	1 530 220,00			
61521	BATIMENTS PUBLICS	0,00	951,00	1 000,00		1 000,00
61528	AUTRES	100 000,00	46 764,00	100 000,00		100 000,00
6156	MAINTENANCE	25,00	54,00	56,00		56,00
6161	MULTIRISQUES	31 250,00	31 250,00	42 363,00		42 363,00
6168	AUTRES	3 100,00	3 100,00	2 950,00		2 950,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	30 000,00	0,00	30 000,00		30 000,00
618	DIVERS	2 000,00	2 635,00	2 000,00		2 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	600,00	600,00	1 000,00		1 000,00
6248	DIVERS TRANSPORTS	2 000,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	34 580,00	36 453,00	34 580,00		34 580,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	9 305,00	0,00	9 304,00		9 304,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 135,00	1 107,00	4 020,00		4 020,00
62878	Remb de frais - A des tiers	294 700,00	296 284,00	298 100,00		298 100,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	50 200,00	50 200,00	49 800,00		49 800,00
63512	TAXES FONCIERES	600,00	761,00	800,00		800,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	2 900,00	2 900,00	3 549,00		3 549,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 868 645,00	3 737 228,00	2 310 237,00		2 310 237,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	30 000,00	30 000,00	10 000,00		10 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		30 000,00	30 000,00	10 000,00		10 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	800,00	790,00	800,00		800,00
6542	CREANCES ETEINTES	200,00	200,00	200,00		200,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	10,00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	14 890,00		14 890,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 010,00	1 010,00	15 890,00		15 890,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	153 300,00	153 300,00	180 000,00		180 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	200,00	3 200,00	100,00		100,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		153 500,00	156 500,00	180 100,00		180 100,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 400,00	2 400,00	2 400,00		2 400,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		2 400,00	2 400,00	2 400,00		2 400,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	11,00			
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	11,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		4 055 555,00	3 927 149,00	2 518 627,00		2 518 627,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	735 757,00	732 757,00	1 122 545,00		1 122 545,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		735 757,00	732 757,00	1 122 545,00		1 122 545,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	317 738,00	317 738,00	285 252,00		285 252,00
CHAPITRE 042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		317 738,00	317 738,00	285 252,00		285 252,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 053 495,00	1 050 495,00	1 407 797,00		1 407 797,00
TOTAL DEPENSES		5 109 050,00	4 977 644,00	3 926 424,00		3 926 424,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	74 817,08	74 817,08	8 433,20		8 433,20
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		74 817,08	74 817,08	8 433,20		8 433,20
7083	LOCATIONS DIVERSES	3 381 000,00	3 181 000,00	3 381 000,00		3 381 000,00
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	6 885,00			
70878	Remb de frais - Par des tiers	0,00	5 300,00			
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	11 400,00	11 400,00	11 400,00		11 400,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		3 392 400,00	3 204 585,00	3 392 400,00		3 392 400,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 510 170,00	1 559 694,00	350 000,00		350 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 510 170,00	1 559 694,00	350 000,00		350 000,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	100 000,00	100 000,00	135 000,00		135 000,00
7581	FCTVA	0,00	0,00			
7588	Autres	12,92	12,92	0,80		0,80
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		100 012,92	100 012,92	135 000,80		135 000,80
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	6 750,00			
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	6 750,00			
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	135,00			
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	135,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		5 077 400,00	4 945 994,00	3 885 834,00		3 885 834,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	31 650,00	31 650,00	40 590,00		40 590,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		31 650,00	31 650,00	40 590,00		40 590,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		31 650,00	31 650,00	40 590,00		40 590,00
TOTAL RECETTES		5 109 050,00	4 977 644,00	3 926 424,00		3 926 424,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	317 894,82		317 894,82
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00	317 894,82		317 894,82
1641	EMPRUNTS EN EURO	373 000,00	373 000,00	420 000,00		420 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		373 000,00	373 000,00	420 000,00		420 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	32 293,00	59 591,70	272 500,00	9 850,00	282 350,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		32 293,00	59 591,70	272 500,00	9 850,00	282 350,00
2128	AUTRES TERRAINS	1 000 000,00	2 222 480,00	2 500 000,00	1 450 800,00	3 950 800,00
2188	AUTRES	50 000,00	50 000,00	40 000,00	32 881,46	72 881,46
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 050 000,00	2 272 480,00	2 540 000,00	1 483 681,46	4 023 681,46
2313	CONSTRUCTIONS	744 220,00	651 747,33	872 000,00	235 551,91	1 107 551,91
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	702 206,00	1 400 000,00	262 504,48	1 662 504,48
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	345 000,00	3 870 000,00		3 870 000,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		744 220,00	1 698 953,33	6 142 000,00	498 056,39	6 640 056,39
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		2 199 513,00	4 404 025,03	9 692 394,82	1 991 587,85	11 683 982,67
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	29 223,00	29 223,00	38 163,00		38 163,00
13914	COMMUNES	2 427,00	2 427,00	2 427,00		2 427,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		31 650,00	31 650,00	40 590,00		40 590,00
2313	CONSTRUCTIONS	13 000,00	55 900,00	578 400,00		578 400,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	200 000,00			
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		13 000,00	255 900,00	578 400,00		578 400,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		44 650,00	287 550,00	618 990,00		618 990,00
TOTAL DEPENSES		2 244 163,00	4 691 575,03	10 311 384,82	1 991 587,85	12 302 972,67

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	28 803,05	28 803,05			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		28 803,05	28 803,05			
10222	FCTVA	0,00	399 000,00	419 000,00	281 000,00	700 000,00
CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		0,00	399 000,00	419 000,00	281 000,00	700 000,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	279 960,00	24 716,00	279 960,00	304 676,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	279 960,00	24 716,00	279 960,00	304 676,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	1 145 936,98	2 677 416,98	7 512 099,67	1 800 000,00	9 312 099,67
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 145 936,98	2 677 416,98	7 512 099,67	1 800 000,00	9 312 099,67
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 174 740,03	3 385 180,03	7 955 815,67	2 360 960,00	10 316 775,67
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	735 757,00	732 757,00	1 122 545,00		1 122 545,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		735 757,00	732 757,00	1 122 545,00		1 122 545,00
28031	FRAIS D'ETUDES	427,00	427,00	286,00		286,00
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	321,00	321,00			
28128	AUTRES TERRAINS	120 162,00	116 862,00	100 162,00		100 162,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	58 739,00	62 039,00	98 341,00		98 341,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	131,00	131,00	131,00		131,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	372,00	372,00	351,00		351,00
28188	AUTRES	137 586,00	137 586,00	85 981,00		85 981,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		317 738,00	317 738,00	285 252,00		285 252,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	42 900,00			
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	13 000,00	213 000,00	578 400,00		578 400,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		13 000,00	255 900,00	578 400,00		578 400,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 066 495,00	1 306 395,00	1 986 197,00		1 986 197,00
TOTAL RECETTES		2 241 235,03	4 691 575,03	9 942 012,67	2 360 960,00	12 302 972,67

BUDGET ANNEXE DES SOLIDARITÉS - BUDGET PRIMITIF 2025

Afin de donner une vision globale de l'ensemble des politiques de solidarité menées par la métropole, il a été décidé d'élargir le champ de ce budget annexe, initialement consacré à la seule activité du Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE), afin de regrouper l'ensemble des missions relevant de la Direction des Solidarités à savoir :

- le service d'accompagnement vers l'emploi (mission emploi / insertion),
- le pôle jeunesse gérant le fonds d'aide aux jeunes, la prévention spécialisée et l'insertion par l'emploi,
- le pôle innovation sociale et prospective,
- le pôle insertion par l'activité économique (insertion par l'emploi),

Les missions portées jusqu'alors par le budget principal de Clermont Auvergne Métropole sont donc transférées sur ce budget annexe renommé « Budget annexe des Solidarités ». Cela permet également de regrouper des actions potentiellement éligibles au FSE.

Le projet de Budget primitif 2025 du nouveau budget annexe des Solidarités intègre la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	5 850 465,00 €	75 555,00 €	5 926 020,00 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes réelles** proviennent principalement des dotations et participations versées par les partenaires, à savoir :

- Le Conseil Départemental à hauteur de 1 693 500 €, avec 1 543 500 € d'attribution de compensation versée dans le cadre des transferts de compétences intervenus le 1er janvier 2019 (Prévention spécialisée et fonds d'aide aux jeunes) et 150 000 € de contribution au plan local d'insertion par l'emploi, soit le même montant qu'en 2024,
- le Fonds Social Européen (FSE) pour 1 195 000 € au titre des opérations internes 2023-2024, auquel vient s'ajouter la participation FSE au titre de l'assistance technique à hauteur de 35 000 € (soit 2,93 % du montant sollicité en appel de fonds),
- l'État pour 521 000 €, avec 356 000 € attendus dans le cadre du contrat local de solidarité, 45 000 € attendus sur les crédits du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour les actions Politique de la Ville, 40 000 € destinés à financer le poste de facilitateur des clauses sociales dans le cadre du Plan National Durable (PNAD), 50 000 € dans le cadre du Contrat Territorial d'accueil et d'intégration et 30 000 € émanant de la CAF pour le financement du fonds d'aide aux jeunes.

Au final, la participation versée par le budget principal s'établit à 2 405 965 €, en progression de 1 507 805 € par rapport au Budget primitif 2024 en raison principalement du transfert de la charge du budget principal au budget annexe Solidarités.

Les **dépenses réelles** de fonctionnement se composent :

– des charges à caractère général qui s'élèvent à 631 940 € et correspondent pour 565 000 € aux actions du service accompagnement vers l'emploi qui font l'objet de contrats de prestations de services de formation, développement des compétences, alphabétisation, pour 43 300 € aux prestations et supports de communication (organisation journée mode d'emploi, réalisations audiovisuelles, organisation de table ronde avec intervenants, etc), pour 19 550 € aux frais de gestion de la direction (cotisation Alliance ville emploi, entretien matériel roulant, entretien et location photocopieurs, fournitures administratives, frais de mission des agents, frais de télécommunication, annonces et insertion sur marchés, etc) et pour 4 090 € aux frais inhérents à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.

– des autres charges de gestion courante évaluées à 4 251 410 € qui correspondent principalement :

- à la subvention versée à hauteur de 1,64 M€ à l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence – ADSEA qui met en œuvre la compétence « Prévention spécialisée »,
- au Fonds d'Aide aux Jeunes qui se voit allouer 0,24 M€, redistribués par convention aux deux organismes gestionnaires que sont le CCAS de Clermont-Ferrand et l'association Ce-Cler,
- aux subventions versées à différents organismes dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des publics en difficulté, des chantiers d'insertion (rivière, costume, vélo, couverture des livres des médiathèques), d'un appel à projet pour le chantier de couverture des livres de la nouvelle bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu, et autres opérations pour un montant total de 1,11 M€, stable par rapport au budget primitif 2024,
- à la poursuite de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée créditée de 0,24 M€,
- à la poursuite de l'expérimentation du Pacte des solidarités pour 0,58 M€ qui se décompose en plusieurs axes (axe 1 : lutte contre les inégalités dès l'enfance, axe 2 : emploi pour tous, axe 3 : accès aux droits et axe 4 : transition écologique et solidaire),
- à la contribution versée aux missions locales et à l'agence régionale de l'orientation qui est maintenue à 0,4 M€,
- aux bourses d'aide aux créateurs d'entreprises habitant l'un des quartiers de la Zone Urbaine Sensible de l'agglomération pour 20 000 €,
- à la maintenance du logiciel VIESION pour 16 000 €.

– des charges de personnel évaluées à 890 000 € (en progression de 0,28 M€ par rapport au réalisé 2024 sur le budget annexe PLIE). Cette évolution doit être nuancée car le budget primitif 2025 intègre désormais l'ensemble des agents de la Direction des Solidarités ; la prévision 2025 a donc été établie sur la base de la masse salariale de la Direction des Solidarités réalisée en 2024 auquel s'appliquent les progressions suivantes :

- un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) estimé à 18 000 €, tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne),
- la prise en charge de 30 € par mois pour les agents couverts par un contrat de prévoyance, soit un coût annuel de 11 000 €,
- l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant et de la prise en charge de la collectivité de 50 % à 60 %, ainsi que la facturation d'un mois supplémentaire pour un montant global de 5 000 €,
- l'augmentation de 3 points du taux de contribution CNRACL à compter du 1^{er} janvier 2025 (11 250 €),
- la progression de 1 point de la cotisation URSSAF maladie, qui passe de 8,88 % à 9,88 %, soit un montant de 3 750€.

– des charges exceptionnelles provisionnées à hauteur de 5 998,23 € pour d'éventuels reversements de trop perçus sur les différents financements reçus par la Direction des Solidarités,

– et de la reprise du déficit de clôture de fonctionnement 2024 d'un montant de 47 487,07 €.

En **opérations d'ordre**, une dotation aux amortissements de 8 454 € et un virement à la section d'investissement de 15 175,70 € sont inscrits, constituant l'autofinancement prévisionnel au stade du Budget primitif 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement (23 629,70 €), la reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement de 49 025,30 €, et les recettes attendues du Fonds de compensation de la TVA pour 2 900 € permettent d'inscrire 75 555 € en dépenses d'équipement, dont 55 555 € de fonds de concours dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, 15 000 € de travaux de cloisonnement des bureaux sur le site Léon Jouhaux, 3 500 € d'acquisition de logiciels et 1 500 € de matériel informatique.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 du budget annexe des Solidarités d'un montant total de 5 850 465 € en section de fonctionnement et 75 555 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 - Dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2025 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe SOLIDARITES 03M57

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			47 487,07		47 487,07
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ				47 487,07		47 487,07
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	99,67	99,67			
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 900,00	1 900,00	1 900,00		1 900,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	520 000,00	520 026,00	555 000,00		555 000,00
61351	MATERIEL ROULANT	3 500,00	3 500,00			
61358	AUTRES	1 700,00	1 700,00	1 700,00		1 700,00
61551	MATERIEL ROULANT			2 000,00		2 000,00
6156	MAINTENANCE	18 600,00	2 681,00	1 700,00		1 700,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	6 000,00	650,00	10 000,00		10 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	400,00	400,00	800,00		800,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	0,00	0,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 500,00	2 500,00	2 500,00		2 500,00
6234	RECEPTIONS	2 400,00	4 660,00	43 860,00		43 860,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	600,00	357,00	1 530,00		1 530,00
6238	DIVERS	700,00	674,00	700,00		700,00
6251	VOYAGES,DEPLACEMENTS ET MISSIONS			2 000,00		2 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 000,00	1 919,00	1 000,00		1 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	6 750,00	6 750,00	7 250,00		7 250,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		567 149,67	547 816,67	631 940,00		631 940,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachem	458 000,00	610 400,00			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00	0,00			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT			9 610,00		9 610,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.			2 516,00		2 516,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA			8 242,00		8 242,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE			326 644,00		326 644,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE			6 193,00		6 193,00
64113	NBI			7 552,00		7 552,00
64118	AUTRES INDEMNITES			117 670,00		117 670,00
64131	REMUNERATIONS			138 701,00		138 701,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.			97 665,00		97 665,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES			121 555,00		121 555,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.			6 355,00		6 355,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			11 259,00		11 259,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			1 388,00		1 388,00
6488	Autres charges			34 650,00		34 650,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		458 000,00	610 400,00	890 000,00		890 000,00
65132	PRIX	16 000,00	12 000,00	20 000,00		20 000,00
65731	ETAT			7 500,00		7 500,00
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP			23 000,00		23 000,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	184 976,00		184 976,00
657364	Caisse des écoles			16 000,00		16 000,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	1 100 000,00	1 050 000,00	3 983 734,00		3 983 734,00
65818	Autres	165,00	16 165,00	16 200,00		16 200,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 116 165,00	1 078 165,00	4 251 410,00		4 251 410,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	0,00	3 333,00	5 998,23		5 998,23
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		0,00	3 333,00	5 998,23		5 998,23
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		2 141 314,67	2 239 714,67	5 826 835,30		5 826 835,30
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	15 175,70		15 175,70
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	15 175,70		15 175,70
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	3 193,00	3 853,00	8 454,00		8 454,00
CHAPITRE 042 - OPE.D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		3 193,00	3 853,00	8 454,00		8 454,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 193,00	3 853,00	23 629,70		23 629,70
TOTAL DEPENSES		2 144 507,67	2 243 567,67	5 850 465,00		5 850 465,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	58 407,67	58 407,67			
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		58 407,67	58 407,67			
74718	AUTRES	202 500,00	202 500,00	521 000,00		521 000,00
7473	DEPARTEMENTS	150 000,00	150 000,00	1 693 500,00		1 693 500,00
74751	GFP DE RATTACHEMENT	898 160,00	1 225 090,00	2 405 965,00		2 405 965,00
74771	FONDS SOCIAL EUROPEEN	835 440,00	607 560,00	1 230 000,00		1 230 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		2 086 100,00	2 185 150,00	5 850 465,00		5 850 465,00
75888	AUTRES	0,00	0,00			
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0,00	0,00			
773	MANDATS ANNUELS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		2 144 507,67	2 243 557,67	5 850 465,00		5 850 465,00
7811	REP.SUR AMO.DES IMMO.INCORPOR. ET CORPOR.	0,00	10,00			
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		0,00	10,00			
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	10,00			
TOTAL RECETTES		2 144 507,67	2 243 567,67	5 850 465,00		5 850 465,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3 500,00	3 500,00	3 500,00		3 500,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 500,00	3 500,00	3 500,00		3 500,00
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES			55 555,00		55 555,00
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				55 555,00		55 555,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS			15 000,00		15 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	15 730,00			
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	1 000,00	1 000,00	1 500,00		1 500,00
2188	AUTRES	63 571,83	48 491,83			
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		64 571,83	65 221,83	16 500,00		16 500,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		68 071,83	68 721,83	75 555,00		75 555,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	10,00			
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		0,00	10,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	10,00			
TOTAL DEPENSES		68 071,83	68 731,83	75 555,00		75 555,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	64 878,83	64 878,83	49 025,30		49 025,30
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		64 878,83	64 878,83	49 025,30		49 025,30
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	2 900,00		2 900,00
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		0,00	0,00	2 900,00		2 900,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		64 878,83	64 878,83	51 925,30		51 925,30
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	15 175,70		15 175,70
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	15 175,70		15 175,70
2805	CONCESSIONS, BREVETS,LICENCES,MARQUES,PROCEDES,LOG	2 210,00	2 265,00	3 473,00		3 473,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00	3 145,00		3 145,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	674,00	1 279,00	1 556,00		1 556,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	309,00	309,00	280,00		280,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		3 193,00	3 853,00	8 454,00		8 454,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 193,00	3 853,00	23 629,70		23 629,70
TOTAL RECETTES		68 071,83	68 731,83	75 555,00		75 555,00

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - BUDGET PRIMITIF 2025

Les projets de Budget primitif 2025 des budgets annexes des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intègrent la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024. Le détail des inscriptions par budget, chapitre et article est présenté dans les tableaux joints, opérations réelles et écritures de stock confondues.

Hors comptabilité de stock, les opérations inscrites cette année sont les suivantes.

ZAE PARC LOGISTIQUE (CÉBAZAT ET GERZAT)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Achat de terrains	0,00 €	Vente de terrains	0,00 €
Études / travaux	1 163 095,00 €	Location de terrains	650,00 €
Intérêts d'emprunts	750,00 €	Subvention Conseil départemental	0,00 €
Remboursement d'emprunt	23 100,00 €	Mandats annulés sur ex. antérieurs	553 315,00 €
Frais divers	19 410,00 €	Produits divers	10,00 €
Remboursement d'avance	0,00 €	Avance du Budget principal	652 412,10 €
Déficit antérieur reporté	32,10 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	1 206 387,10 €	TOTAL	1 206 387,10 €

En dépenses, ce budget enregistre les mouvements suivants :

- les avances versées à la SPL Clermont Auvergne pour l'aménagement de la tranche 3 de la zone d'activité (561 000 €) et sa rémunération (61 000 €),
- les travaux directement pris en charge par la Métropole pour 80 000 € (travaux payés sur les accords-cadres de la Métropole),
- les charges d'exploitation et la taxe foncière de différentes parcelles pour 19 410 €,
- le remboursement de l'emprunt souscrit sur ce budget (23 100 € en capital et 750 € en charges d'intérêts),
- le déficit d'investissement 2024 reporté qui s'établit à 32,10 €.

En recettes, il est prévu :

- 660 € au titre de la location de terrain reversée par l'EPF Auvergne et des autres produits de gestion,
- 553 315 € pour les opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement des travaux (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2024, à mettre en regard d'une dépense HT de 461 095 €).

Au final, une avance du Budget principal estimée à ce stade à 652 412,10 € s'avère nécessaire.

ZAE GERZAT SUD (GERZAT)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Achat de terrains	0,00 €	Vente de terrains	171 570,00 €
Études / travaux	130 968,00 €	Mandats annulés sur ex. antérieurs	37 191,00 €
Frais divers	4 410,00 €	Produits divers	10,00 €
Remboursement d'avance	73 364,34 €	Avance du Budget principal	0,00 €
Déficit antérieur reporté	28,66 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	208 771,00 €	TOTAL	208 771,00 €

En dépenses, ce budget intègre pour l'essentiel les frais d'études et de dossier d'aménager de la tranche 6 de la zone d'activité pour 100 000 €, ainsi que 4 410 € de charges d'exploitation et taxe foncière des différentes parcelles.

Il intègre également le déficit d'investissement 2024 reporté qui s'établit à 28,66 €.

En recettes, il est prévu la vente d'un terrain évaluée à 171 570 €, des produits divers de gestion pour 10 €, ainsi que 37 191 € pour les opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement de l'étude (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2024, à mettre en regard d'une dépense HT de 30 968 €).

Au final, il est projeté un remboursement à hauteur de 73 364,34 € de l'avance consentie antérieurement par le Budget principal.

ZAE SARLIÈVE NORD (AUBIÈRE ET COURNON)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Études / travaux	556 050,00 €	Mandats annulés sur ex. antérieurs	67 260,00 €
Frais divers	10,00 €	Produits divers	10,00 €
Remboursement d'avance	0,00 €	Avance du Budget principal	488 830,43 €
Déficit antérieur reporté	40,43 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	556 100,43 €	TOTAL	556 100,43 €

En dépenses, ce budget enregistre des mouvements principalement liés aux avances versées à la SPL Clermont Auvergne pour le mandat d'études pré-opérationnelles relatif à l'aménagement de la zone (400 000 €) et à sa rémunération (60 000 €). Une enveloppe de 40 000 € est également prévue pour payer directement certaines études et certains travaux sur les accords-cadres de la Métropole.

Enfin le déficit d'investissement 2024 reporté s'établit à 40,43 € inscrits en dépenses d'investissement.

En recettes, il est prévu pour l'essentiel 67 260 € pour les opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement de l'étude (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2024, à mettre en regard d'une dépense HT de 56 050 €).

Au final, une avance du Budget principal estimée à ce stade à 488 830,43 € s'avère nécessaire.

ZAE CHAMPRATEL (CLERMONT-FERRAND)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Achat de terrains	0,00 €	Vente de terrains	313 190,00 €
Études / travaux	161 541,69 €	Location de terrains	0,00 €
Frais divers	10,00 €	Produits divers	10,00 €
Remboursement d'avance	150 000,00 €	Avance du Budget principal	0,00 €
Déficit antérieur reporté	1 648,31 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	313 200,00 €	TOTAL	313 200,00 €

En dépenses, il est prévu 161 541,69 € en études / travaux correspondant aux permis d'aménager et frais de bornage. Le permis d'aménager doit permettre d'éventuelles divisions de lots et leur aménagement.

Le déficit d'investissement 2024 reporté s'établit à 1 648,31 € inscrits en dépenses d'investissement.

En recettes, la vente d'un terrain évaluée à 313 190 € permet d'envisager le remboursement de l'intégralité de l'avance consentie antérieurement par le Budget principal, soit 150 000 €.

ZAE L'ÉMINÉE ERNEST CRISTAL (CLERMONT-FERRAND)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Remboursement d'avance	0,00 €	Avance du Budget principal	87 486,14 €
Déficit antérieur reporté	87 486,14 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	87 486,14 €	TOTAL	87 486,14 €

Aucune opération n'est prévue sur cette zone en 2025. Le déficit antérieur reporté de 87 486,14 € est couvert par une avance du Budget principal du même montant.

Toutes zones confondues :

- les dépenses d'achats de terrains, études, travaux, remboursements d'emprunts et frais divers s'élèvent à un montant total de 2 059 344,69 €,
- la reprise des résultats 2024 se solde par un déficit de 89 235,64 €,
- les ventes de terrains sont évaluées à 484 760 €, les autres produits de gestion courante et les produits spécifiques à 658 456 € (dont 657 766 € liés à la résorption des avances versées à la SPL en 2024 à mettre en regard de la dépense inscrite HT),
- le besoin de financement résiduel couvert par le Budget principal sous forme d'avances s'élève à 1 005 364,33 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver les propositions de Budget primitif 2025 des budgets annexes des Zones d'Activités Économiques :
- Parc Logistique d'un montant total de 2 291 205,00 € en section de fonctionnement et 1 760 362,10 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- Gerzat Sud d'un montant total de 552 920,00 € en section de fonctionnement et 417 542,00 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- Sarliève Nord d'un montant total de 690 600,00 € en section de fonctionnement et 623 370,43 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- Champratel d'un montant total de 787 951,69 € en section de fonctionnement et 626 400,00 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- L'Éminée Ernest Cristal d'un montant total de 0 € en section de fonctionnement et 87 486,14 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6015	TERRAINS A AMENAGER	0,00	27 500,00			
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES TERR	75 000,00	92 500,00	61 000,00		61 000,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	907 100,00	728 100,00	1 102 095,00		1 102 095,00
608	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	20 050,00	23 780,00	19 400,00		19 400,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 002 150,00	871 880,00	1 182 495,00		1 182 495,00
65888	AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00		10,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	1 700,00	1 700,00	820,00		820,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-70,00	-70,00	-70,00		-70,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		1 630,00	1 630,00	750,00		750,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		1 003 790,00	873 520,00	1 183 255,00		1 183 255,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	728 936,45	876 146,45	553 975,00		553 975,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	728 936,45	876 146,45	553 975,00		553 975,00
CHAPITRE 042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 457 872,90	1 752 292,90	1 107 950,00		1 107 950,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 457 872,90	1 752 292,90	1 107 950,00		1 107 950,00
TOTAL DEPENSES		2 461 662,90	2 625 812,90	2 291 205,00		2 291 205,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	430,00	540,00	650,00		650,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		430,00	540,00	650,00		650,00
7473	DEPARTEMENTS	0,00	0,00			
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00	0,00			
75888	AUTRES	6,45	6,45	10,00		10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		6,45	6,45	10,00		10,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	728 500,00	875 600,00	553 315,00		553 315,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		728 500,00	875 600,00	553 315,00		553 315,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		728 936,45	876 146,45	553 975,00		553 975,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	1 003 790,00	873 520,00	1 183 255,00		1 183 255,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	728 936,45	876 146,45	553 975,00		553 975,00
CHAPITRE 042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 732 726,45	1 749 666,45	1 737 230,00		1 737 230,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 732 726,45	1 749 666,45	1 737 230,00		1 737 230,00
TOTAL RECETTES		2 461 662,90	2 625 812,90	2 291 205,00		2 291 205,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	648 606,45	648 606,45	32,10		32,10
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		648 606,45	648 606,45	32,10		32,10
1641	EMPRUNTS EN EUROS	23 100,00	23 100,00	23 100,00		23 100,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		23 100,00	23 100,00	23 100,00		23 100,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		671 706,45	671 706,45	23 132,10		23 132,10
3351	TERRAINS	0,00	0,00			
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	75 000,00	75 000,00	61 000,00		61 000,00
3355	TRAVAUX	907 100,00	776 830,00	1 102 095,00		1 102 095,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	21 690,00	21 690,00	20 160,00		20 160,00
3555	TERRAINS AMENAGES	728 936,45	876 146,45	553 975,00		553 975,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 732 726,45	1 749 666,45	1 737 230,00		1 737 230,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 732 726,45	1 749 666,45	1 737 230,00		1 737 230,00
TOTAL DEPENSES		2 404 432,90	2 421 372,90	1 760 362,10		1 760 362,10

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
168751	GFP DE RATTACHEMENT	946 560,00	669 080,00	652 412,10		652 412,10
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		946 560,00	669 080,00	652 412,10		652 412,10
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		946 560,00	669 080,00	652 412,10		652 412,10
3355	TRAVAUX	728 500,00	875 600,00	553 315,00		553 315,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	436,45	546,45	660,00		660,00
3555	TERRAINS AMENAGES	728 936,45	876 146,45	553 975,00		553 975,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 457 872,90	1 752 292,90	1 107 950,00		1 107 950,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 457 872,90	1 752 292,90	1 107 950,00		1 107 950,00
TOTAL RECETTES		2 404 432,90	2 421 372,90	1 760 362,10		1 760 362,10

5/9

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe ZAE GERZAT SUD 16M57

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6015	TERRAINS A AMENAGER	0,00	2 500,00			
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	125 900,00	125 900,00	130 968,00		130 968,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	20 900,00	18 400,00			
608	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	4 900,00	4 900,00	4 400,00		4 400,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		151 700,00	151 700,00	135 368,00		135 368,00
65888	AUTRES	11,34	11,34	10,00		10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		11,34	11,34	10,00		10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		151 711,34	151 711,34	135 378,00		135 378,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	226 580,00	55 010,00	208 771,00		208 771,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	226 580,00	55 010,00	208 771,00		208 771,00
CHAPITRE 042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		453 160,00	110 020,00	417 542,00		417 542,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		453 160,00	110 020,00	417 542,00		417 542,00
TOTAL DEPENSES		604 871,34	261 731,34	552 920,00		552 920,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	171 570,00	0,00	171 570,00		171 570,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	0,00	0,00			
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		171 570,00	0,00	171 570,00		171 570,00
75888	AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00		10,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	55 000,00	55 000,00	37 191,00		37 191,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		55 000,00	55 000,00	37 191,00		37 191,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		226 580,00	55 010,00	208 771,00		208 771,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	151 711,34	151 711,34	135 378,00		135 378,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	226 580,00	55 010,00	208 771,00		208 771,00
CHAPITRE 042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		378 291,34	206 721,34	344 149,00		344 149,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		378 291,34	206 721,34	344 149,00		344 149,00
TOTAL RECETTES		604 871,34	261 731,34	552 920,00		552 920,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R			28,66		28,66
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R				28,66		28,66
168751	GFP DE RATTACHEMENT	76 180,00	0,00	73 364,34		73 364,34
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		76 180,00	0,00	73 364,34		73 364,34
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		76 180,00	0,00	73 393,00		73 393,00
3351	TERRAINS	0,00	0,00			
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	125 900,00	125 900,00	130 968,00		130 968,00
3355	TRAVAUX	20 900,00	20 900,00			
33581	FRAIS ACCESSOIRES	4 911,34	4 911,34	4 410,00		4 410,00
3555	TERRAINS AMENAGES	226 580,00	55 010,00	208 771,00		208 771,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		378 291,34	206 721,34	344 149,00		344 149,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		378 291,34	206 721,34	344 149,00		344 149,00
TOTAL DEPENSES		454 471,34	206 721,34	417 542,00		417 542,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	1 311,34	1 311,34			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		1 311,34	1 311,34			
168751	GFP DE RATTACHEMENT	0,00	95 390,00			
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		0,00	95 390,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 311,34	96 701,34			
3351	TERRAINS			171 570,00		171 570,00
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES			37 191,00		37 191,00
3355	TRAVAUX	226 580,00	55 010,00			
33581	FRAIS ACCESSOIRES			10,00		10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	226 580,00	55 010,00	208 771,00		208 771,00
CHAPITRE 040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		453 160,00	110 020,00	417 542,00		417 542,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		453 160,00	110 020,00	417 542,00		417 542,00
TOTAL RECETTES		454 471,34	206 721,34	417 542,00		417 542,00

6/9

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe ZAE SARLIEVE NORD 22M57

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	530 000,00	350 000,00	516 050,00		516 050,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	15 000,00	15 000,00	40 000,00		40 000,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		545 000,00	365 000,00	556 050,00		556 050,00
65888	AUTRES	12,03	12,03	10,00		10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		12,03	12,03	10,00		10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		545 012,03	365 012,03	556 060,00		556 060,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	114 010,00	114 010,00	67 270,00		67 270,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	114 010,00	114 010,00	67 270,00		67 270,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		228 020,00	228 020,00	134 540,00		134 540,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		228 020,00	228 020,00	134 540,00		134 540,00
TOTAL DEPENSES		773 032,03	593 032,03	690 600,00		690 600,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
75888	AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00		10,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	114 000,00	114 000,00	67 260,00		67 260,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		114 000,00	114 000,00	67 260,00		67 260,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		114 010,00	114 010,00	67 270,00		67 270,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	545 012,03	365 012,03	556 060,00		556 060,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	114 010,00	114 010,00	67 270,00		67 270,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		659 022,03	479 022,03	623 330,00		623 330,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		659 022,03	479 022,03	623 330,00		623 330,00
TOTAL RECETTES		773 032,03	593 032,03	690 600,00		690 600,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	1 947,97	1 947,97	40,43		40,43
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		1 947,97	1 947,97	40,43		40,43
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		1 947,97	1 947,97	40,43		40,43
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	530 000,00	350 000,00	516 050,00		516 050,00
3355	TRAVAUX	15 000,00	15 000,00	40 000,00		40 000,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	12,03	12,03	10,00		10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	114 010,00	114 010,00	67 270,00		67 270,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		659 022,03	479 022,03	623 330,00		623 330,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		659 022,03	479 022,03	623 330,00		623 330,00
TOTAL DEPENSES		660 970,00	480 970,00	623 370,43		623 370,43

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
168751	GFP DE RATTACHEMENT	432 950,00	252 950,00	488 830,43		488 830,43
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		432 950,00	252 950,00	488 830,43		488 830,43
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		432 950,00	252 950,00	488 830,43		488 830,43
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	114 010,00	114 010,00	67 260,00		67 260,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	0,00	0,00	10,00		10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	114 010,00	114 010,00	67 270,00		67 270,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		228 020,00	228 020,00	134 540,00		134 540,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		228 020,00	228 020,00	134 540,00		134 540,00
TOTAL RECETTES		660 970,00	480 970,00	623 370,43		623 370,43

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe CHAMPRADEL LOT ACTIVITE 23M57

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	15 000,00	0,00			
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	146 541,69	0,69	161 541,69		161 541,69
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		161 541,69	0,69	161 541,69		161 541,69
65888	AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00		10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		161 551,69	10,69	161 551,69		161 551,69
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	313 200,00	10,00	313 200,00		313 200,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	313 200,00	10,00	313 200,00		313 200,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		626 400,00	20,00	626 400,00		626 400,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		626 400,00	20,00	626 400,00		626 400,00
TOTAL DEPENSES		787 951,69	30,69	787 951,69		787 951,69

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	313 190,00	0,00	313 190,00		313 190,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		313 190,00	0,00	313 190,00		313 190,00
75888	AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00		10,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		313 200,00	10,00	313 200,00		313 200,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	161 551,69	10,69	161 551,69		161 551,69
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	313 200,00	10,00	313 200,00		313 200,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		474 751,69	20,69	474 751,69		474 751,69
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		474 751,69	20,69	474 751,69		474 751,69
TOTAL RECETTES		787 951,69	30,69	787 951,69		787 951,69

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	1 648,31	1 648,31	1 648,31		1 648,31
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		1 648,31	1 648,31	1 648,31		1 648,31
168751	GFP DE RATTACHEMENT	150 000,00	0,00	150 000,00		150 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		150 000,00	0,00	150 000,00		150 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		151 648,31	1 648,31	151 648,31		151 648,31
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	15 000,00	0,00			
3355	TRAVAUX	146 541,69	0,69	161 541,69		161 541,69
33581	FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	10,00		10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	313 200,00	10,00	313 200,00		313 200,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		474 751,69	20,69	474 751,69		474 751,69
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		474 751,69	20,69	474 751,69		474 751,69
TOTAL DEPENSES		626 400,00	1 669,00	626 400,00		626 400,00

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
168751	GFP DE RATTACHEMENT	0,00	1 649,00			
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		0,00	1 649,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		0,00	1 649,00			
3351	TERRAINS	141 918,00	0,00	141 918,00		141 918,00
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	16 750,00	0,00	1 750,00		1 750,00
3355	TRAVAUX	154 522,00	0,00	169 522,00		169 522,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	10,00		10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	313 200,00	10,00	313 200,00		313 200,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		626 400,00	20,00	626 400,00		626 400,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		626 400,00	20,00	626 400,00		626 400,00
TOTAL RECETTES		626 400,00	1 669,00	626 400,00		626 400,00

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe ZAE DE L EMINÉE 10M57

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
TOTAL DEPENSES		87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
168751	GFP DE RATTACHEMENT	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
TOTAL RECETTES		87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14